



JOURNAL DES MARCHÉS PUBLICS

393



SOMMAIRE

Addendum

Avis d'appel à concurrence

Procès-verbal d'ouverture

Procès-verbal d'attribution

Avis d'attribution définitive



Parution du 12 août 2024



Chers lecteurs,

C'est avec une immense fierté que je vous présente le nouveau visage du Journal des Marchés Publics, désormais en ligne, porteur d'une vision révolutionnaire dans la manière dont nous communiquons et partageons l'information. Notre engagement envers l'innovation ne se limite pas à la simple numérisation, mais s'étend à des améliorations tangibles pour vous, nos précieux lecteurs.

Désormais, bénéficiez d'une rapidité de publication accrue, avec des mises à jour deux fois par semaine, chaque lundi et jeudi. Cette fréquence accrue garantit une information constamment actualisée, vous tenant au courant des derniers développements dans le monde des marchés publics. Nous avons repensé le processus de soumission pour le rendre plus facile que jamais. Les récits sont désormais simples à soumettre, favorisant une participation plus large et diverse.

De plus, nous avons créé un espace dédié pour les autorités contractantes, simplifiant leur suivi des publications et renforçant la transparence dans le processus. Cette évolution vers une plateforme numérique n'est pas simplement un changement de support, mais une transformation complète de la façon dont nous vous servons l'information. Vos retours et suggestions sont essentiels, car nous aspirons à évoluer en tandem avec vos besoins.

Rejoignez-nous dans cette nouvelle ère de connectivité, de simplicité et d'efficacité. Ensemble, bâtissons un avenir où les marchés publics sont accessibles, dynamiques et éclairés.

Merci de faire partie de cette révolution.

Cordialement,

Mme ALI YERIMA CHERIFATOU

La Directrice Nationale de Contrôle des Marchés Publics



Rubrique

Addendum



MINISTÈRE DE LA JUSTICE
ET DE LA LÉGISLATION
RÉPUBLIQUE DU BÉNIN



ADDENDUM N° 1 RELATIF AU DAO N° 013/2024/MJL/APB/PRMP/S-PRMP DU 16 JUILLET 2024

Nom de l'Autorité contractante : Agence pénitentiaire du Bénin (APB)

Référence SIGMAP : F_EP_93055

BON A LANCER

Objet : Acquisition des scanners de bagage à rayon X (pour les EP de Savalou, Ouidah) et les portiques de sécurités (pour les EP de Savalou, Kandi, Natitingou et Abomey).

1. Le présent addendum fait partie intégrante du Dossier d'Appel d'Offres ci-dessus mentionné, et prend en compte les modifications apportées par l'Autorité contractante:

INTITULE	AU LIEU DE	LIRE
Avis d'Appel d'Offres <u>Page 13</u>	9. Les offres sont rédigées en langue française et devront être déposées en deux (02) exemplaires physiques, à savoir, un (01) original et une (01) copie, ainsi qu'une (01) version électronique scannée de l'offre sur clé USB sous le format PDF, le tout dans une enveloppe unique à l'adresse ci-après Cadjehoun, lot 610, immeuble LOKO avenue patte d'oie, rez-de-chaussée, tél :21-30-28-94 au plus tard le 09/08/2024. Le défaut de présentation de l'offre suivant les modalités prévues ci-dessus est éliminatoire. Les offres qui ne	9. Les offres sont rédigées en langue française et devront être déposées en deux (02) exemplaires physiques, à savoir, un (01) original et une (01) copie, ainsi qu'une (01) version électronique scannée de l'offre sur clé USB sous le format PDF, le tout dans une enveloppe unique à l'adresse ci-après Cadjehoun, lot 610, immeuble LOKO avenue patte d'oie, rez-de-chaussée, tél :21-30-28-94 au plus tard le 03/09/2024 à 10 heures précises (GMT +1). Le défaut de présentation de l'offre suivant les modalités prévues ci-dessus est éliminatoire. Les offres qui ne parviendront

INTITULE	AU LIEU DE	LIRE
	parviendront pas aux heure et date ci-dessus indiquées, seront purement et simplement rejetées et retournées sans être ouvertes et aux frais des soumissionnaires concernés.	pas aux heure et date ci-dessus indiquées, seront purement et simplement rejetées et retournées sans être ouvertes et aux frais des soumissionnaires concernés.
Avis d'Appel d'Offres <u>Page 13</u>	10. Les offres (versions physique et électronique) seront ouvertes en présence des candidats ou de leurs représentants qui souhaitent être présents à l'ouverture des plis, à l'adresse ci-après Salle de Conférence de l'Agence Pénitentiaire du Bénin sise à Cadjehoun, lot 610, immeuble LOKO avenue patte d'oie, rez-de-chaussée, tél :21-30-28-94 à 10 heures 30 minutes.	10. BON A LANCER Les offres (versions physique et électronique) seront ouvertes en présence des candidats ou de leurs représentants qui souhaitent être présents à l'ouverture des plis, à l'adresse ci-après Salle de Conférence de l'Agence Pénitentiaire du Bénin sise à Cadjehoun, lot 610, immeuble LOKO avenue patte d'oie, rez-de-chaussée, tél :21-30-28-94 le 03/09/2024 à 10 heures 30 minutes (GMT + 1).

2. Les dispositions ci-dessus complètent, précisent, et amendent celles du DAO. En cas de contradictions ou d'imprécisions, les dispositions ci-dessus prévalent.

3. Le présent addendum prend effet à compter de sa date de signature et sera publié dans les mêmes canaux de publication que ceux de l'avis.

Cotonou, le 08 / 08 / 2024



 Personne Responsable des Marchés Publics
Cédras SODEGLA EDAH
 Personne Responsable des Marchés Publics



Rubrique

Avis d'appel à concurrence

A
N
N
I
F
E
S
T
A
T
I
O
N
D'
I
N
T
E
R
E
T



MINISTÈRE
DE L'ÉCONOMIE
ET DES FINANCES
RÉPUBLIQUE DU BÉNIN

MEF
Délégation de Contrôle des Marchés Publics
BON A LANCER
Date le: 19/07/2024
Nom: AGONMAKPOSSI
Prénom: Léon
Signature: [Signature]

Tél: 21 30 10 20 – Fax: 21 30 18 51
01 BP 302 COTONOU – ROUTE DE L'AÉROPORT
www.finances.bj

MARCHE DE PRESTATIONS INTELLECTUELLES

DOSSIER DE PRESELECTION

Émis le :

Pour les prestations de l'Accord-cadre à bon de commandes relatif au Renforcement de l'accessibilité du public à l'information budgétaire et promotion de la participation du public au processus d'élaboration du budget: Conception, réalisation et impression de revue dessinée et de supports visuels et implémentation de la stratégie de l'information budgétaire

Avis à manifestation d'intérêt N° : n° 019 /MEF/PRMP/SP du 31/07 /2024

Source de financement : *Budget national*

PI - Deb. 94158

Gestion : 2024

Imputation budgétaire : 014011002006 0000000000000000 6 0000 6144

DI N° 125-07/CCMR-MEF/HM/2024

Juillet 2024



Délégue de Contrôle des Marchés Publics du
Ministère de l'Économie et des Finances

[Signature]

Awaou BACO

NOTIFIÉ AU MAÎTRE D'OUVRAGE
Cotonou, le 19/07/2024
Pour Lancement de l'Avis



LA PERSONNE RESPONSABLE DES MARCHES PUBLICS

I. AVIS A MANIFESTATION D'INTERET (AMI)

(Présélection d'un cabinet ou d'une firme)

Avis n° 019 /MEF/PRMP/SP du 31/07 /2024

Référence du marché : PI_DGB_94158

OBJET : Accord-cadre à bon de commandes relatif au Renforcement de l'accessibilité du public à l'information budgétaire et promotion de la participation du public au processus d'élaboration du budget: Conception, réalisation et impression de revue dessinée et de supports visuels et implémentation de la stratégie de l'information budgétaire.

1. Le présent avis à manifestation d'intérêt (AMI) fait suite au plan de passation des marchés du Ministère de l'Economie et des Finances publié sur le portail Web des marchés publics version 8 du 05 juillet 2024.
2. Le Ministre de l'Economie et des Finances a obtenu dans le cadre de l'exécution de son budget des fonds du Budget National afin de financer le **renforcement de l'accessibilité du public à l'information budgétaire et la promotion de la participation du public au processus d'élaboration du budget : Conception, réalisation et impression de revue dessinée et de supports visuels et implémentation de la stratégie de l'information budgétaire** et a l'intention d'utiliser une partie de ces fonds pour effectuer des paiements au titre du marché de prestations intellectuelles.
3. Les prestations comprennent le **renforcement de l'accessibilité du public à l'information budgétaire et promotion de la participation du public au processus d'élaboration du budget : Conception, réalisation et impression de revue dessinée et de supports visuels et implémentation de la stratégie de l'information budgétaire en lot unique.**
4. Le délai de réalisation de la mission est de **trente-six (36)** mois.
5. Les candidats intéressés sont invités à manifester leur intérêt pour les prestations décrites ci-dessus en fournissant les informations indiquant qu'ils sont qualifiés pour exécuter les prestations (nature des activités du cabinet/firme en relation avec le domaine des prestations, nombre d'expériences générales du cabinet/firme dans le domaine des prestations, organisation technique et managériale du cabinet/firme, liste du personnel professionnel à affecter à la mission). Il est demandé aux candidats de fournir ces informations en ne dépassant pas 10 pages environ. Les candidats peuvent s'associer pour renforcer leurs compétences respectives.



6. Les critères demandés seront appréciés à travers les preuves énumérées dans le tableau des critères de sélection.
7. Une liste des candidats [(au moins cinq (05) et au plus huit (08))] présentant au mieux les aptitudes requises pour exécuter les prestations sera établie par l'autorité contractante. Cette liste restreinte doit contenir au moins deux candidats de nationalité béninoise dès lors qu'ils remplissent les critères de présélection requis. Pour l'intégration de ces candidats de nationalité béninoise, l'autorité contractante remplacera le/les dernier(s) candidat(s) de la liste restreinte ou ceux des pays ayant plus de deux (2) candidats sur la liste restreinte.
8. Les candidats présélectionnés seront ensuite invités à présenter leurs propositions techniques et financières et un candidat sera sélectionné selon la méthode selon la méthode de **sélection fondée sur la qualité et sur le coût (SFQC)**.
9. Aux date et heure limites de dépôt des candidatures, si moins de cinq (05) candidats sont présélectionnés, l'autorité contractante peut, soit contacter directement d'autres cabinets ou firmes en fonction de leurs aptitudes à exécuter les prestations, soit relancer pour un minimum de dix (10) jours calendaires la procédure en vue de compléter la liste restreinte.
10. La présélection sur la liste restreinte tiendra compte des critères ci-après :

Critères d'évaluation	Note pour le critère	Sous critères d'évaluation et note	Moyens de Preuve à fournir par le candidat
1. Nature des activités du cabinet/firme en relation avec le domaine des prestations : Communication, conception, réalisation et impression de revue dessinée et de supports visuels	10		Inscription du domaine d'activités au Registre de commerce ou Statuts
2. Nombre d'expériences générales du cabinet/firme dans le domaine des prestations au cours des 10 dernières années (2013-2023)	25	5 pts par mission exécutée dans le cadre des prestations en communication, à la limite de 5 missions	<ul style="list-style-type: none"> • Pour les anciens cabinets/firmes Copies légalisées des attestations de bonne fin d'exécution ou des procès-verbaux de réception appuyées des pages de garde et de signature des contrats correspondants (copies simples) • Pour les cabinets/firmes naissants et ceux qui n'ont pas encore trois (3) ans d'existence Preuves légalisées des attestations de travail, justifiant les expériences professionnelles du personnel d'encadrement
3. Nombre d'expériences spécifiques du cabinet/firme dans le domaine des prestations au cours des 5 dernières années	50	10 pts par mission exécutée dans le cadre des prestations en Communication, conception, réalisation et	<ul style="list-style-type: none"> • Pour les anciens cabinets/firmes Copies légalisées des attestations de bonne fin d'exécution ou des procès-verbaux de réception appuyées des pages de garde et de signature des contrats correspondants (copies simples) • Pour les cabinets/firmes naissants et ceux

BON A LANCER
DCMP - MEF

(2019-2023)		impression de revue dessinée et de supports visuels, à la limite de 5 missions	qui n'ont pas encore trois (3) ans d'existence Preuves légalisées des attestations de travail, justifiant les expériences professionnelles du personnel d'encadrement.
4. Organisation technique et managériale du cabinet/firme	05	2.5 pts pour la note de présentation et 2.5 pts pour l'organigramme du cabinet	Note de présentation du Cabinet et son organigramme.
5. Liste du personnel professionnel à affecter à la mission	10	4 pts pour la liste du personnel et 6 pts pour les diplômes. - Un chef de mission de niveau BAC + 4 au moins en communication, en infographie, en graphisme ou autre diplôme équivalent ; un assistant du chef de mission de niveau BAC + 3 au moins en communication et un deuxième assistant du chef de mission : expert en infographie ou diplôme équivalent	Liste du personnel et copie simple des diplômes
TOTAL	100		

BON A LANCER
DCMP - MEF

La note minimale requise pour être présélectionné est 70 et le nombre de candidats présélectionnés ne saurait être inférieur à cinq (05) et supérieur à huit (08).

En cas d'égalité du nombre total de points obtenus, le cabinet/firme ayant réalisé plus de missions spécifiques sera privilégié.

11. Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations auprès de **Ministère de l'Economie et des Finances, Cotonou, Route de l'Aéroport, Personne**

Responsable des Marchés Publics, Secrétariat Permanent situé au rez-de-chaussée du bloc du Cabinet du MEF bureau B-190, mail : prmp@finances.bj, Salifou MAMAN – tél : +229 97-48-70-55. et prendre connaissance des documents de présélection au *secrétariat permanent des marchés publics* : **Secrétariat Permanent situé au rez-de-chaussée du bloc du Cabinet du MEF bureau B-190** de 8 h à 12h30 et 14h – 17h30.

Les manifestations d'intérêts doivent être accompagnées d'une lettre de manifestation d'intérêts dûment signée par le candidat.

Voir modèle en annexe. Toute divergence par rapport à la lettre entraîne le rejet de l'offre.

12. Les candidats intéressés peuvent obtenir gratuitement le dossier de présélection complet à compter du.....12.10.2021...../2024. Le dossier de présélection en version papier ou en version électronique sous le format PDF sera immédiatement remis aux candidats intéressés sur simple présentation de ces derniers au secrétariat permanent des marchés publics : **Ministère de l'Economie et des Finances, Cotonou, Route de l'Aéroport, Personne Responsable des Marchés Publics, Secrétariat Permanent situé au rez-de-chaussée du bloc du Cabinet du MEF bureau B-190, mail : prmp@finances.bj, Salifou MAMAN – tél : +229 97-48-70-55.**

Le dossier de présélection sera adressé aux candidats à leurs frais par la poste. Le dossier de présélection peut être obtenu par voie électronique à condition que le candidat remplisse la fiche de retrait du dossier.

Ce retrait est matérialisé par une fiche¹ de ~~décharge~~ établie selon un modèle mis à disposition par l'ARMP.

13. Les manifestations d'intérêt sont rédigées en langue française et doivent être déposées en **deux (02) exemplaires physiques** à savoir un **(01) original et une (01) copie**, ainsi qu'une **(01) version électronique scannée sur clé USB en format PDF**, à l'adresse ci-après :

Ministère de l'Economie et des Finances, Cotonou, Route de l'Aéroport, Personne Responsable des Marchés Publics, Secrétariat Permanent situé au rez-de-chaussée du bloc du Cabinet du MEF bureau B-190, mail : prmp@finances.bj, Salifou MAMAN – tél : +229 97-48-70-55 au plus tard le LUN.....26 Août...../2024 à 10h00 au plus tard (heure locale GMT+1).

Le défaut de présentation des manifestations d'intérêt suivant les modalités prévues ci-dessus est éliminatoire. Les candidatures qui ne parviendront pas aux date et heure limites, ci-dessus indiquées, seront purement et simplement rejetées et retournées sans être ouvertes, aux frais des candidats concernés.

¹ Le modèle de cette fiche est téléchargeable sur le site web de l'ARMP : www.armp.bj

Les manifestations d'intérêt (versions physique et électronique) seront ouvertes en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants qui souhaitent être présents, à l'adresse ci-après :

Ministère de l'Economie et des Finances, Cotonou, Route de l'Aéroport, Personne Responsable des Marchés Publics, Secrétariat Permanent situé au rez-de-chaussée du bloc du Cabinet du MEF bureau B-190, mail : prmp@finances.bj, Salifou MAMAN - tél : +229 97-48-70-55 à 10h 30 minutes le26.08./2024.

14. Les candidats peuvent introduire un recours devant la personne responsable des marchés publics ou son supérieur hiérarchique dans le cadre de la procédure de manifestation d'intérêt à l'encontre des actes et décisions de cette dernière leur créant un préjudice en indiquant les références de l'AMI et exposant les motifs de leur recours par lettre recommandée avec demande d'avis de réception ou déposée contre décharge ou récépissé.

Ce recours doit évoquer une violation de la réglementation des marchés publics.

Ce recours doit être exercé dans les *cinq (05) jours* ouvrables avant la date limite de dépôt des candidatures ou au plus tard, dans les *cinq (05) jours* ouvrables de la notification des résultats des manifestations d'intérêt. Il a pour effet de suspendre la procédure de présélection jusqu'à la décision définitive de la personne responsable des marchés publics ou de son supérieur hiérarchique.

La décision de la *personne responsable des marchés publics ou de son supérieur hiérarchique* doit intervenir dans un *délai de trois (03) jours* ouvrables après sa saisine.

En l'absence de suite favorable à son recours, le requérant dispose de deux (02) jours ouvrables à compter de la réception de la réponse de l'autorité contractante ou de l'expiration du délai spécifié ci-dessus (trois (03) jours) pour présenter un recours devant l'Autorité de régulation des marchés publics. Une copie du recours adressé à l'Autorité de régulation des marchés publics est notifiée à la Personne responsable des marchés publics pour ampliation.

**BON A LANCER
DCMP - MEF**

Cotonou, le ...31 juillet 2024...

**La Personne Responsable des Marchés
Publics**



Salifou MAMAN

II- LETTRE DE MANIFESTATION D'INTERET

[Insérer Nom du Candidat]

[Insérer Lieu et date]

Objet : Manifestation d'intérêt pour [indiquer nature de la prestation]

A

Monsieur le [indiquer titre du représentant de l'Autorité Contractante/structure déconcentrée]

Monsieur le [indiquer Titre du représentant de l'Autorité contractante/structure déconcentrée],

Après avoir examiné le dossier de présélection dont nous accusons réception, nous vous soumettons notre candidature à la présélection pour la [indiquer nature de la prestation].

Notre dossier de candidature comprend :

- 1) la présente lettre de manifestation d'intérêt ;
- 2) la note de présentation du cabinet/firme accompagnée de l'organigramme ;
- 3) le registre de commerce/les statuts ;
- 4) les preuves des expériences du cabinet/firme [copies légalisées des attestations de bonne fin d'exécution appuyées des pages de garde et de signature des contrats correspondants (copies simples)] ;
- 5) la liste du personnel professionnel à affecter à la mission appuyée de la copie simple des diplômes etc. ;

Veuillez agréer, Monsieur le [indiquer le titre du représentant de l'Autorité contractante/structure déconcentrée], l'assurance de notre considération distinguée.

(Signature et cachet du responsable/représentant habilité du cabinet/firme





République du Bénin

Présidence de la République

BON A LANCER
CGMP/PR



Agence de Développement de Sèmè City

Cellule de Contrôle des Marchés
Publics de la Présidence de la
République
BON A LANCER
Retiré le... 02/02/2024
Nom... Houngbo
Prénom... Amel
Signature... [Signature]

MARCHE DE PRESTATIONS INTELLECTUELLES

DOSSIER DE PRESELECTION

Émis le : 09 AOÛT 2024

Pour la sélection d'un cabinet pour la mise en œuvre des formations en usinage bois et broderie numérique

Avis à Manifestation d'Intérêt N° : PI_DPIO_86934

Source de financement : Budget National

Gestion : 2024

Imputation budgétaire : 055002013230230002000307109426391



Août 2024

KPADONOU D. Macchabées
Administrateur des Services Financiers



République du Bénin
Présidence de la République
Agence de Développement de Sèmè City



I. AVIS A MANIFESTATION D'INTERET (AMI)

Structure : Agence de Développement de Sèmè City

Objet : Sélection d'un cabinet pour la mise en œuvre des formations en usinage bois et broderie numérique.

Référence du marché : PI_DPIO_86934

Avis N° /ADSC/PRMP-DPIO/SP-PRMP/2024 du 09 AOÛT 2024

1. Le présent avis à manifestation d'intérêt (AMI) fait suite au Plan de Passation des Marchés Publics de l'Agence de Développement de Sèmè City (ADSC) publié sur le portail web des marchés publics du Bénin le 16 avril 2024.
2. L'Agence de Développement de Sèmè City (ADSC) a obtenu dans le cadre de l'exécution de son budget des fonds du budget de l'État, afin de financer les activités du projet SÈMÈ CITY, et à l'intention d'utiliser une partie de ces fonds pour effectuer des paiements au titre du marché de prestations intellectuelles relatif à la sélection d'un cabinet pour la mise en œuvre des formations en usinage bois et broderie numérique inscrit sous le numéro n° PI_DPIO_86934.
3. Ces prestations visent à accompagner l'Agence de Développement de Sèmè pour la mise en œuvre des formations en usinage bois et broderie numérique. Elles comprennent de façon spécifique :

> Pour le lot 1

- Formation des équipes du Makerspace :
 - o Former les équipes du Makerspace à l'utilisation avancée des brodeuses numériques.
 - o Former les équipes à la maintenance préventive et corrective des brodeuses numériques.
- Développement de compétences pédagogiques :
 - o Développer des compétences pédagogiques chez les équipes du Makerspace pour qu'elles puissent devenir formateurs.
 - o Assurer que les équipes peuvent concevoir et dispenser des programmes de formation efficaces, incluant la création de supports pédagogiques adaptés.
- Formation des membres de la communauté :
 - o Former les membres de la communauté (artisans mode et textiles, stylistes, passionnés de mode) à l'utilisation avancée des brodeuses numériques.
 - o Faciliter la transition des artisans de la méthode de broderie traditionnelle à la broderie numérique en fournissant des ateliers pratiques et des ressources éducatives.
- Intégration des compétences dans les programmes de Sèmè City :
 - o Intégrer les compétences et formations acquises dans les programmes d'innovation et de développement technologique de Sèmè City.
 - o Promouvoir l'utilisation des brodeuses numériques dans les projets entrepreneuriaux et académiques au sein de Sèmè City, en créant des opportunités de collaboration et de démonstration.

> Pour le lot 2 :

- Formation des équipes du Makerspace :
 - o Former les équipes du Makerspace à l'utilisation avancée des machines d'usinage bois.
 - o Former les équipes à la maintenance préventive et corrective des machines d'usinage bois.
- Développement de compétences pédagogiques :

BON A LANCER
CCMP/PR

- o Développer des compétences pédagogiques chez les équipes du Makerspace pour qu'elles puissent devenir formateurs.
- o Assurer que les équipes peuvent concevoir et dispenser des programmes de formation efficaces, incluant la création de supports pédagogiques adaptés.
- **Formation des membres de la communauté :**
 - o Former les membres de la communauté (artisans, menuisiers, passionnés de travail du bois) à l'utilisation avancée des machines d'usinage bois.
 - o Faciliter la transition des artisans de la méthode traditionnelle à l'usinage bois numérique en fournissant des ateliers pratiques et des ressources éducatives.
- **Intégration des compétences dans les programmes de Sèmè City :**
 - o Intégrer les compétences et formations acquises dans les programmes d'innovation et de développement technologique de Sèmè City.
 - o Promouvoir l'utilisation des machines d'usinage bois dans les projets entrepreneuriaux et académiques au sein de Sèmè City, en créant des opportunités de collaboration et de démonstration.

> Pour le lot 3:

- Former les artisans à l'utilisation des outils numériques de conception et de production.
- Accompagner une première cohorte de 10 artisans dans le développement de prototypes et de projets économiquement viables.
- Faciliter l'accès des artisans aux marchés nationaux et internationaux par la digitalisation de leurs processus.
- Créer un écosystème favorable à l'innovation et à l'entrepreneuriat dans le secteur artisanal.
- Former les équipes du Parc d'Innovation Ouverte de Sèmè City à la mise en place et à la gestion du programme TechIMA for Artisans.

Cet avis à manifestation d'intérêt (AM) porte sur trois (03) lots pouvant être attribués séparément et libellés comme suit :

- > Lot N°1 : **Formation à l'utilisation de la broderie numérique :**
- > Lot N°2 : **Formation à l'usage des machines d'usinage bois :**
- > Lot N°3 : **Accompagnement pour la mise en œuvre du programme DIGITAL ARTISANS.**

4. Le délai de réalisation de la mission pour chaque lot est de :

- > Un (01) mois pour le lot N°1
- > Dix (10) jours pour le lot N°2
- > Quatre (04) mois pour le lot N°3



5. Les candidats intéressés sont invités à manifester leur intérêt pour les prestations décrites pour chaque lot, ci-dessus, en fournissant les informations indiquant qu'ils sont qualifiés pour exécuter les prestations (nature des activités du cabinet/firme en relation avec le domaine des prestations, nombre d'expériences générales du cabinet/firme dans le domaine des prestations, nombre d'expériences spécifiques du cabinet/firme dans le domaine des prestations, organisation technique et managériale du cabinet/firme, liste du personnel professionnel à affecter à la mission). Il est demandé aux candidats de fournir ces informations en ne dépassant pas 15 pages environ. Les candidats peuvent s'associer pour renforcer leurs compétences respectives.

NB : Il est à noter que les quinze (15) pages dont il est question concerne uniquement la méthodologie et le plan de travail

- 6. Les critères demandés seront appréciés à travers les preuves énumérées dans le tableau des critères de sélection.
- 7. Une liste des candidats (au moins cinq (05) et au plus huit (08)) présentant au mieux les aptitudes requises pour exécuter les prestations sera établie par l'Autorité Contractante. Cette liste restreinte doit contenir au moins deux candidats de nationalité béninoise dès lors qu'ils remplissent les critères de présélection requis. Pour l'intégration de ces candidats de nationalité béninoise, l'Autorité Contractante remplacera le/les dernier(s) candidat(s) de la liste restreinte ou ceux des pays ayant plus de deux (2) candidats sur la liste restreinte.
- 8. Les candidats présélectionnés seront ensuite invités à présenter leurs propositions techniques et financières et un candidat sera sélectionné selon la méthode de sélection fondée sur la qualité et sur le coût (SFQC).

9. Aux date et heure limites de dépôt des candidatures, si moins de cinq (05) candidats sont présélectionnés, l'autorité contractante peut, soit contacter directement d'autres cabinets ou firmes en fonction de leurs aptitudes à exécuter les prestations, soit relancer pour un minimum de dix (10) jours calendaires la procédure en vue de compléter la liste restreinte.

10. La présélection sur la liste restreinte tiendra compte des critères ci-après :

➤ Pour le Lot 1 : Formation à l'utilisation de la broderie numérique

Critères d'évaluation	Note pour le critère	Sous-critères d'évaluation et note	Moyens de Preuve à fournir par le candidat
1. Nature des activités du cabinet/firme en relation avec le domaine des prestations	10	Être un cabinet ou une structure, spécialisé dans la formation et/ou la réalisation de broderie numérique ou dans le domaine du textile : 10 points Si non inscription au RCCM/STATUT : 00 point	Inscription du domaine d'activités sur le Registre de Commerce ou les statuts (ou tout autre document tenant lieu de ceux-ci suivant la législation du pays du soumissionnaire)
2. Nombre d'expériences générales du cabinet/firme dans le domaine des prestations au cours des cinq (05) dernières années	25	<p>Pour les anciens cabinets/firmes</p> <ul style="list-style-type: none"> - Avoir au moins trois (03) ans d'expérience pratique dans le domaine du textile industriel ou de la broderie numérique ou dans la formation dans l'un de ces deux domaines (25 points) • Expérience prouvée supérieure ou égal à 3 ans : 25 points • Expérience prouvée comprise entre 2 et 3 ans : 20 points • Expérience prouvée comprise entre 1 an et 2 ans : 10 points • Expérience inférieure à 1 an : 00 point <p>Pour les cabinets/firmes naissants et ceux qui n'ont pas encore trois (3) ans d'existence</p> <p>Le chef de formation proposé doit :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Avoir au moins trois (03) ans d'expérience dans le domaine du textile industriel : 25 points • Expérience prouvée supérieure ou égal à 3 ans : 25 points • Expérience prouvée comprise entre 2 et 3 ans : 20 points • Expérience prouvée comprise entre 1 an et 2 ans : 10 points • Expérience inférieure à 1 an : 00 point 	<p>Pour les anciens cabinets/firmes</p> <p>Pour les anciens cabinets/firmes</p> <ul style="list-style-type: none"> - Copies légalisées ou copies conformes à l'originale des attestations de bonne fin d'exécution du cabinet (personne morale, candidat au présent marché), de service fait, de bonne exécution, de procès-verbaux de réception ou de validation des livrables ou de service fait (pour chacune des expériences) ou tout autre preuve tenant lieu, appuyée dans un cas ou dans l'autre des pages de garde et de signature des contrats correspondants (copies simples) <p>Ou</p> <ul style="list-style-type: none"> - Pour chaque cohorte de formation, le cabinet (candidat présent marché) doit fournir la liste des apprenants ainsi qu'une copie des attestations de succès délivrées aux apprenants appuyées des preuves d'inscriptions de ces derniers. <p>Pour les cabinets/firmes naissants et ceux qui n'ont pas encore trois (3) ans</p>

**BON A LANCER
CCMP/PR**

Moyens de Preuve à fournir par le candidat	d'existence	Preuves légalisées ou certifiées conformes à l'original des expériences professionnelles du chef de mission. Copies légalisées des certificats. Copie du CV du chef de mission. NB : pour être prise en compte, les références professionnelles du chef de mission doivent être justifiées par des copies légalisées ou copies conformes à l'originale des attestations de bonne fin d'exécution, de service fait, de bonne exécution, de travail, les procès-verbaux de réception ou de validation des livrables (pour chacune des expériences) ou tout autre preuve tenant lieu appuyée dans un cas ou dans l'autre des pages de garde et de signature des contrats correspondants (copies simples).	Critères d'évaluation
Moyens de Preuve à fournir par le candidat	d'existence	Preuves légalisées ou copies conformes à l'original des attestations de bonne fin d'exécution du cabinet (personne morale, candidat au présent marché), de service fait, de bonne exécution, de procès-verbaux de réception ou de validation des livrables ou de service fait (pour chacune des expériences) ou tout autre preuve tenant lieu, appuyée dans un cas ou dans l'autre des pages de garde et de signature des contrats correspondants (copies simples).	Critères d'évaluation
Moyens de Preuve à fournir par le candidat	d'existence	Preuves légalisées ou copies conformes à l'original des attestations de bonne fin d'exécution du cabinet (personne morale, candidat au présent marché), de service fait, de bonne exécution, de procès-verbaux de réception ou de validation des livrables ou de service fait (pour chacune des expériences) ou tout autre preuve tenant lieu, appuyée dans un cas ou dans l'autre des pages de garde et de signature des contrats correspondants (copies simples).	Critères d'évaluation
Moyens de Preuve à fournir par le candidat	d'existence	Preuves légalisées ou certifiées conformes à l'original des expériences professionnelles du chef de mission. Copies légalisées des certificats. Copie du CV du chef de mission. NB : pour être prise en compte, les références professionnelles du chef de mission doivent être justifiées par des copies légalisées ou copies conformes à l'originale des attestations de bonne fin d'exécution, de service fait, de bonne exécution, de travail, les procès-verbaux de réception ou de validation des livrables (pour chacune des expériences) ou tout autre preuve tenant lieu appuyée dans un cas ou dans l'autre des pages de garde et de signature des contrats correspondants (copies simples).	Critères d'évaluation
Moyens de Preuve à fournir par le candidat	d'existence	Preuves légalisées ou copies conformes à l'original des attestations de bonne fin d'exécution du cabinet (personne morale, candidat au présent marché), de service fait, de bonne exécution, de procès-verbaux de réception ou de validation des livrables ou de service fait (pour chacune des expériences) ou tout autre preuve tenant lieu, appuyée dans un cas ou dans l'autre des pages de garde et de signature des contrats correspondants (copies simples).	Critères d'évaluation
Moyens de Preuve à fournir par le candidat	d'existence	Preuves légalisées ou copies conformes à l'original des attestations de bonne fin d'exécution du cabinet (personne morale, candidat au présent marché), de service fait, de bonne exécution, de procès-verbaux de réception ou de validation des livrables ou de service fait (pour chacune des expériences) ou tout autre preuve tenant lieu, appuyée dans un cas ou dans l'autre des pages de garde et de signature des contrats correspondants (copies simples).	Critères d'évaluation
Moyens de Preuve à fournir par le candidat	d'existence	Preuves légalisées ou copies conformes à l'original des attestations de bonne fin d'exécution du cabinet (personne morale, candidat au présent marché), de service fait, de bonne exécution, de procès-verbaux de réception ou de validation des livrables ou de service fait (pour chacune des expériences) ou tout autre preuve tenant lieu, appuyée dans un cas ou dans l'autre des pages de garde et de signature des contrats correspondants (copies simples).	Critères d'évaluation
Moyens de Preuve à fournir par le candidat	d'existence	Preuves légalisées ou copies conformes à l'original des attestations de bonne fin d'exécution du cabinet (personne morale, candidat au présent marché), de service fait, de bonne exécution, de procès-verbaux de réception ou de validation des livrables ou de service fait (pour chacune des expériences) ou tout autre preuve tenant lieu, appuyée dans un cas ou dans l'autre des pages de garde et de signature des contrats correspondants (copies simples).	Critères d'évaluation
Moyens de Preuve à fournir par le candidat	d'existence	Preuves légalisées ou copies conformes à l'original des attestations de bonne fin d'exécution du cabinet (personne morale, candidat au présent marché), de service fait, de bonne exécution, de procès-verbaux de réception ou de validation des livrables ou de service fait (pour chacune des expériences) ou tout autre preuve tenant lieu, appuyée dans un cas ou dans l'autre des pages de garde et de signature des contrats correspondants (copies simples).	Critères d'évaluation

BON A LANCER
CCMP/PPR

50

3. Nombre d'expériences spécifiques du cabinet/firme dans le domaine des prestations au cours des cinq (05) dernières années.

Critères d'évaluation	Note pour le critère	Sous-critères d'évaluation et note	Moyens de Preuve à fournir par le candidat
			<p>naissants et ceux qui n'ont pas encore trois (3) ans d'existence</p> <p>Preuves des expériences professionnelles du chef de mission.</p> <p>NB : pour être prise en compte, les références professionnelles du chef de mission doivent être justifiées par des copies légalisées ou copies conformes à l'originale, de attestations de bonne fin d'exécution, de travail, de service fait, de bonne exécution les procès-verbaux de réception ou de validation des livrables (pour chacune des expériences) ou tout autre preuve tenant lieu appuyée dans un cas ou dans l'autre des pages de garde et de signature des contrôls correspondants (copies simples).</p>
Organisation technique et managériale du cabinet/firme	05	<ul style="list-style-type: none"> - Organisation technique : 2,5 points - Organisation managériale : 2,5 points 	Note de présentation du Cabinet/firme et son organigramme
<p>6. Liste du personnel professionnel à affecter à la mission</p> <p>❖ Une (01) Chef d'atelier ou de Formation : BAC+3 ou équivalent en management avec les expériences avérées dans le secteur de la mode, du stylisme, design, textile, technologie de broderie numérique ou un domaine connexe</p> <p>❖ Un (01) Technicien Spécialiste en Broderie Numérique : certification dans les domaines de la mode, du stylisme, design, textile, technologie de broderie numérique ou domaine connexe.</p>	10	<p>Liste du personnel : 02 points</p> <p>Diplômes ou attestation de diplôme ou attestation de succès ou attestation de réussite ou de formation :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Pour le Chef de formation : 04 points - Pour le Technicien Spécialiste en Broderie Numérique : 04 points <p>Diplôme ou attestation de diplôme ou attestation de succès ou attestation de réussite non fournis : 0 point</p>	<p>BON A LANCER CCMP/PR</p> <p>Liste du personnel et copie simple des diplômes</p>
TOTAL	100		

➤ Pour le Lot 2 : Formation à l'usage des machines d'usinage bois

Critères d'évaluation	Note pour le critère	Sous-critères d'évaluation et note	Moyens de Preuve à fournir par le candidat
1. Nature des activités du cabinet/firme en relation avec le domaine des prestations	10	<p>Être un cabinet ou une structure, spécialisée dans la formation et/ou l'ingénierie mécanique, l'ingénierie mécatronique, la menuiserie, l'ébénisterie, ou la fabrication de mobiliers avec l'usage de machine à commande numérique: 10 points</p> <p>Si non inscription au RCCM/STATUT: 00 point</p>	<p>Inscription du domaine d'activités sur le Registre de Commerce ou les statuts (ou tout autre document tenant lieu de ceux-ci suivant la législation du pays du soumissionnaire)</p>
<p>2. Nombre d'expériences générales du cabinet/firme dans le domaine des prestations au cours des cinq (05) dernières années</p>	25	<p>Pour les anciens cabinets/firmes:</p> <ul style="list-style-type: none"> - Avoir au moins trois (03) ans d'expérience pratique dans le domaine de la formation et/ou la fabrication en menuiserie, l'ébénisterie, ou la fabrication de mobiliers avec l'usage de machine à commande numérique: 25 points • Expérience prouvée supérieure ou égal à 3 ans : 25 points • Expérience prouvée comprise entre 2 et 3 ans : 15 points • Expérience prouvée comprise entre 1 an et 2 ans : 10 points • Expérience inférieure à 1 an : 00 point <p>Pour les cabinets/firmes naissants et ceux qui n'ont pas encore trois (3) ans d'existence</p> <p>Le chef de formation proposé doit :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Avoir au moins quatre (04) ans d'expérience pratique dans le domaine de l'industrie : 25 points • Expérience prouvée supérieure ou égal à 4 ans : 25 points • Expérience prouvée supérieure ou égal à 4 ans : 25 points • Expérience prouvée comprise entre 3 et 4 ans : 15 points • Expérience prouvée comprise entre 2 an et 3 ans : 10 points • Expérience inférieure à 2 ans : 00 point 	<p>Pour les anciens cabinets/firmes</p> <p>Pour les anciens cabinets/firmes:</p> <ul style="list-style-type: none"> - Copies légalisées ou copies conformes à l'originale des attestations de bonne fin d'exécution du cabinet (personne morale, candidat au présent marché), de service fait, de bonne exécution, de procès-verbaux de réception ou de validation des livrables ou de service fait (pour chacune des expériences) ou tout autre preuve tenant lieu, appuyée dans un cas ou dans l'autre des pages de garde et de signature des contrats correspondants (copies simples) <p>Ou</p> <ul style="list-style-type: none"> - Pour chaque cohorte de formation, le cabinet (candidat au présent marché) doit fournir la liste des apprenants ainsi qu'une copie des attestations de succès délivrées aux apprenants appuyées des preuves d'inscriptions de ces derniers. <p>Pour les cabinets/firmes naissants et ceux qui n'ont pas encore trois (3) ans d'existence</p> <p>Preuves légalisées des expériences professionnelles du chef de mission.</p> <p>Copies légalisées des certificats,</p> <p>Copie du CV du chef de mission.</p> <p>NB : pour être prise en compte, les références professionnelles du chef de</p>

MINISTRE DE L'INDUSTRIE
 CCMP/PR

Critères d'évaluation	Note pour le critère	Sous-critères d'évaluation et note	Moyens de Preuve à fournir par le candidat
			mission doivent être justifiées par des copies légalisées ou copies conformes à l'originale des attestations de bonne fin d'exécution, de service fait, de bonne exécution, les procès-verbaux de réception ou de validation des livrables (pour chacune des expériences) ou tout autre preuve tenant lieu appuyée dans un cas ou dans l'autre des pages de garde et de signature des contrats correspondants (copies simples).
3. Nombre d'expériences spécifiques du cabinet/firme dans le domaine des prestations au cours des cinq (05) dernières années	50	<p>Pour les anciens cabinets/firmes</p> <ul style="list-style-type: none"> Avoir réalisé au moins deux (02) missions dans le domaine de la formation à l'usage des machines à commande numérique pour l'usinage du bois ; 25 points par mission prouvée pour un total de 50 points ; <p>Pour les cabinets/firmes naissants et ceux qui n'ont pas encore trois (3) ans d'existence</p> <p>Le chef de formation proposé doit :</p> <ul style="list-style-type: none"> Avoir réalisé au moins deux (02) missions dans le domaine de la formation à l'usage des machines à l'usage du bois ; 25 points pour la mission prouvée pour un total de 50 points ; 	<ul style="list-style-type: none"> Pour les anciens cabinets/firmes Pour les anciens cabinets/firmes <ul style="list-style-type: none"> Copies légalisées ou copies conformes à l'originale des attestations de bonne fin d'exécution du cabinet (personne morale, candidat au présent marché), de service fait, de bonne exécution, de procès-verbaux de réception ou de validation des livrables ou de service fait (pour chacune des expériences) ou tout autre preuve tenant lieu, appuyée dans un cas ou dans l'autre des pages de garde et de signature des contrats correspondants (copies simples) Ou Pour chaque cohorte de formation, le cabinet (candidat présent marché) doit fournir la liste des apprenants ainsi qu'une copie des attestations de succès délivrées aux apprenants appuyées des preuves d'inscriptions de ces derniers. Pour les cabinets/firmes naissants et ceux qui n'ont pas encore trois (3) ans d'existence Preuves des expériences professionnelles du chef de mission. NB : pour être prise en compte, les références professionnelles du chef de mission doivent être justifiées par des copies légalisées ou copies

Critères d'évaluation	Note pour le critère	Sous-critères d'évaluation et note	Moyens de Preuve à fournir par le candidat
			conformes à l'originale des attestations de bonne fin d'exécution, de service fait, de bonne exécution les procès-verbaux de réception ou de validation des livrables (pour chacune des expériences) ou tout autre preuve tenant lieu appuyée dans un cas ou dans l'autre des pages de garde et de signature des contrats correspondants (copies simples).
5. Organisation technique et managériale du cabinet/firme	05	<ul style="list-style-type: none"> - Organisation technique : 2,5 points - Organisation managériale : 2,5 points 	Note de présentation du Cabinet/firme et son organigramme.
<p>6. Liste du personnel professionnel à affecter à la mission</p> <p>❖ Une (01) Chef d'atelier ou de Formation : BAC+3 ou équivalent en management avec des expériences avérées en ingénierie mécanique, usinage bois, ébénisterie, ou un domaine connexe.</p> <p>❖ Un (01) Technicien Spécialiste en usinage bois :</p> <ul style="list-style-type: none"> - BAC+3 ou équivalent en ingénierie mécanique ou ébénisterie ou domaine connexe Ou - certification l'usage de machine à commande numérique dans le domaine de l'usinage bois ou ébénisterie ou tout autre domaine connexe 	10	<p>Liste du personnel : 02 points</p> <p>Diplômes ou attestation de diplôme ou attestation de succès ou attestation de réussite :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Pour le Chef de formation : 04 points - Pour le Technicien Spécialiste en usinage bois : 04 points <p>Diplôme/certificat/attestation de diplôme ou attestation de succès ou attestation de réussite non fournis : 0 point</p>	<p>Liste du personnel et copie simple des diplômes</p>
TOTAL	100		

**BON A LANCER
CCMP/IPR**

➤ Pour le Lot 3 : Accompagnement pour la mise en œuvre du programme DIGITAL ARTISANS

Critères d'évaluation	Note pour le critère	Sous-critères d'évaluation et note	Moyens de Preuve à fournir par le candidat
1. Nature des activités du cabinet/firme en relation avec le domaine des prestations	10	Être un cabinet, ou une structure, spécialisée dans la formation et/ou l'accompagnement de jeunes entrepreneurs ou start up : 10 points Si non inscription au RCCM/STATUT : 00 point	Inscription du domaine d'activités sur le Registre de Commerce ou les statuts (ou tout autre document tenant lieu de ceux-ci suivant la législation du pays du soumissionnaire)
2. Nombre d'expériences générales du cabinet/firme dans le domaine des prestations au cours des cinq (05) dernières années	25	Pour les anciens cabinets/firmes : - Avoir au moins trois (03) ans d'expérience dans le domaine de la formation et/ou l'accompagnement de jeunes entrepreneurs ou start up <ul style="list-style-type: none"> • Expérience prouvée supérieure ou égal à 3 ans : 25 points • Expérience prouvée comprise entre 2 et 3 ans : 15 points • Expérience prouvée comprise entre 1 an et 2 ans : 10 points • Expérience inférieure à 1 an : 00 point Pour les cabinets/firmes naissants et ceux qui n'ont pas encore trois (3) ans d'existence Le chef de mission proposé doit : - Avoir au moins quatre (04) ans d'expérience dans le domaine de l'accompagnement de jeunes entrepreneurs et /ou start up. 25 points <ul style="list-style-type: none"> • Expérience prouvée supérieure ou égal à 4 ans : 25 points • Expérience prouvée comprise entre 3 et 4 ans : 15 points • Expérience prouvée comprise entre 2 an et 3 ans : 10 points • Expérience inférieure à 2 ans : 00 point <div style="border: 2px solid blue; padding: 5px; display: inline-block; margin-top: 10px;">BON A LANCER CCMP/PR</div>	Pour les anciens cabinets/firmes Pour les anciens cabinets/firmes Copies légalisées ou copies conformes à l'originale des attestations de bonne fin d'exécution, de service fait, de bonne exécution, les procès-verbaux de réception ou de validation des livrables (pour chacune des expériences) ou tout autre preuve tenant lieu appuyée dans un cas ou dans l'autre des pages de garde et de signature des contrats correspondants (copies simples) Pour les cabinets/firmes naissants et ceux qui n'ont pas encore trois (3) ans d'existence Preuves légalisées des expériences professionnelles du chef de mission. Copies légalisées des certificats. Copie du CV du chef de mission. NB : pour être prise en compte, les références professionnelles du chef de mission doivent être justifiées par des copies légalisées ou copies conformes à l'originale des attestations de bonne fin d'exécution, de service fait, de bonne exécution, les procès-verbaux de réception ou de validation des livrables (pour chacune des expériences) ou tout autre preuve tenant lieu appuyée dans un cas ou dans l'autre des pages de garde et de signature des contrats correspondants (copies simples).
3. Nombre d'expériences spécifiques du cabinet/firme dans le	50	Pour les anciens cabinets/firmes <ul style="list-style-type: none"> • Avoir réalisé au moins deux (02) missions dans l'accompagnement 	<ul style="list-style-type: none"> • Pour les anciens cabinets/firmes Copies légalisées ou copies conformes à l'originale des attestations de bonne fin

Critères d'évaluation	Note pour le critère	Sous-critères d'évaluation et note	Moyens de Preuve à fournir par le candidat
<p>domaine des prestations au cours des cinq (05) dernières années:</p>		<p>des jeunes entrepreneurs et start up : 25 points par mission prouvée pour un total de 50 points ;</p> <p>Pour les cabinets/firmes naissants et ceux qui n'ont pas encore trois (3) ans d'existence</p> <p>Le chef de formation proposé doit :</p> <ul style="list-style-type: none"> Avoir réalisé, au moins deux (02) missions dans l'accompagnement des jeunes entrepreneurs et start up : 25 points par mission prouvée pour un total de 50 points ; 	<p>d'exécution, de service fait, de bonne exécution les procès-verbaux de réception ou de validation des livrables (pour chacune des expériences) ou tout autre preuve tenant lieu appuyée dans un cas ou dans l'autre des pages de garde et de signature des contrats correspondants (copies simples)</p> <ul style="list-style-type: none"> Pour les cabinets/firmes naissants et ceux qui n'ont pas encore trois (3) ans d'existence <p>Preuves des expériences professionnelles du chef de mission.</p> <p>NB : pour être prise en compte, les références professionnelles du chef de mission doivent être justifiées par des copies légalisées ou copies conformes à l'originale des attestations de bonne fin d'exécution, de service fait, de bonne exécution les procès-verbaux de réception ou de validation des livrables (pour chacune des expériences) ou tout autre preuve tenant lieu appuyée dans un cas ou dans l'autre des pages de garde et de signature des contrats correspondants (copies simples).</p>
<p>5. Organisation technique et managériale du cabinet/firme</p>	<p>05</p>	<ul style="list-style-type: none"> Organisation technique : 2,5 points Organisation managériale : 2,5 points 	<p>Note de présentation du Cabinet/firme et son organigramme</p>
<p>4. Liste du personnel professionnel à affecter à la mission</p> <ul style="list-style-type: none"> Une (01) Chef de mission : BAC+5 en gestion du projet, gestion des entreprises, ou un domaine connexe avec des expériences avérées en accompagnement de promoteurs et/ou porteurs de projets dans les Industries Créatives et Culturelles Un (01) expert : Bac+3 en science de gestion, social ou équivalent avec des 	<p>10</p>	<p>Liste du personnel : 02 points</p> <p>Diplômes/attestation de diplôme ou attestation de succès ou attestation de réussite :</p> <ul style="list-style-type: none"> Pour le Chef de mission : 04 points Pour les deux experts : 02 points pour chacun soit un total de 04 points <p>Diplôme ou attestation de diplôme ou attestation de succès ou attestation de réussite non fournis : 0 point</p>	<p>Liste du personnel et copie simple des diplômes</p>

BON A LANGEN
CCMP/PR

Critères d'évaluation	Note pour le critère	Sous-critères d'évaluation et note	Moyens de Preuve à fournir par le candidat
expériences avérées en accompagnement de promoteurs et/ou porteurs de projets dans les Industries Créatives et Culturelles ✦ Un (01) expert : Bac+3 en design ou équivalent, avec un minimum de 3 ans d'expériences			
TOTAL	100		

BON A LAUNCE
CCMP/PR

La note minimale requise pour être présélectionné est de soixante-cinq (65) points et le nombre de candidats présélectionnés ne saurait être inférieur à cinq (05) et supérieur à huit (08). Toutefois, conformément aux dispositions de l'article 36 de la loi n°2020-26 du 29 septembre 2020 portant code des marchés publics en République du Bénin, la liste restreinte est constituée quel que soit le nombre de candidature reçu à l'issue d'une relance ou après consultation de cabinets qualifiés comme décrit au point 9 du présent AMI.

En cas d'égalité du nombre total de points obtenus, le cabinet/firme ayant réalisé plus de missions spécifiques sera privilégié.

- Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations auprès de la Personne Responsable des Marchés Publics à l'adresse ci-dessous : Agence de Développement de Sèmè City sise au Quartier Djominhoutin "Immeuble Sèmè One No 740, rue 12.052", à Cotonou, tél : (+229) 21 36 88 15, E-mail : sc.pmp@semecity.com, et prendre connaissance du document d'avis à manifestation d'intérêt au secrétariat de la Personne Responsable des Marchés Publics à l'adresse mentionnée ci-après : Secrétariat de la Personne Responsable des Marchés Publics de l'Agence de Développement de Sèmè City sise au Quartier Djominhoutin "Immeuble Sèmè One No 740, rue 12.052" à Cotonou, E-mail : sc.pmp@semecity.com, de 8h 00 minute à 12h 30 et de 14h à 17h 30 minutes.

Les manifestations d'intérêts doivent être accompagnées d'une lettre de manifestation d'intérêts dûment signée par le candidat et préciser, le ou les lots pour lesquels ce dernier soumissionne.

- Les candidats intéressés peuvent obtenir gratuitement le dossier de présélection complet à compter du 12/082024. Le dossier de présélection en version papier ou en version électronique sous le format PDF sera immédiatement remis aux candidats intéressés sur simple présentation de ces derniers au secrétariat permanent des marchés publics au Secrétariat de la Personne Responsable des Marchés Publics de l'Agence de Développement de Sèmè City sise au Quartier Djominhoutin "Immeuble Sèmè One No 740, rue 12.052" à Cotonou, E-mail : sc.pmp@semecity.com. Ce dossier peut être obtenu par voie électronique à condition que la candidat remplisse la fiche de retrait du dossier.

Ce retrait est matérialisé par une fiche de décharge établie selon un modèle mis à disposition par l'ARMP.

- Les manifestations d'intérêt sont rédigées en langue française et doivent être déposées en deux (02) exemplaires physiques à savoir un (01) original et une (01) copie, ainsi qu'une (01) version électronique scannée sur clé USB en format PDF, à l'adresse ci-après Secrétariat de la Personne Responsable des Marchés Publics de l'Agence de Développement de Sèmè City (ADSC) sise au Quartier Djominhoutin "Immeuble Sèmè One No 740, rue 12.052 à Cotonou au plus tard le Le défaut de présentation des manifestations d'intérêt suivant

les modalités prévues ci-dessus est éliminatoire. Les candidatures qui ne parviendront pas aux date et heure limites, ci-dessus indiquées, seront purement et simplement rejetées et retournées sans être ouvertes, aux frais des candidats concernés.

Les manifestations d'intérêt (versions physique et électronique) seront ouvertes en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants qui souhaitent être présents, à l'adresse ci-après : Salle de réunion de l'Agence de Développement de Sèmè City le 22/08/2024 à 10 heures 30 minutes.

14. Les manifestations d'intérêt doivent être présentées et déposées par lot sous peine de rejet.
15. Les candidats peuvent introduire un recours devant la personne responsable des marchés publics ou son supérieur hiérarchique dans le cadre de la procédure de manifestation d'intérêt à l'encontre des actes et décisions de cette dernière leur créant un préjudice en indiquant les références de l'AMI et exposant les motifs de leur recours par lettre recommandée avec demande d'avis de réception ou déposée contre décharge ou récépissé.

Ce recours doit évoquer une violation de la réglementation des marchés publics.

Ce recours doit être exercé dans les deux (02) jours ouvrables avant la date limite de dépôt des candidatures ou au plus tard, dans les deux (02) jours ouvrables de la notification des résultats des manifestations d'intérêt. Il a pour effet de suspendre la procédure de présélection jusqu'à la décision définitive de la personne responsable des marchés publics ou de son supérieur hiérarchique.

La décision de la personne responsable des marchés publics ou de son supérieur hiérarchique doit intervenir dans un délai de deux (02) jours ouvrables après sa saisine.

En l'absence de suite favorable à son recours, le requérant dispose de deux (02) jours ouvrables à compter de la réception de la réponse de l'autorité contractante ou de l'expiration du délai spécifié ci-dessus (deux (02) jours) pour présenter un recours devant l'Autorité de régulation des marchés publics. Une copie du recours adressé à l'Autorité de régulation des marchés publics est notifiée à la Personne responsable des marchés publics pour ampliation.

Fait à Cotonou le, 09 Aout 2024 **BON A LANCER**
CCMP/PR



Mondoukpè H. FADONOUGBO
PRMP/ADSC

II. LETTRE DE MANIFESTATION D'INTERET

[insérer Nom du Candidat]

[insérer Lieu et date]

Objet : Manifestation d'intérêt pour [indiquer nature de la prestation]

A

Monsieur le [indiquer titre du représentant
de l'Autorité Contractante/structure
déconcentrée]

Monsieur le [indiquer Titre du représentant de l'Autorité contractante/structure déconcentrée].

Après avoir examiné le dossier de présélection dont nous accusons réception, nous vous soumettons notre candidature à la présélection pour la [indiquer nature de la prestation].

Notre dossier de candidature comprend :

- 1) la présente lettre de manifestation d'intérêt ;
- 2) la note de présentation du cabinet/firme accompagnée de l'organigramme ;
- 3) le registre de commerce/les statuts ;
- 4) les preuves des expériences du cabinet/firme [copies légalisées des attestations de bonne fin d'exécution appuyées des pages de garde et de signature des contrats correspondants (copies simples)]¹ ;
- 5) la liste du personnel professionnel à affecter à la mission appuyée de la copie simple des diplômes etc.² ;

BON A LANCER
CCMP/PR

Veuillez agréer, Monsieur le [indiquer le titre du représentant de l'Autorité contractante/structure déconcentrée], l'assurance de notre considération distinguée.

(Signature et cachet du responsable/représentant habilité du cabinet/firme

¹ Pour les cabinets/firmes naissants et ceux qui n'ont pas encore trois (3) ans d'existence, preuves légalisées des expériences professionnelles du personnel d'encadrement

² Les exigences des points 4 et 5 ne sont pas applicables pour la constitution des bases de données des demandes de cotation

BON A LANCER

Sous-section A. Instructions aux Candidats (IC)

SECTION 0. AVIS D'APPEL D'OFFRES

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT NATIONAL

Nom de l'Autorité contractante : Agence de Contrôle des Installations Electriques Intérieures (CONTRELEC)

Objet : Réalisation des travaux de mise aux normes/mise en sécurité des installations électriques intérieures de 10 bâtiments administratifs.

Référence SIGMAP : T_C-PSEBA_91194

AVIS N° 023-AON/2024/MEEM/CONTRELEC/ DNCMP/PRMP/SP-PRMP du 09/03/2024

Identification de la procédure : Appel d'Offres Ouvert National

1. Cet Avis d'appel d'offres fait suite au plan de passation des marchés publics de CONTRELEC publié sur le portail web des marchés publics du Bénin le 23 mai 2024 (Version 2).

2. Le CONTRELEC a obtenu dans le cadre de l'exécution de son budget, des fonds du budget national, afin de financer le Projet de Sécurisation Électrique des Bâtiments Administratifs (PSEBA), et a l'intention d'utiliser une partie de ces fonds pour effectuer des paiements au titre du Marché de **réalisation des travaux de mise aux normes/mise en sécurité des installations électriques intérieures de 10 bâtiments administratifs.**

3. Le CONTRELEC sollicite des offres sous pli fermé de la part de candidats éligibles et répondant aux qualifications requises pour réaliser les travaux suivants sur 10 sites (bâtiments administratifs): La fourniture et la pose d'un nouveau Tableau Général Basse Tension (TGBT) (sur certains sites); la résiliation des compteurs actuels de la SBEE et la souscription à un compteur unique de calibre 100 Ampères; la construction d'un local pour y abriter le Tableau Général Basse Tension (TGBT) (sur certains sites); la centralisation des installations sur un seul compteur de la SBEE, celui de calibre 125 Ampères; la résiliation du compteur actuel et la souscription auprès de la SBEE d'un abonnement de calibre 30 Ampères (sur certains sites); la construction d'un local pour y abriter le groupe électrogène (sur certains sites); la fourniture, la pose et le raccordement d'un groupe électrogène monophasé de 10kVA avec inverseur de sources; la fourniture, la pose et le raccordement d'un groupe électrogène monophasé de 20kVA; la fourniture et la pose d'un Tableau Principal pour les circuits extérieurs (TP ext) (sur certains sites); la réfection / construction des regards; la réalisation de tranchées pour les canalisations principales; la fourniture pose et tirage des liaisons nouveau comptage d'abonné – inverseur, sortie groupe électrogène – inverseur et sortie inverseur – arrivée TGBT; la réalisation des alimentations principales; la fourniture, la pose et le câblage des Tableaux Divisionnaires (TD); la reprise sous conduits en apparent ou en encastré des circuits terminaux (luminaires, prises de courant, climatiseurs, brasseurs d'air) par câbles VGV de 1,5 à 4 mm²; la fourniture et la pose d'équipements de protection contre les coups de foudre; la réalisation de la prise de terre en patte d'oie; l'amélioration des valeurs des prises de terre existantes; la réalisation de l'équipotentialité entre les réseaux de prises de terre; les travaux divers.

Il s'agit plus précisément des sites suivants :

1. La Préfecture de Cotonou (bâtiment central R+1);
2. La Préfecture d'Abomey;

4

3. La Préfecture de Parakou (Bâtiments central R+3) ;
4. La Préfecture de Natitingou ;
5. La Préfecture de Porto-Novo (bâtiment principal R+2) ;
6. La Préfecture de Lokossa (bâtiment principal I (R+2) abritant le Préfet) ;
7. Le Centre de Promotion Social (CPS) de Suru-Léré (Cotonou) ;
8. Le Centre de Promotion Social (CPS) d'Agbokou (Porto-Novo) ;
9. Le Centre de Santé de Houédomé (Aguégus) ;
10. Le Centre de Santé de Sô-Ava.

Aucune variante d'offres ne sera prise en compte.

4. Les exigences en matière de qualification sont :

BON A LANCER

a) Pour les anciennes entreprises

- **Capacité technique et expériences :**
 - être une entreprise spécialisée en génie électrique ou énergétique ou électrotechnique ou énergies renouvelables ou systèmes énergétiques ou électromécanique. Le domaine d'activité doit être clairement mentionné en première position dans la rubrique des activités exercées sur le registre de commerce ou les statuts, fournis à cet effet ;
 - avoir exécuté en tant qu'entrepreneur principal ou membre d'un groupement ou sous-traitant, au cours des cinq dernières années (2023, 2022, 2021, 2020, 2019) et de l'année en cours (2024), au moins deux (02) marchés de montant hors taxe au moins égal à 350 000 000 FCFA chacun et portant sur les travaux de sécurisation des installations électriques intérieures des bâtiments et/ou industries, justifiés par des attestations de bonne fin d'exécution ou des procès-verbaux de réception assortis des contrats (page de garde, page de signature et pages portant le montant en copies simples), signés par les maîtres d'ouvrage ou leurs représentants (administration publique, sociétés ou offices d'Etat ou mixtes, représentations ou organisations internationales au Bénin), ou toutes autres personnes morales de droit privé ;
 - disposer du personnel clé à affecter à l'exécution des travaux dont les profils, qualifications et expériences sont indiquées à la sous-section C (Critères d'évaluation et de qualification) ;
 - disposer de moyens matériels nécessaires à l'exécution du marché dont les détails sont indiqués à la sous-section C (Critères d'évaluation et de qualification) ;
- **Capacité financière :**
 - produire les états financiers des trois (03) dernières années en la forme prescrites à l'annexe A-3-2;
 - avoir réalisé un chiffre d'affaires moyen annuel au cours des trois (03) dernières années (2021, 2022, 2023) au moins égal à quatre cent cinquante millions (450 000 000) de Francs CFA justifié par les états financiers présentés dans les formes prescrites au point I de l'annexe A-3-2 ;
 - disposer d'avoirs liquides sous la forme de fonds propres ou de lignes de crédit à hauteur de deux cent cinquante-sept millions soixante-deux mille cent quarante-sept (257 062 147) FCFA, justifiés par une attestation d'une banque ou institution financière agréée en République du Bénin ou ayant un correspondant au Bénin, conformément au modèle spécifié dans la section II : Formulaire de soumission.

b) Pour les entreprises naissantes et celles qui n'ont pas encore trois (03) années d'existence

- **Capacité technique et expériences :**

BON A LANCER

Sous-section A. Instructions aux Candidats (IC)

- être une entreprise spécialisée en génie électrique ou énergétique ou électrotechnique ou énergies renouvelables ou systèmes énergétiques ou électromécanique. Le domaine d'activité doit être clairement mentionné en première position dans la rubrique des activités exercées sur le registre de commerce ou les statuts, fournis à cet effet ;
- disposer du personnel d'encadrement minimum pour la réalisation des travaux, composé d'un (01) chef de mission qui est un ingénieur (Bac + 4/5) en électricité ou électrotechnique ou électronique ou électromécanique ou systèmes énergétiques avec huit (08) ans d'expérience générale à compter de l'année d'obtention du diplôme exigé, et trois (03) expériences spécifiques en travaux de sécurisation des installations électriques intérieures des bâtiments et/ou industries au cours des cinq (05) dernières années (2019, 2020, 2021, 2022 et 2023) et de l'année en cours (2024), et ayant une attestation ou certificat de formation en efficacité énergétique ;
- disposer de moyens matériels nécessaires à l'exécution du marché dont les détails sont indiqués à la sous-section C (Critères d'évaluation et de qualification).

▪ **Capacité financière :**

- fournir les bilans d'ouvertures pour les entreprises naissantes et les états financiers de leurs années d'exercice pour celles qui n'ont pas encore trois (03) années d'existence dans la forme prescrite au point 1 de l'annexe A-3-2.
- produire une attestation d'assurance des risques professionnels (Responsabilité civile professionnelle) de montant d'au moins égal à **quatre cent vingt-quatre millions cent cinquante-deux mille cinq cent quarante-deux (424 152 542) de Francs CFA** et couvrant la période d'exécution des travaux. L'attestation d'assurance doit être en originale et porter la mention de l'intitulé du marché et celle du montant exigé ou être accompagnée du tableau des garanties. A défaut, elle sera purement et simplement déclarée non-conforme et emportera rejet de l'offre.
- disposer d'avoirs liquides sous la forme de fonds propres ou de lignes de crédit à hauteur de **deux cent cinquante-sept millions soixante-deux mille cent quarante-sept (257 062 147) FCFA**, justifiés par une attestation d'une banque ou institution financière agréée en République du Bénin ou ayant un correspondant au Bénin.

Voir le document d'Appel d'offres pour les informations détaillées.

5. Le délai d'exécution est de **trois (03) mois au minimum et quatre (04) mois au maximum** à compter de la date inscrite dans l'ordre de service de démarrage des travaux.
6. La participation à cet appel d'offres ouvert tel que défini dans la loi n°2020-26 du 29 septembre 2020 portant Code des marchés publics en République du Bénin concerne tous les candidats éligibles et remplissant les conditions définies dans le présent dossier d'appel d'offres ouvert et qui ne sont pas frappés par les dispositions des articles 61 et 121 de ladite loi.
7. Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations auprès de CONTRELEC, Adolphe V. AGOSSOU, Personne Responsable des Marchés Publics, adresse électronique : spprmp.contrelec23@gmail.com, et prendre connaissance des documents d'appel d'offres à l'adresse mentionnée ci-après : Secrétariat de la Personne Responsable des Marchés Publics de CONTRELEC sis au lot N°145 maison LALA, quartier Akpakpa Sodjatimé sur la voie pavée généralement appelée ELECTRO BOKO et FILS ; BP 8300, 4^{ème} étage du bâtiment, bureau 410, Téléphone : (00229) 96 35 33 67 ou 40 20 10 67, de 8h 00 mn à 12h30 et de 14h 00 mn à 17h 30 mn (heure locale : GMT+1).
8. Les candidats intéressés peuvent obtenir gratuitement le dossier d'appel d'offres complet à compter du **12/10/2024**. Le dossier d'appel d'offres en version papier ou en version électronique sous le format PDF sera immédiatement remis aux candidats intéressés sur simple présentation de ces derniers au

Sous-section A. Instructions aux Candidats (IC)

Secrétariat Permanent des Marchés Publics sis au lot N°145 maison LALA, quartier Akpakpa Sodjatimé sur la voie pavée généralement appelée ELECTRO BOKO et FILS ; BP 8300, 4^{ème} étage du bâtiment, bureau 410, Téléphone : (00229) 96 35 33 67 ou 40 20 10 67, e.mail : spprmp.contrelec23@gmail.com. Le dossier d'appel d'offres sera adressé aux candidats à leurs frais par la poste du Bénin. Ce dossier peut être obtenu par voie électronique à condition que le candidat remplisse la fiche de retrait du dossier.

Ce retrait est matérialisé par une fiche de décharge établie selon un modèle mis à disposition par l'ARMP.

Seuls les candidats ayant retiré le dossier d'appel d'offres suivant les modalités ci-dessus, seront autorisés à remettre une offre.

9. Les offres sont rédigées en langue française et devront être déposées en deux (02) exemplaires physiques à savoir un (01) original et une (01) copie, ainsi qu'une (01) version électronique scannée de l'offre sur clé USB sous le format PDF, le tout dans une enveloppe unique à l'adresse ci-après : Secrétariat Permanent des Marchés Publics sis au 4^{ème} étage, bureau 410, du bâtiment de la Direction générale de CONTRELEC, au lot N°145 maison LALA, quartier Akpakpa Sodjatimé sur la voie pavée généralement appelée ELECTRO BOKO et FILS, au plus tard le 04/09/2024 à 09 heures 00 minute (heure locale : GMT+1). **Le défaut de présentation de l'offre suivant les modalités prévues ci-dessus est éliminatoire.** Les offres qui ne parviendront pas aux heures et date ci-dessus indiquées, seront purement et simplement rejetées et retournées sans être ouvertes, aux frais des soumissionnaires concernés.

10. Les offres (versions physique et électronique) seront ouvertes en présence des candidats ou de leurs représentants dûment mandatés qui souhaitent être présents, à l'adresse ci-après **Salle de Conférence de CONTRELEC** lot N°145 maison LALA, quartier Akpakpa Sodjatimé sur la voie pavée généralement appelée ELECTRO BOKO et FILS ; BP 8300, 2^{ème} étage du bâtiment, bureau 201, le 04/09/2024, à 09 heures 30 minutes (heure locale : GMT+1).

11. Les offres doivent comprendre une garantie de soumission, d'un montant de **trois millions huit cent cinquante-cinq mille neuf cent trente-deux (3 855 932) FCFA**. En ce qui concerne les micros, petites et moyennes entreprises, la garantie de l'offre peut prendre la forme d'une simple lettre de déclaration de garantie suivant le modèle prévu dans les formulaires de soumission du dossier d'appel d'offres ;

12. Les offres devront demeurer valides pendant une durée de quatre-vingt-dix (90) jours calendaires à compter de la date limite de soumission.

NB : Au retrait du dossier d'appel à concurrence, tout candidat doit fournir un numéro de téléphone et une adresse électronique fonctionnels ainsi que le numéro IFU valide de la structure.

Cotonou, le .. 09 Août .. 2024.



La Personne Responsable des Marchés Publics,

V. Adolphe AGOSSOU

BON A LANCER

Section 0. Avis d'appel d'offres

UNIVERSITE D'ABOMEY-CALAVI

Objet : Recrutement d'une compagnie d'assurance pour la couverture sanitaire du personnel de certaines entités (FASEG, RECTORAT, ENEAM, ENA, CEBELAE) de l'UAC pour une période de deux ans : (Relance)



Référence de l'AAO : S_UAC_93537

Avis n° : 016 -2024/UAC/CCMP/PRMP/SP-PRMP du 09/08/2024

Dossier d'appel d'offres ouvert national

1. La présente relance du dossier d'appel d'offres fait suite à l'infructuosité de l'avis n°001-2024/UAC/CCMP/PRMP/SP-PRMP du 11/06/2024 relatif au recrutement d'une compagnie d'assurance pour la couverture sanitaire du personnel de certaines entités (FASEG, RECTORAT, ENEAM, ENA, CEBELAE) de l'UAC pour une période de deux ans.
2. Le présent avis d'appel d'offres fait suite à la publication du plan de passation des marchés publics de l'Université d'Abomey-Calavi sur le portail web des marchés publics le 07/05/2024.
3. L'Université d'Abomey-Calavi a obtenu dans le cadre de l'exécution de son budget gestion 2024, des fonds afin de financer son fonctionnement et a l'intention d'utiliser une partie de ces fonds pour effectuer des paiements au titre du marché relatif au recrutement d'une compagnie d'assurance pour la couverture sanitaire du personnel de certaines entités (FASEG, RECTORAT, ENEAM, ENA, CEBELAE) de l'UAC pour une période de deux (02) ans.

Le marché est un accord-cadre sans remise en concurrence et sera conclu avec une compagnie d'assurance agréée et en règle vis-à-vis de la législation béninoise.

Les modalités de mise en œuvre dudit accord-cadre sont définies aux articles 40 et 41 de la loi 2020-26 du 29 septembre 2020 portant code des marchés publics en République du Bénin.

4. L'Université d'Abomey-Calavi sollicite des offres sous pli fermé de la part de candidats éligibles et répondant aux qualifications requises pour assurer la

DAO relatif au recrutement d'une compagnie d'assurance pour la couverture sanitaire du personnel de certaines entités (FASEG, RECTORAT, ENEAM, ENA, CEBELAE) de l'UAC pour une période de deux (02) ans
Numéro vert marchés publics : 81 01 01 01 / Courriel ARMP : contact@armp.bj

couverture sanitaire du personnel et de sa famille en service dans les entités ci-après de l'UAC : FASEG, RECTORAT, ENEAM, ENA, CEBELAE.

Le plafond de remboursement en maladie est de deux millions (2 000 000) francs CFA par famille et par an sur deux (02) ans pour une population minimum de 2445 assurés.

Le marché est en lot unique.

La présente procédure donnera lieu à la conclusion d'un accord-cadre mono attributaire devant permettre d'établir les règles relatives aux bons de commande à émettre chaque année sur une période ne pouvant excéder deux (02) ans.

5. La participation à cet appel d'offres ouvert telle que définie dans la loi n°2020-26 du 29 septembre 2020 portant code des marchés publics en République du Bénin concerne tous les candidats, remplissant les conditions définies dans le présent Dossier d'Appel d'Offres Ouvert et qui ne sont pas frappés par les dispositions des articles 61 et 121 de ladite loi.

6. Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations auprès du : *Secrétariat Permanent de la Personne Responsable des Marchés Publics (SP-PRMP) de l'Université d'Abomey-Calavi (UAC), sis au bureau N°3-49 du 3^{ème} étage du nouveau bloc administratif du Rectorat sis sur le campus d'Abomey-Calavi; Email : contact.prmpuac@gmail.com ; Téléphone (229) 97 88 89 00 et prendre connaissance des documents d'appel d'offres au même Secrétariat Permanent de la Personne Responsable des Marchés Publics de 08heures à 12heures 30 mn et de 13 heures à 16 heures 30mn heure locale.*

7. Les exigences en matière de qualification sont :

a) Pour les anciennes entreprises



Exigences techniques et expériences : Le Candidat doit prouver, documentation à l'appui qu'il satisfait aux exigences de capacité technique ci-après :

- Etre une compagnie d'assurance régulièrement installée et agréée en République du Bénin. Donner la preuve de l'agrément en cours de validité délivré par le Ministère de l'Economie et des Finances autorisant la compagnie à fournir les prestations d'assurance maladie au Bénin.
- Disposer de conventions avec les partenaires (hôpitaux, pharmacie, laboratoires... etc) au Bénin et joindre la copie de la liste des partenariats appuyée des copies simples des conventions desdits partenariats (au moins un (01) partenaire par

département au Bénin en général et vingt (20) partenaires toutes catégories confondues à Cotonou et à Abomey-Calavi) ;

- Avoir exécuté en tant que compagnie d'assurance, deux (02) marchés de **nature similaire** d'un montant moyen minimum de **Soixante-dix millions huit cent douze mille trente-quatre (70 812 034) FCFA hors TVA** au cours des trois (03) dernières années (2021, 2022, 2023) au profit d'une administration publique, sociétés ou offices d'Etat ou mixtes, représentations ou organisations internationales au Bénin, ou toutes autres personnes morales de droit privé. A cet effet, le soumissionnaire devra joindre à son offre la liste et les preuves de réalisation de façon satisfaisante de ces marchés en copies légalisées ou en originales (attestation de bonne fin d'exécution) appuyés chacun de contrats ou bons de commande enregistrés (page de garde, pages portant le montant et page de signature en copies simples).

La similarité aussi s'appréciera par rapport à l'exécution de marché de prestation de service d'assurance maladie au profit d'une population de **quatre cents (400) au moins assurés.**

Exigences financières :

- Avoir un chiffre d'affaires moyen minimum des activités de prestation d'assurance maladie des trois dernières années (2021, 2022, 2023) égal à **Cent soixante-dix-sept millions trente mille quatre-vingt-cinq (177 030 085) francs CFA hors TVA** justifié par les états financiers desdites années certifiés par un membre de l'Ordre des Experts Comptables et comptables agréés du Bénin et portant la mention de la DGI. La page de certification du membre de l'OECCA du Bénin et celle portant la mention de la DGI doivent être en original ou en copie légalisée ;
- Donner la preuve d'une facilité de financement bancaire ou de tout autre institution financière agréée par le Ministère de l'Economie et des Finances d'un montant **Onze millions huit cent deux mille six (11 802 006) francs CFA** prouvant que l'entreprise dispose de liquidités pour l'exécution du marché.

b) Pour les entreprises naissantes et ~~celles qui n'ont pas encore trois~~ (03) années d'existence

Exigences techniques et expériences :

- Etre une compagnie d'assurance régulièrement installée et agréée en République du Bénin. Donner la preuve de l'agrément en cours de validité délivré par le Ministère de l'Economie et des Finances autorisant la compagnie à fournir les prestations d'assurance maladie au Bénin ;
- Disposer de conventions avec les partenaires (hôpitaux, pharmacie, laboratoires... etc) au Bénin et joindre la copie de la liste des partenariats appuyée des copies



simples des conventions desdits partenariats (au moins un (01) partenaire par département au Bénin en général et vingt (20) partenaires toutes catégories confondues à Cotonou et à Abomey-Calavi).

Exigences financières :

- Fournir le bilan d'ouverture portant le cachet de l'entreprise et les états financiers de leurs années d'existence (La page de certification d'un membre de l'OECCA du Bénin et celle portant la mention de la DGI doivent être en original ou en copie légalisée). Les soumissionnaires étrangers devront fournir les états financiers en conformité avec la législation de leur pays d'origine ;
- Donner la preuve d'une facilité de financement bancaire ou de tout autre institution financière agréée par le Ministère de l'Economie et des Finances d'un montant de **Onze millions huit cent deux mille six (11 802 006) francs CFA** prouvant que l'entreprise dispose de liquidités pour l'exécution du marché ;
- Fournir l'assurance des risques professionnels couvrant les risques à hauteur de **Cent cinquante-cinq millions sept cent quatre-vingt-six mille quatre cent soixante-quinze (155 786 475) francs CFA.**

Cellule de Contrôle des
Marchés Publics / UAC
BON A LANCER

Voir le document d'Appel d'offres pour les informations détaillées.

8. Le délai d'exécution de l'accord-cadre est de deux (02) ans modulables par bons de commande d'un (01) an chacun à compter du premier jour ouvrable suivant la date de notification de l'ordre de service de commencer les prestations suite à l'émission du premier bon de commande.
9. Les candidats intéressés peuvent obtenir gratuitement le dossier complet d'appel d'offres à l'adresse mentionnée ci-après : *Secrétariat Permanent de la Personne Responsable des Marchés Publics (SP-PRMP) de l'Université d'Abomey-Calavi (UAC), sis au bureau N°3-49 situé au 3^{ème} étage du nouveau bloc administratif du Rectorat sis sur le campus d'Abomey-Calavi, 01 BP 526 Cotonou, Téléphone (229) 97 88 89 00, contact.prmpuac@gmail.com à compter du 12/08/2024 de 08 heures 30 mn à 12 heures 30 mn et de 13 heures à 16 heures 30mn heure locale.*
Le dossier d'appel d'offres en version papier ou en version électronique sous le format PDF sera immédiatement remis aux candidats intéressés sur présentation de ces derniers au secrétariat de la PRMP muni d'une copie de l'IFU et de la pièce d'identité ou adressé aux candidats à leurs frais par mail. Ce dossier peut aussi être remis aux candidats en version électronique sous le format PDF ou envoyé par voie électronique sous réserve des dispositions relatives à la dématérialisation.

10. Les offres sont rédigées en langue française et devront être déposées en deux (02) exemplaires physiques à savoir un (01) original et une (01) copie, ainsi qu'une (01) version électronique scannée de l'offre sur clé USB sous le format PDF, le tout dans une enveloppe unique à l'adresse ci-après : *Secrétariat Permanent de la Personne Responsable des Marchés Publics (SP-PRMP) de l'Université d'Abomey-Calavi (UAC), sis au bureau N°3-49 situé au 3^{ème} étage du nouveau bloc administratif du Rectorat sis sur le campus d'Abomey-Calavi, au plus tard le 06/09/2024 à 10h 00 mn, heure locale* . Le défaut de présentation de l'offre suivant les modalités prévues ci-dessus est éliminatoire. Les offres qui ne parviendront pas aux heure et date ci-dessus indiquées, seront purement et simplement rejetées et retournées sans être ouvertes et aux frais des soumissionnaires concernés.
11. Les offres (versions physique et électronique) seront ouvertes en présence des candidats ou de leurs représentants qui souhaitent être présents à l'adresse ci-après: *Salle de réunion de la PRMP, Bureau 3-14 située au 3^{ème} étage du nouveau bloc administratif du Rectorat sis sur le campus d'Abomey-Calavi, le 06/09/2024 à 10 heures 30 mn, heure locale.*
12. Les offres doivent comprendre une garantie de soumission d'un montant de **un million quatre cent seize mille deux cent quarante et un (1 416 241) francs**.
En ce qui concerne les micro, petites et moyennes entreprises, la garantie de l'offre peut prendre la forme d'une simple lettre de déclaration suivant le modèle prévu dans les formulaires de soumission du dossier d'appel d'offres.
13. Les offres devront demeurer valides pendant une durée de **quatre-vingt-dix (90) jours calendaires** à compter de la date limite de soumission.



Abomey-Calavi, le 09/08/2024
La Personne Responsable des Marchés Publics de l'UAC



[Signature]
Yannick S. G. DOSSOU



SECTION 0. AVIS D'APPEL D'OFFRES (AAO)

Avis d'appel d'offres

Nom de l'Autorité contractante : MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR ET DE LA SÉCURITÉ PUBLIQUE (MISP)

Objet : Acquisition de motos à deux roues au profit de la Police républicaine

Référence SIGMAP : F_DGPR_94481

Avis n° : 003 /F_DGPR_94481/PRMP/MISP/SP-PRMP du 12 / 08 /2024

Identification de la procédure : APPEL D'OFFRES OUVERT NATIONAL

1. Cet Avis d'appel d'offres fait suite au Plan de Passation des Marchés Publics du Ministère de l'Intérieur et de la Sécurité publique publié sur le SIGMAP le 18 juillet 2024 version 2.

2. Le Ministère de l'Intérieur et de la Sécurité publique a obtenu dans le cadre de l'exécution de son budget des fonds du budget national, afin de financer le programme 2 intitulé « Sécurité publique », et a l'intention d'utiliser une partie de ces fonds pour effectuer des paiements au titre de l'appel d'offres relatif à l'acquisition de motos à deux roues au profit de la Police républicaine.

3. Le Ministère de l'Intérieur et de la Sécurité publique sollicite des offres sous pli fermé de la part de candidats éligibles et répondant aux qualifications requises pour fournir deux cents (200) motos à deux roues, Moteur 4 temps, refroidi par air, Puissance maxi : 8 km au moins à 7 500 tr/min au plus avec Système de démarrage électrique Kick Start, au profit de la Police républicaine. Le présent appel d'offres porte sur un seul lot et sera conclu avec un seul attributaire.

Seules les variantes pour ajustements de délai d'exécution seront prises en compte.

4. La participation à cet appel d'offres ouvert tel que défini dans la loi n° 2020-26 du 29 septembre 2020 portant code des marchés publics en République du Bénin concerne

tous les candidats éligibles, remplissant les conditions définies dans le présent Dossier d'appel d'offres ouvert et qui ne sont pas frappés par les dispositions des articles 61 et 121 de ladite loi.

5. Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations auprès de la Personne Responsable des Marchés Publics du Ministère de l'Intérieur et de la Sécurité Publique ; Email : hayanou@gouv.bj et prendre connaissance des documents d'appel d'offres au Secrétariat permanent des marchés publics sis à Cotonou, Von derrière la Direction de l'Émigration et de l'Immigration, au 1^{er} étage du bâtiment de l'Ex-cime littoral, 1^{er} bureau à droite, téléphone : (+229) 21 30 02 38, de 8 heures à 12 heures 30 minutes et de 14 heures à 17 heures 30 minutes (heure locale GMT+1).

6. Le délai de livraison est de trente (30) jours calendaires au plus tôt et soixante (60) jours calendaires au plus tard, à compter de la date inscrite dans l'ordre de service de livrer les motos.

7. Les exigences en matière de qualification sont :

Qualification commune à tous les candidats :

Être une entreprise ou un groupement d'entreprises exerçant dans le domaine d'importation et/ou de montage, de vente, de commercialisation des motos, justifiée par le registre de commerce ou les statuts.

Les domaines d'activités tels que « divers », « et autres prestations » ne seront pas prises en compte.

a) Pour les anciennes entreprises :

Capacité technique :

- Avoir exécuté avec satisfaction en tant que prestataire ou sous-traitant au cours des trois (03) dernières années (2021, 2022 et 2023) et de l'année en cours (2024), au moins deux (02) marchés similaires pour le compte de l'administration publique, de sociétés ou offices d'État ou mixtes, de représentations ou organisations internationales au Bénin ou toutes autres personnes morales de droit privé, justifié par les copies légalisées des attestations de bonne fin d'exécution ou de service fait ou les copies légalisées des procès-verbaux de réception, assorties des copies des

contrats ou bons de commande (page de garde, page de signature et pages portant le montant en copies simples) signés par les maîtres d'ouvrage ou leurs représentants ;

- Disposer d'un personnel-clé composé de : **cinq (05) Techniciens titulaires chacun d'un diplôme en mécanique-moto** au moins et ayant chacun, au moins **deux (02) années d'expérience** à décompter à partir des attestations de travail ou de service fait (joindre pour chaque personnel le CV signé par son détenteur en copie originale suivant le format indiqué à la session II-modèles de soumission, la copie légalisée des attestations de travail ou de service fait, la copie légalisée du diplôme exigé et la copie de la pièce d'identité en cours de validité).

Par marché similaire, il faut entendre : un marché relatif à l'importation et/ou au montage, à la vente, à la commercialisation des motos, d'un montant minimum de cent trois millions deux cent quatre-vingt-trois mille huit cent quatre-vingt-dix-huit (103 283 898) FCFA hors taxes.

NB : L'autorité contractante se réserve le droit de vérifier l'authenticité de toutes les attestations de bonne fin d'exécution ainsi que toutes autres pièces fournies.

Capacité financière :

- Avoir réalisé au cours des trois (03) dernières années (2021, 2022 et 2023), un chiffre d'affaires annuel moyen d'un montant minimum de cent trente-sept millions sept cent onze mille huit cent soixante-quatre (137 711 864) FCFA hors taxes (joindre la copie des quinze premières pages des états financiers des trois dernières années présentés par un comptable et attestés par un membre de l'Ordre des Experts Comptables et Comptables Agréés (OECCA) et portant la mention Direction Générale des Impôts (DGI) ; la page de certification du membre de l'OECCA et celle portant la mention de la DGI doivent être en original ou en copie légalisée) ;
- Disposer d'avoirs liquides sous forme de fonds propres ou de ligne de crédit, justifié par une attestation d'une banque ou une institution financière agréée ou ayant un

répondant au Bénin, à hauteur de cent trente-sept millions sept cent onze mille huit cent soixante-quatre (137 711 864) FCFA au moins.

Les attestations de capacité financière délivrées par les institutions de microfinances ne seront pas prises en compte.

b. Pour les entreprises naissantes et celles qui n'ont pas encore trois années d'existence

Capacité technique :

- Fournir les références techniques du personnel d'encadrement technique : Deux (02) Techniciens titulaires chacun d'un BAC+3 en génie mécanique, avec chacun cinq (05) années d'expérience pertinentes à compter à partir de l'année d'obtention du diplôme, et ayant conduit chacun l'exécution d'au moins deux (02) marchés similaires, tels que définis plus haut, au cours des trois (03) dernières années (2021, 2022, 2023) et de l'année en cours (2024). (Pour la preuve de ces qualifications et expériences, joindre cumulativement le CV signé par son détenteur en copie originale signé par son détenteur, les copies légalisées des attestations de travail ou de service fait, la copie légalisée du diplôme et la copie de la pièce d'identité en cours de validité) ;
- Disposer d'un personnel-clé composé de : cinq (05) Techniciens titulaires chacun d'un diplôme en mécanique-moto au moins et ayant chacun, au moins trois (03) années d'expérience à décompter à partir des attestations de travail ou de service fait (joindre pour chaque personnel le CV signé par son détenteur suivant le format indiqué à la session II-modèles de soumission, la copie légalisée des attestations de travail ou de service fait, la copie légalisée du diplôme exigé et la copie de la pièce d'identité en cours de validité).

NB : L'autorité contractante se réserve le droit de vérifier l'authenticité de toutes les attestations de bonne fin d'exécution ainsi que toutes autres pièces fournies par le candidat.

Capacité financière :

- Les entreprises naissantes devront fournir les justificatifs requis de leurs capacités financières, notamment le bilan d'ouverture portant le cachet de l'entreprise et celles qui n'ont pas encore trois (03) années d'existence, les états financiers de leurs années d'existence.
- Disposer d'avoirs liquides sous forme de fonds propres ou de ligne de crédit, justifiés par une attestation d'une banque ou une institution financière agréée ou ayant un répondant au Bénin, à hauteur de **cent trente-sept millions sept cent onze mille huit cent soixante-quatre (137 711 864) francs CFA** au moins.
- Fournir une attestation d'assurance de risques professionnels à hauteur de **cent cinquante et un millions quatre cent quatre-vingt-trois mille cinquante (151 483 050) francs CFA**.

Les attestations de capacité financière délivrées par les institutions de microfinances ne seront pas prises en compte.

Voir le document d'Appel d'offres pour les informations détaillées.

8. Les candidats intéressés peuvent obtenir gratuitement le dossier d'appel d'offres complet à compter du 19 / 08 / 2024, de 08 heures à 12 heures 30 minutes et de 14 heures à 17 heures 30 minutes (heure locale GMT + 1). Le dossier d'appel d'offres en version papier ou en version électronique sous le format PDF sera immédiatement remis aux candidats intéressés sur simple présentation de ces derniers au **Secrétariat permanent des marchés publics sis à Cotonou, Von derrière la Direction de l'Émigration et de l'Immigration, au 1^{er} étage du bâtiment de l'Ex-cime littoral, 1^{er} bureau à droite, téléphone : (+229) 21 30 02 38**. Le dossier d'appel d'offres sera adressé aux candidats à leurs frais par la poste. Ce dossier peut être obtenu par voie électronique à condition que le candidat remplisse la fiche de retrait du dossier.

Ce retrait est matérialisé par une fiche établie selon un modèle mis à disposition par l'Autorité de Régulation des Marchés Publics.

Seuls les candidats ayant retiré le dossier d'appel à candidature à l'adresse ci-dessus indiquée et inscrits sur la liste de retrait dudit dossier seront autorisés à soumettre leur offre.

9. Les offres sont rédigées en langue française et devront être déposées en deux (02) exemplaires physiques, à savoir, un (01) original et une (01) copie, ainsi qu'une (01) version électronique scannée de l'offre sur clé USB sous le format PDF, le tout dans une enveloppe unique à l'adresse ci-après : **Secrétariat permanent des marchés publics sis à Cotonou, Von derrière la Direction de l'Émigration et de l'Immigration, au 1^{er} étage du bâtiment de l'Ex-cime littoral, 1^{er} bureau à droite, téléphone : (+229) 21 30 02 38**, au plus tard le 10 / 09 / 2024 à 10 heures 00 minute (heure locale GMT + 1). Le défaut de présentation de l'offre suivant les modalités prévues ci-dessus est éliminatoire. Les offres qui ne parviendront pas aux heure et date ci-dessus indiquées, seront purement et simplement rejetées et retournées sans être ouvertes et aux frais des soumissionnaires concernés.

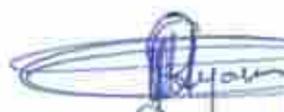
10. Les offres (versions physique et électronique) seront ouvertes en présence des candidats ou de leurs représentants qui souhaitent être présents à l'ouverture des plis, à l'adresse ci-après : **Salle de réunion de la Personne responsable des marchés publics du Ministère de l'Intérieur et de la Sécurité publique, sis à Cotonou, au rez-de-chaussée de l'Ex-cime littoral, Von derrière la Direction de l'Émigration et de l'Immigration, au plus tard le 10 / 09 / 2024 à 10 heures 30 minutes (heure locale GMT + 1).**

11. Les offres doivent comprendre une garantie de soumission, d'un montant d'un million trois cent soixante-dix-sept mille cent dix-huit (1 377 118) FCFA. En ce qui concerne les micros, petites et moyennes entreprises, la garantie de l'offre peut prendre la forme d'une simple lettre de déclaration de garantie suivant le modèle prévu dans les formulaires du dossier d'appel d'offres.

12. Les offres devront demeurer valides pendant une durée de **quatre-vingt-dix (90) jours calendaires** à compter de la date limite de soumission.

Fait à Cotonou, le 12 / 08 / 2024.

La Personne responsable des marchés publics,


Hubert Kuassi AYANOU




République du Bénin
Présidence de la République
Agence de Développement de Sèmè City



I. AVIS A MANIFESTATION D'INTERET (AMI)

Structure : Agence de Développement de Sèmè City

Objet : Sélection d'un cabinet pour la mise en œuvre des formations en usinage bois et broderie numérique.

Référence du marché : PI_DPIO_86934

Avis N° /ADSC/PRMP-DPIO/SP-PRMP/2024 du 09 AOÛT 2024

1. Le présent avis à manifestation d'intérêt (AMI) fait suite au Plan de Passation des Marchés Publics de l'Agence de Développement de Sèmè City (ADSC) publié sur le portail web des marchés publics du Bénin le 16 avril 2024.
2. L'Agence de Développement de Sèmè City (ADSC) a obtenu dans le cadre de l'exécution de son budget des fonds du budget de l'État, afin de financer les activités du projet SÈMÈ CITY, et à l'intention d'utiliser une partie de ces fonds pour effectuer des paiements au titre du marché de prestations intellectuelles relatif à la sélection d'un cabinet pour la mise en œuvre des formations en usinage bois et broderie numérique inscrit sous le numéro n° PI_DPIO_86934.
3. Ces prestations visent à accompagner l'Agence de Développement de Sèmè pour la mise en œuvre des formations en usinage bois et broderie numérique. Elles comprennent de façon spécifique :

> Pour le lot 1

- Formation des équipes du Makerspace :
 - o Former les équipes du Makerspace à l'utilisation avancée des brodeuses numériques.
 - o Former les équipes à la maintenance préventive et corrective des brodeuses numériques.
- Développement de compétences pédagogiques :
 - o Développer des compétences pédagogiques chez les équipes du Makerspace pour qu'elles puissent devenir formateurs.
 - o Assurer que les équipes peuvent concevoir et dispenser des programmes de formation efficaces, incluant la création de supports pédagogiques adaptés.
- Formation des membres de la communauté :
 - o Former les membres de la communauté (artisans mode et textiles, stylistes, passionnés de mode) à l'utilisation avancée des brodeuses numériques.
 - o Faciliter la transition des artisans de la méthode de broderie traditionnelle à la broderie numérique en fournissant des ateliers pratiques et des ressources éducatives.
- Intégration des compétences dans les programmes de Sèmè City :
 - o Intégrer les compétences et formations acquises dans les programmes d'innovation et de développement technologique de Sèmè City.
 - o Promouvoir l'utilisation des brodeuses numériques dans les projets entrepreneuriaux et académiques au sein de Sèmè City, en créant des opportunités de collaboration et de démonstration.

> Pour le lot 2 :

- Formation des équipes du Makerspace :
 - o Former les équipes du Makerspace à l'utilisation avancée des machines d'usinage bois.
 - o Former les équipes à la maintenance préventive et corrective des machines d'usinage bois.
- Développement de compétences pédagogiques :

BON A LANCER
CCMP/PR

- o Développer des compétences pédagogiques chez les équipes du Makerspace pour qu'elles puissent devenir formateurs.
- o Assurer que les équipes peuvent concevoir et dispenser des programmes de formation efficaces, incluant la création de supports pédagogiques adaptés.
- **Formation des membres de la communauté :**
 - o Former les membres de la communauté (artisans, menuisiers, passionnés de travail du bois) à l'utilisation avancée des machines d'usinage bois.
 - o Faciliter la transition des artisans de la méthode traditionnelle à l'usinage bois numérique en fournissant des ateliers pratiques et des ressources éducatives.
- **Intégration des compétences dans les programmes de Sèmè City :**
 - o Intégrer les compétences et formations acquises dans les programmes d'innovation et de développement technologique de Sèmè City.
 - o Promouvoir l'utilisation des machines d'usinage bois dans les projets entrepreneuriaux et académiques au sein de Sèmè City, en créant des opportunités de collaboration et de démonstration.

> Pour le lot 3:

- Former les artisans à l'utilisation des outils numériques de conception et de production.
- Accompagner une première cohorte de 10 artisans dans le développement de prototypes et de projets économiquement viables.
- Faciliter l'accès des artisans aux marchés nationaux et internationaux par la digitalisation de leurs processus.
- Créer un écosystème favorable à l'innovation et à l'entrepreneuriat dans le secteur artisanal.
- Former les équipes du Parc d'Innovation Ouverte de Sèmè City à la mise en place et à la gestion du programme TechIMA for Artisans.

Cet avis à manifestation d'intérêt (AMI) porte sur trois (03) lots pouvant être attribués séparément et libellés comme suit :

- > Lot N°1 : Formation à l'utilisation de la broderie numérique ;
- > Lot N°2 : Formation à l'usage des machines d'usinage bois ;
- > Lot N°3 : Accompagnement pour la mise en œuvre du programme DIGITAL ARTISANS.

4. Le délai de réalisation de la mission pour chaque lot est de :

- > Un (01) mois pour le lot N°1
- > Dix (10) jours pour le lot N°2
- > Quatre (04) mois pour le lot N°3



5. Les candidats intéressés sont invités à manifester leur intérêt pour les prestations décrites pour chaque lot, ci-dessus, en fournissant les informations indiquant qu'ils sont qualifiés pour exécuter les prestations (nature des activités du cabinet/firme en relation avec le domaine des prestations, nombre d'expériences générales du cabinet/firme dans le domaine des prestations, nombre d'expériences spécifiques du cabinet/firme dans le domaine des prestations, organisation technique et managériale du cabinet/firme, liste du personnel professionnel à affecter à la mission). Il est demandé aux candidats de fournir ces informations en ne dépassant pas 15 pages environ. Les candidats peuvent s'associer pour renforcer leurs compétences respectives.

NB : Il est à noter que les quinze (15) pages dont il est question concerne uniquement la méthodologie et le plan de travail

- 6. Les critères demandés seront appréciés à travers les preuves énumérées dans le tableau des critères de sélection.
- 7. Une liste des candidats (au moins cinq (05) et au plus huit (08)) présentant au mieux les aptitudes requises pour exécuter les prestations sera établie par l'Autorité Contractante. Cette liste restreinte doit contenir au moins deux candidats de nationalité béninoise dès lors qu'ils remplissent les critères de présélection requis. Pour l'intégration de ces candidats de nationalité béninoise, l'Autorité Contractante remplacera le/les dernier(s) candidat(s) de la liste restreinte ou ceux des pays ayant plus de deux (2) candidats sur la liste restreinte.
- 8. Les candidats présélectionnés seront ensuite invités à présenter leurs propositions techniques et financières et un candidat sera sélectionné selon la méthode de sélection fondée sur la qualité et sur le coût (SFQC).

9. Aux date et heure limites de dépôt des candidatures, si moins de cinq (05) candidats sont présélectionnés, l'autorité contractante peut, soit contacter directement d'autres cabinets ou firmes en fonction de leurs aptitudes à exécuter les prestations, soit relancer pour un minimum de dix (10) jours calendaires la procédure, en vue de compléter la liste restreinte.

10. La présélection sur la liste restreinte tiendra compte des critères ci-après :

➤ Pour le Lot 1 : Formation à l'utilisation de la broderie numérique

Critères d'évaluation	Note pour le critère	Sous-critères d'évaluation et note	Moyens de Preuve à fournir par le candidat
1. Nature des activités du cabinet/firme en relation avec le domaine des prestations	10	Être un cabinet ou une structure, spécialisé dans la formation et/ou la réalisation de broderie numérique ou dans le domaine du textile : 10 points Si non inscription au RCCM/STATUT : 00 point	Inscription du domaine d'activités sur le Registre de Commerce ou les statuts (ou tout autre document tenant lieu de ceux-ci suivant la législation du pays du soumissionnaire)
2. Nombre d'expériences générales du cabinet/firme dans le domaine des prestations au cours des cinq (05) dernières années	25	<p>Pour les anciens cabinets/firmes</p> <ul style="list-style-type: none"> - Avoir au moins trois (03) ans d'expérience pratique dans le domaine du textile industriel ou de la broderie numérique ou dans la formation dans l'un de ces deux domaines (25 points) • Expérience prouvée supérieure ou égal à 3 ans : 25 points • Expérience prouvée comprise entre 2 et 3 ans : 20 points • Expérience prouvée comprise entre 1 an et 2 ans : 10 points • Expérience inférieure à 1 an : 00 point <p>Pour les cabinets/firmes naissants et ceux qui n'ont pas encore trois (3) ans d'existence</p> <p>Le chef de formation proposé doit :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Avoir au moins trois (03) ans d'expérience dans le domaine du textile industriel : 25 points • Expérience prouvée supérieure ou égal à 3 ans : 25 points • Expérience prouvée comprise entre 2 et 3 ans : 20 points • Expérience prouvée comprise entre 1 an et 2 ans : 10 points • Expérience inférieure à 1 an : 00 point 	<p>Pour les anciens cabinets/firmes</p> <p>Pour les anciens cabinets/firmes</p> <ul style="list-style-type: none"> - Copies légalisées ou copies conformes à l'originale des attestations de bonne fin d'exécution du cabinet (personne morale, candidat au présent marché), de service fait, de bonne exécution, de procès-verbaux de réception ou de validation des livrables ou de service fait (pour chacune des expériences) ou tout autre preuve tenant lieu, appuyée dans un cas ou dans l'autre des pages de garde et de signature des contrats correspondants (copies simples) <p>Ou</p> <ul style="list-style-type: none"> - Pour chaque cohorte de formation, le cabinet (candidat présent marché) doit fournir la liste des apprenants ainsi qu'une copie des attestations de succès délivrées aux apprenants appuyées des preuves d'inscriptions de ces derniers. <p>Pour les cabinets/firmes naissants et ceux qui n'ont pas encore trois (3) ans</p>

**BON A LANCER
CCMP/PR**

Critères d'évaluation	Note pour le critère	Sous-critères d'évaluation et note	Moyens de Preuve à fournir par le candidat
			<p>d'existence</p> <p>Preuves légalisées ou certifiées conformes à l'original des expériences professionnelles du chef de mission.</p> <p>Copies légalisées des certificats.</p> <p>Copie du CV du chef de mission.</p> <p>NB : pour être prise en compte, les références professionnelles du chef de mission doivent être justifiées par des copies légalisées ou copies conformes à l'originale des attestations de bonne fin d'exécution, de service fait, de bonne exécution, de travail, les procès-verbaux de réception ou de validation des livrables (pour chacune des expériences) ou tout autre preuve tenant lieu appuyée dans un cas ou dans l'autre des pages de garde et de signature des contrats correspondants (copies simples).</p>
<p>3. Nombre d'expériences spécifiques du cabinet/firme dans le domaine des prestations au cours des cinq (05) dernières années.</p>	<p>50</p>	<p>Pour les anciens cabinets/firmes</p> <ul style="list-style-type: none"> Avoir réalisé au moins deux (02) missions dans le domaine de la formation à l'usage de la broderie numérique : 25 points par mission prouvée pour un total de 50 points ; <p>Pour les cabinets/firmes naissants et ceux qui n'ont pas encore trois (3) ans d'existence</p> <p>Le chef de formation proposé doit :</p> <ul style="list-style-type: none"> Avoir réalisé au moins deux (02) missions dans le domaine de la formation à l'usage de la broderie numérique : 25 points par mission prouvée pour un total de 50 points ; <p style="text-align: center;">BON A LANCER CCMP/IPR</p>	<p>Pour les anciens cabinets/firmes</p> <ul style="list-style-type: none"> Copies légalisées ou copies conformes à l'originale des attestations de bonne fin d'exécution du cabinet (personne morale, candidat au présent marché), de service fait, de bonne exécution, de procès-verbaux de réception ou de validation des livrables ou de service fait (pour chacune des expériences) ou tout autre preuve tenant lieu, appuyée dans un cas ou dans l'autre des pages de garde et de signature des contrats correspondants (copies simples) <p>Ou</p> <ul style="list-style-type: none"> Pour chaque cohorte de formation, le cabinet (candidat présent marché) doit fournir la liste des apprenants ainsi qu'une copie des attestations de succès délivrées aux apprenants appuyées des preuves d'inscriptions de ces derniers. <ul style="list-style-type: none"> Pour les cabinets/firmes

Critères d'évaluation	Note pour le critère	Sous-critères d'évaluation et note	Moyens de Preuve à fournir par le candidat
			<p>naissants et ceux qui n'ont pas encore trois (3) ans d'existence</p> <p>Preuves des expériences professionnelles du chef de mission.</p> <p>NB : pour être prise en compte, les références professionnelles du chef de mission doivent être justifiées par des copies légalisées ou copies conformes à l'originale des attestations de bonne fin d'exécution, de travail, de service fait, de bonne exécution les procès-verbaux de réception ou de validation des livrables (pour chacune des expériences) ou tout autre preuve tenant lieu appuyée dans un cas ou dans l'autre des pages de garde et de signature des contrats correspondants (copies simples).</p>
Organisation technique et managériale du cabinet/firme	05	<ul style="list-style-type: none"> - Organisation technique : 2,5 points - Organisation managériale : 2,5 points 	Note de présentation du Cabinet/firme et son organigramme
<p>6. Liste du personnel professionnel à affecter à la mission</p> <p>❖ Une (01) Chef d'atelier ou de Formation : BAC+3 ou équivalent en management avec les expériences avérées dans le secteur de la mode, du stylisme, design, textile, technologie de broderie numérique ou un domaine connexe.</p> <p>❖ Un (01) Technicien Spécialiste en Broderie Numérique : certification dans les domaines de la mode, du stylisme, design, textile, technologie de broderie numérique ou domaine connexe.</p>	10	<p>Liste du personnel : 02 points</p> <p>Diplômes ou attestation de diplôme ou attestation de succès ou attestation de réussite ou de formation :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Pour le Chef de formation : 04 points - Pour le Technicien Spécialiste en Broderie Numérique : 04 points <p>Diplôme ou attestation de diplôme ou attestation de succès ou attestation de réussite non fournis : 0 point</p>	<p>BON A LANCER CCMP/PR</p> <p>Liste du personnel et copie simple des diplômes</p>
TOTAL	100		

➤ Pour le Lot 2 : Formation à l'usage des machines d'usinage bois

Critères d'évaluation	Note pour le critère	Sous-critères d'évaluation et note	Moyens de Preuve à fournir par le candidat
1. Nature des activités du cabinet/firme en relation avec le domaine des prestations	10	<p>Être un cabinet ou une structure spécialisée dans la formation et/ou l'Ingénierie mécanique, l'Ingénierie mécatronique, la menuiserie, l'ébénisterie, ou la fabrication de mobiliers avec l'usage de machine à commande numérique: 10 points</p> <p>Si non inscription au RCCM/STATUT: 00 point</p>	<p>Inscription du domaine d'activités sur le Registre de Commerce ou les statuts (ou tout autre document tenant lieu de ceux-ci suivant la législation du pays du soumissionnaire)</p>
2. Nombre d'expériences générales du cabinet/firme dans le domaine des prestations au cours des cinq (05) dernières années	25	<p>Pour les anciens cabinets/firmes</p> <ul style="list-style-type: none"> - Avoir au moins trois (03) ans d'expérience pratique dans le domaine de la formation et/ou la fabrication en menuiserie, l'ébénisterie, ou la fabrication de mobiliers avec l'usage de machine à commande numérique: 25 points • Expérience prouvée supérieure ou égal à 3 ans : 25 points • Expérience prouvée comprise entre 2 et 3 ans : 15 points • Expérience prouvée comprise entre 1 an et 2 ans : 10 points • Expérience inférieure à 1 an : 00 point <p>Pour les cabinets/firmes naissants et ceux qui n'ont pas encore trois (3) ans d'existence</p> <p>Le chef de formation proposé doit :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Avoir au moins quatre (04) ans d'expérience pratique dans le domaine de l'industrie : 25 points • Expérience prouvée supérieure ou égal à 4 ans : 25 points • Expérience prouvée supérieure ou égal à 4 ans : 25 points • Expérience prouvée comprise entre 3 et 4 ans : 15 points • Expérience prouvée comprise entre 2 an et 3 ans : 10 points • Expérience inférieure à 2 ans : 00 point 	<p>Pour les anciens cabinets/firmes</p> <p>Pour les anciens cabinets/firmes</p> <ul style="list-style-type: none"> - Copies légalisées ou copies conformes à l'originale des attestations de bonne fin d'exécution du cabinet (personne morale, candidat au présent marché), de service fait, de bonne exécution, de procès-verbaux de réception ou de validation des livrables ou de service fait (pour chacune des expériences) ou tout autre preuve tenant lieu, appuyée dans un cas ou dans l'autre des pages de garde et de signature des contrats correspondants (copies simples) <p>Ou :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Pour chaque cohorte de formation, le cabinet (candidat au présent marché) doit fournir la liste des apprenants ainsi qu'une copie des attestations de succès délivrées aux apprenants appuyées des preuves d'inscriptions de ces derniers. <p>Pour les cabinets/firmes naissants et ceux qui n'ont pas encore trois (3) ans d'existence</p> <p>Preuves légalisées des expériences professionnelles du chef de mission.</p> <p>Copies légalisées des certificats.</p> <p>Copie du CV du chef de mission.</p> <p>NB : pour être prise en compte, les références professionnelles du chef de</p>

LA LANCER
 CCMP/PR

Critères d'évaluation	Note pour le critère	Sous-critères d'évaluation et note	Moyens de Preuve à fournir par le candidat
			conformes à l'originale des attestations de bonne fin d'exécution, de service fait, de bonne exécution les procès-verbaux de réception ou de validation des livrables (pour chacune des expériences) ou tout autre preuve tenant lieu appuyée dans un cas ou dans l'autre des pages de garde et de signature des contrats correspondants (copies simples).
5. Organisation technique et managériale du cabinet/firme	05	- Organisation technique : 2,5 points - Organisation managériale : 2,5 points	Note de présentation du Cabinet/firme et son organigramme
<p>6. Liste du personnel professionnel à affecter à la mission</p> <p>❖ Une (01) Chef d'atelier ou de formation : BAC+3 ou équivalent en management avec des expériences avérées en ingénierie mécanique, usinage bois, ébénisterie, ou un domaine connexe.</p> <p>❖ Un (01) Technicien Spécialiste en usinage bois :</p> <ul style="list-style-type: none"> - BAC+3 ou équivalent en ingénierie mécanique ou ébénisterie ou domaine connexe Ou - certification l'usage de machine à commande numérique dans le domaine de l'usinage bois ou ébénisterie ou tout autre domaine connexe 	10	<p>Liste du personnel : 02 points</p> <p>Diplômes ou attestation de diplôme ou attestation de succès ou attestation de réussite :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Pour le Chef de formation : 04 points - Pour le Technicien Spécialiste en usinage bois : 04 points <p>Diplôme/certificat/attestation de diplôme ou attestation de succès ou attestation de réussite non fournis : 0 point</p>	<p>Liste du personnel et copie simple des diplômes</p>
TOTAL	100		

**BON A LANCER
CCMP/IPR**

➤ Pour le Lol 3 : Accompagnement pour la mise en œuvre du programme DIGITAL ARTISANS

Critères d'évaluation	Note pour le critère	Sous-critères d'évaluation et note	Moyens de Preuve à fournir par le candidat
			<p>missions doivent être justifiées par des copies légalisées ou copies conformes à l'originale des attestations de bonne fin d'exécution, de service fait, de bonne exécution, les procès-verbaux de réception ou de validation des livrables (pour chacune des expériences) ou tout autre preuve tenant lieu appuyée dans un cas ou dans l'autre des pages de garde et de signature des contrats correspondants (copies simples).</p>
<p>3. Nombre d'expériences spécifiques du cabinet/firme dans le domaine des prestations au cours des cinq (05) dernières années</p>	50	<p>Pour les anciens cabinets/firmes</p> <ul style="list-style-type: none"> Avoir réalisé au moins deux (02) missions dans le domaine de la formation à l'usage des machines à commande numérique pour l'usinage du bois : 25 points par mission prouvée pour un total de 50 points ; <p>Pour les cabinets/firmes naissants et ceux qui n'ont pas encore trois (3) ans d'existence</p> <p>Le chef de formation proposé doit :</p> <ul style="list-style-type: none"> Avoir réalisé au moins deux (02) missions dans le domaine de la formation à l'usage des machines à l'usage du bois : 25 points pour la mission prouvée pour un total de 50 points ; 	<ul style="list-style-type: none"> Pour les anciens cabinets/firmes <p>Pour les anciens cabinets/firmes</p> <ul style="list-style-type: none"> Copies légalisées ou copies conformes à l'originale des attestations de bonne fin d'exécution du cabinet (personne morale, candidat ou présent marché), de service fait, de bonne exécution, de procès-verbaux de réception ou de validation des livrables ou de service fait (pour chacune des expériences) ou tout autre preuve tenant lieu, appuyée dans un cas ou dans l'autre des pages de garde et de signature des contrats correspondants (copies simples) <p>Ou</p> <ul style="list-style-type: none"> Pour chaque cohorte de formation, le cabinet (candidat présent marché) doit fournir la liste des apprenants ainsi qu'une copie des attestations de succès délivrées aux apprenants appuyées des preuves d'inscriptions de ces derniers. <ul style="list-style-type: none"> Pour les cabinets/firmes naissants et ceux qui n'ont pas encore trois (3) ans d'existence <p>Preuves des expériences professionnelles du chef de mission. NB : pour être prise en compte, les références professionnelles du chef de mission doivent être justifiées par des copies légalisées ou copies</p>

Critères d'évaluation	Note pour le critère	Sous-critères d'évaluation et note	Moyens de Preuve à fournir par le candidat
1. Nature des activités du cabinet/firme en relation avec le domaine des prestations	10	<p>Être un cabinet ou une structure, spécialisée dans la formation et/ou l'accompagnement de jeunes entrepreneurs ou start up : 10 points</p> <p>Si non inscription au RCCM/STATUT : 00 point</p>	Inscription du domaine d'activités sur le Registre de Commerce ou les statuts (ou tout autre document tenant lieu de ceux-ci suivant la législation du pays du soumissionnaire)
2. Nombre d'expériences générales du cabinet/firme dans le domaine des prestations au cours des cinq (05) dernières années	25	<p>Pour les anciens cabinets/firmes</p> <ul style="list-style-type: none"> - Avoir au moins trois (03) ans d'expérience dans le domaine de la formation et/ou l'accompagnement de jeunes entrepreneurs ou start up <ul style="list-style-type: none"> • Expérience prouvée supérieure ou égal à 3 ans : 25 points • Expérience prouvée comprise entre 2 et 3 ans : 15 points • Expérience prouvée comprise entre 1 an et 2 ans : 10 points • Expérience inférieure à 1 an : 00 point <p>Pour les cabinets/firmes naissants et ceux qui n'ont pas encore trois (3) ans d'existence</p> <p>Le chef de mission proposé doit :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Avoir au moins quatre (04) ans d'expérience dans le domaine de l'accompagnement de jeunes entrepreneurs et /ou start up 25 points <ul style="list-style-type: none"> • Expérience prouvée supérieure ou égal à 4 ans : 25 points • Expérience prouvée comprise entre 3 et 4 ans : 15 points • Expérience prouvée comprise entre 2 an et 3 ans : 10 points • Expérience inférieure à 2 ans : 00 point 	<p>Pour les anciens cabinets/firmes</p> <p>Pour les anciens cabinets/firmes</p> <p>Copies légalisées ou copies conformes à l'originale des attestations de bonne fin d'exécution, de service fait, de bonne exécution, les procès-verbaux de réception ou de validation des livrables (pour chacune des expériences) ou tout autre preuve tenant lieu appuyée dans un cas ou dans l'autre des pages de garde et de signature des contrats correspondants (copies simples)</p> <p>Pour les cabinets/firmes naissants et ceux qui n'ont pas encore trois (3) ans d'existence</p> <p>Preuves légalisées des expériences professionnelles du chef de mission.</p> <p>Copies légalisées des certificats,</p> <p>Copie du CV du chef de mission.</p> <p>NB : pour être prise en compte, les références professionnelles du chef de mission doivent être justifiées par des copies légalisées ou copies conformes à l'originale des attestations de bonne fin d'exécution, de service fait, de bonne exécution, les procès-verbaux de réception ou de validation des livrables (pour chacune des expériences) ou tout autre preuve tenant lieu appuyée dans un cas ou dans l'autre des pages de garde et de signature des contrats correspondants (copies simples).</p>
3. Nombre d'expériences spécifiques du cabinet/firme dans le	50	<p>Pour les anciens cabinets/firmes</p> <ul style="list-style-type: none"> • Avoir réalisé au moins deux (02) missions dans l'accompagnement 	<ul style="list-style-type: none"> • Pour les anciens cabinets/firmes <p>Copies légalisées ou copies conformes à l'originale des attestations de bonne fin</p>

BON A LANCER
CCMP/PR

Critères d'évaluation	Note pour le critère	Sous-critères d'évaluation et note	Moyens de Preuve à fournir par le candidat
<p>domaine des prestations au cours des cinq (05) dernières années</p>		<p>des jeunes entrepreneurs et start up : 25 points par mission prouvée pour un total de 50 points ;</p> <p>Pour les cabinets/firmes naissants et ceux qui n'ont pas encore trois (3) ans d'existence</p> <p>Le chef de formation proposé doit :</p> <ul style="list-style-type: none"> Avoir réalisé au moins deux (02) missions dans l'accompagnement des jeunes entrepreneurs et start up : 25 points par mission prouvée pour un total de 50 points ; 	<p>d'exécution, de service fait, de bonne exécution: les procès-verbaux de réception ou de validation des livrables (pour chacune des expériences) ou tout autre preuve tenant lieu appuyée dans un cas ou dans l'autre des pages de garde et de signature des contrats correspondants (copies simples)</p> <ul style="list-style-type: none"> Pour les cabinets/firmes naissants et ceux qui n'ont pas encore trois (3) ans d'existence: Preuves des expériences professionnelles du chef de mission. <p>NB : pour être prise en compte, les références professionnelles du chef de mission doivent être justifiées par des copies légalisées ou copies conformes à l'originale des attestations de bonne fin d'exécution, de service fait, de bonne exécution les procès-verbaux de réception ou de validation des livrables (pour chacune des expériences) ou tout autre preuve tenant lieu appuyée dans un cas ou dans l'autre des pages de garde et de signature des contrats correspondants (copies simples).</p>
<p>5. Organisation technique et managériale du cabinet/firme</p>	<p>05</p>	<ul style="list-style-type: none"> Organisation technique : 2,5 points Organisation managériale : 2,5 points 	<p>Note de présentation du Cabinet/firme et son organigramme</p>
<p>6. Liste du personnel professionnel à affecter à la mission</p> <ul style="list-style-type: none"> ❖ Une (01) Chef de mission : BAC+5 en gestion du projet, gestion des entreprises, ou un domaine connexe avec des expériences avérées en accompagnement de promoteurs et/ou porteurs de projets dans les Industries Créatives et Culturelles ❖ Un (01) expert : Bac+3 en science de gestion, social ou équivalent avec des 	<p>10</p>	<p>Liste du personnel : 02 points</p> <p>Diplômes/attestation de diplôme ou attestation de succès ou attestation de réussite :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Pour le Chef de mission : 04 points - Pour les deux experts : 02 points pour chacun soit un total de 04 points <p>Diplôme ou attestation de diplôme ou attestation de succès ou attestation de réussite non fournis : 0 point</p>	<p>Liste du personnel et copie simple des diplômes</p>

BON A LANGER
CCMP/PR

Critères d'évaluation	Note pour le critère	Sous-critères d'évaluation et note	Moyens de Preuve à fournir par le candidat
expériences avérées en accompagnement de promoteurs et/ou porteurs de projets dans les Industries Créatives et Culturelles ❖ Un (01) expert : Bac+3 en design ou équivalent, avec un minimum de 3 ans d'expériences			
TOTAL	100		

**BON A LANCER
CCMP/PR**

La note minimale requise pour être présélectionné est de soixante-cinq (65) points et le nombre de candidats présélectionnés ne saurait être inférieur à cinq (05) et supérieur à huit (08). Toutefois, conformément aux dispositions de l'article 36 de la loi n°2020-26 du 29 septembre 2020 portant code des marchés publics en République du Bénin, la liste restreinte est constituée quel que soit le nombre de candidature reçu à l'issue d'une relance ou après consultation de cabinets qualifiés comme décrit au point 9 du présent AML.

En cas d'égalité du nombre total de points obtenus, le cabinet/firme ayant réalisé plus de missions spécifiques sera privilégié.

11. Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations auprès de la Personne Responsable des Marchés Publics à l'adresse ci-dessous : Agence de Développement de Sèmè City sise au Quartier Djominhountin "Immeuble Sèmè One No 740, rue 12.052" à Cotonou, tél : (+229) 21 36 88 15, E-mail : sc.pmp@semecity.com, et prendre connaissance du document d'avis à manifestation d'intérêt au secrétariat de la Personne Responsable des Marchés Publics à l'adresse mentionnée ci-après : Secrétariat de la Personne Responsable des Marchés Publics de l'Agence de Développement de Sèmè City sise au Quartier Djominhountin "Immeuble Sèmè One No 740, rue 12.052" à Cotonou, E-mail : sc.pmp@semecity.com, de 8h 00 minute à 12h 30 et de 14h à 17h 30 minutes.

Les manifestations d'intérêts doivent être accompagnées d'une lettre de manifestation d'intérêts dûment signée par le candidat et préciser, le ou les lots pour lesquels ce dernier soumissionne.

12. Les candidats intéressés peuvent obtenir gratuitement le dossier de présélection complet à compter du 12/08.....2024. Le dossier de présélection en version papier ou en version électronique sous le format PDF sera immédiatement remis aux candidats intéressés sur simple présentation de ces derniers au secrétariat permanent des marchés publics au Secrétariat de la Personne Responsable des Marchés Publics de l'Agence de Développement de Sèmè City sise au Quartier Djominhountin "Immeuble Sèmè One No 740, rue 12.052" à Cotonou, E-mail : sc.pmp@semecity.com. Ce dossier peut être obtenu par voie électronique à condition que le candidat remplisse la fiche de retrait du dossier.

Ce retrait est matérialisé par une fiche de décharge établie selon un modèle mis à disposition par l'ARMP.

13. Les manifestations d'intérêt sont rédigées en langue française et doivent être déposées en deux (02) exemplaires physiques à savoir un (01) original et une (01) copie, ainsi qu'une (01) version électronique scannée sur clé USB en format PDF, à l'adresse ci-après Secrétariat de la Personne Responsable des Marchés Publics de l'Agence de Développement de Sèmè City (ADSC) sise au Quartier Djominhountin "Immeuble Sèmè One No 740, rue 12.052" à Cotonou au plus tard le Le défaut de présentation des manifestations d'intérêt suivant

les modalités prévues ci-dessus est éliminatoire. Les candidatures qui ne parviendront pas aux date et heure limites, ci-dessus indiquées, seront purement et simplement rejetées et retournées sans être ouvertes, aux frais des candidats concernés.

Les manifestations d'intérêt (versions physique et électronique) seront ouvertes en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants qui souhaitent être présents, à l'adresse ci-après : Salle de réunion de l'Agence de Développement de Sèmè City le 22/08/2024 à 10 heures 30 minutes.

14. Les manifestations d'intérêt doivent être présentées et déposées par lot sous peine de rejet.
15. Les candidats peuvent introduire un recours devant la personne responsable des marchés publics ou son supérieur hiérarchique dans le cadre de la procédure de manifestation d'intérêt à l'encontre des actes et décisions de cette dernière leur créant un préjudice en indiquant les références de l'AMI et exposant les motifs de leur recours par lettre recommandée avec demande d'avis de réception ou déposée contre décharge ou récépissé.

Ce recours doit évoquer une violation de la réglementation des marchés publics.

Ce recours doit être exercé dans les deux (02) jours ouvrables avant la date limite de dépôt des candidatures ou au plus tard, dans les deux (02) jours ouvrables de la notification des résultats des manifestations d'intérêt. Il a pour effet de suspendre la procédure de présélection jusqu'à la décision définitive de la personne responsable des marchés publics ou de son supérieur hiérarchique.

La décision de la personne responsable des marchés publics ou de son supérieur hiérarchique doit intervenir dans un délai de deux (02) jours ouvrables après sa saisine.

En l'absence de suite favorable à son recours, le requérant dispose de deux (02) jours ouvrables à compter de la réception de la réponse de l'autorité contractante ou de l'expiration du délai spécifié ci-dessus (deux (02) jours) pour présenter un recours devant l'Autorité de régulation des marchés publics. Une copie du recours adressé à l'Autorité de régulation des marchés publics est notifiée à la Personne responsable des marchés publics pour ampliation.

Fait à Cotonou le, 09 AOUT 2024 **BON A LANCER
CCMP/PR**



SECTION 0. AVIS D'APPEL D'OFFRES (AA0)

Avis d'appel d'offres

Nom de l'Autorité contractante : Agence Pénitentiaire du Bénin

Objet : Acquisition des scanners de bagage à rayon X (pour les EP de Savalou, Ouidah) et les portiques de sécurités (pour les EP de Savalou, Kandi, Natitingou et Abomey).

Référence SIGMAP : F_EP_93055

Avis n° : ...013.../2024/MJL/APB/PRMP/S-PRMP du ...16.../...07.../2024

Identification de la procédure : Appel d'Offre National Ouvert (AONO).

1. Cet Avis d'appel d'offres fait suite à la version 1 du plan de passation des marchés publics de l'Agence Pénitentiaire du Bénin publié sur le portail web des marchés publics du Bénin le 05 avril 2024.

BON A LANCER

2. L'Agence Pénitentiaire du Bénin a obtenu dans le cadre de son budget des fonds de son Budget National exercice 2024, afin de financer son fonctionnement, et à l'intention d'utiliser une partie de ces fonds pour effectuer des paiements au titre du Marché relatif à l'acquisition des scanners de bagage à rayon X (pour les EP de Savalou, Ouidah) et les portiques de sécurités (pour les EP de Savalou, Kandi, Natitingou et Abomey).

3. L'Agence Pénitentiaire du Bénin sollicite des offres sous pli fermé de la part de candidats éligibles et répondant aux qualifications requises pour fournir des scanners de bagage à rayon X (pour les EP de Savalou, Ouidah) et les portiques de sécurités (pour les EP de Savalou, Kandi, Natitingou et Abomey). Les variantes ne pourront être prises en considération.

4. La participation à cet appel d'offres ouvert tel que défini dans la loi n°2020-26 du 29 septembre 2020 portant code des marchés publics en République du Bénin concerne tous les candidats éligibles, remplissant les conditions définies dans le présent Dossier d'appel d'offres ouvert et qui ne sont pas frappés par les dispositions des articles 61 et 121 de ladite loi.

5. Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations auprès de la Personne responsable des marchés publics ; Email : ysaka@gouv.bj et prendre connaissance des documents d'appel d'offres au secrétariat permanent des marchés publics Cadjehoun, lot 610, immeuble LOKO avenue patte d'oie, rez-de-chaussée, tél :21-30-28-94 de 08 heures à 12 heures 30 minutes et de 14 heures à 17 heures 30 minutes.

6. Le délai de livraison est de trois (03) mois.

7. Les exigences en matière de qualification sont :

a) Pour les anciennes entreprises :

BON A LANCER

➤ Capacité technique et expériences :

- être une entreprise spécialisée dans la fourniture des matériels et/ou équipements radioscopique ou de sécurité ;
- avoir exécuté avec satisfaction au cours des trois (03) dernières années (2021, 2022 et 2023) ainsi que l'année en cours au moins deux (02) marchés de fournitures similaires de montant au moins égal à quatre-vingt millions (80 000 000) FCFA TTC justifiées par la copie de l'attestation de bonne fin d'exécution et/ou des Procès-verbaux de réception, appuyée des copies simples des contrats (page de garde, page de signature et pages portant le montant) ;
- disposer d'un personnel clé composé de :
 - D'un (01) ingénieur en génie électrique de niveau BAC+5 ayant au moins cinq (05) années d'expérience professionnelle avec au moins trois (03) années dans l'acquisition de scanners et des portiques de sécurités prouvées par le CV dûment signé par le concerné et la copie légalisée du diplôme et une attestation de travail ;
 - D'un (01) ingénieur en génie informatique de niveau BAC+5 ayant au moins cinq (05) années d'expérience professionnelle avec au moins trois (03) années dans l'acquisition de scanners et des portiques de sécurités prouvées par le CV dûment signé par le concerné et la copie légalisée du diplôme et une attestation de travail.

NB : On entend par marchés similaires, les marchés de même nature et de même montant que le marché inscrit ci-dessus.

➤ **Capacité financière :**

- fournir les états financiers des trois dernières années certifiés par la DGI et un membre de l'OECCA ;
- disposer d'avoirs liquides sous la forme de fonds propres ou de ligne de crédit à hauteur de : **vingt millions trois cent trente-huit mille neuf cent quatre-vingt-quatre (20 338 984) FCFA** justifiés par l'attestation d'une banque ou une institution financière agréée au Bénin par le Ministère de l'Economie et des Finances ;
- avoir réalisé un chiffre d'affaires moyen annuel au moins égal à **cent vingt-cinq millions (125 000 000) FCFA** justifié par les états financiers des trois (03) dernières années d'exercices (**2021, 2022 et 2023**) certifiés par la Direction Générale des Impôts et par un membre de l'Ordre des Experts Comptables et Comptables Agréés; la page de certification du membre de l'OECCA du Bénin et celle portant la mention de la DGI doivent être en original ou en copie légalisée.

BON A LANCER

Les critères de capacité financière sont cumulatifs.

Pour les entreprises naissantes :

➤ **Capacité technique et expériences :**

- être une entreprise spécialisée dans la fourniture des matériels et/ou équipements radioscopique ou de sécurité ;
- fournir la liste des qualifications des références professionnelles du personnel d'encadrement composé de :
 - un (01) ingénieur en informatique de niveau BAC+5 ayant au moins cinq (05) années d'expériences professionnelles prouvées par le CV dûment signé par le concerné et la copie légalisée du diplôme et une attestation de travail ;
- disposer d'un personnel clé composé de :

-
- D'un (01) ingénieur en génie électrique de niveau BAC+5 ayant au moins sept (07) années d'expérience professionnelle avec au moins cinq (05) années dans l'acquisition de scanners et des portiques de sécurités prouvées par le CV dûment signé par le concerné et la copie légalisée du diplôme et une attestation de travail ;
 - D'un (01) ingénieur de niveau BAC+5 ayant au moins sept (07) années d'expérience professionnelle avec au moins cinq (05) années dans l'acquisition de scanners et des portiques de sécurités prouvées par le CV dûment signé par le concerné et la copie légalisée du diplôme et une attestation de travail.

➤ Capacité financière :

- Produire le bilan d'ouverture et les états financiers de leurs années d'existence certifiés par la DGI et un membre de l'OECCA ;
- disposer d'avoirs liquides sous la forme de fonds propres ou de ligne de crédit à hauteur de : **vingt millions trois cent trente-huit mille neuf cent quatre-vingt-quatre (20 338 984) francs CFA** justifiés par l'attestation d'une banque ou une institution financière agréée au Bénin par le Ministère de l'Economie et des Finances ;
- fournir une assurance des risques professionnels d'un montant de **cent millions (100 000 000) francs CFA**.

Les critères de capacité financière sont cumulatifs.

BON A LANCER

Voir le document d'Appel d'offres pour les informations détaillées.

8. Les candidats intéressés peuvent obtenir gratuitement le dossier d'appel d'offres complet à compter 19/07/2024 . Le dossier d'appel d'offres en version papier ou en version électronique sous le format PDF sera immédiatement remis aux candidats intéressés sur simple présentation de ces derniers au Secrétariat Permanent des Marchés Publics sis Cadjehoun, lot 610, immeuble LOKO avenue patte d'oie, rez-de-chaussée, tél :21-30-28-94. Le dossier d'appel d'offres sera adressé aux candidats à leurs frais par la poste. Ce dossier peut être obtenu par voie électronique à condition que le candidat remplisse la fiche de retrait du dossier.

Ce retrait est matérialisé par une fiche établie selon un modèle mis à disposition par l'Autorité de Régulation des Marchés Publics.

9. Les offres sont rédigées en langue française et devront être déposées en deux (02) exemplaires physiques, à savoir, un (01) original et une (01) copie, ainsi qu'une (01) version électronique scannée de l'offre sur clé USB sous le format PDF, le tout dans une enveloppe unique à l'adresse ci-après **Cadjehoun, lot 610, immeuble LOKO avenue patte d'oie, rez-de-chaussée, tél :21-30-28-94** au plus tard le **09/08/2024**. **Le défaut de présentation de l'offre suivant les modalités prévues ci-dessus est éliminatoire.** Les offres qui ne parviendront pas aux heure et date ci-dessus indiquées, seront purement et simplement rejetées et retournées sans être ouvertes et aux frais des soumissionnaires concernés.

10. Les offres (versions physique et électronique) seront ouvertes en présence des candidats ou de leurs représentants qui souhaitent être présents à l'ouverture des plis, à l'adresse ci-après **Salle de Conférence de l'Agence Pénitentiaire du Bénin sise à Cadjehoun, lot 610, immeuble LOKO avenue patte d'oie, rez-de-chaussée, tél :21-30-28-94** à 10 heures 30 minutes.

BON A LANCER

11. Les offres doivent comprendre une garantie de soumission, d'un montant huit cent quarante-sept mille quatre cent cinquante-huit (847 458) FCFA. En ce qui concerne les micros, petites et moyennes entreprises, la garantie de l'offre peut prendre la forme d'une simple lettre de déclaration de garantie suivant le modèle prévu dans les formulaires du dossier d'appel d'offres.

12. Les offres devront demeurer valides pendant une durée de quatre-vingt-dix (90) jours calendaires à compter de la date limite de soumission.

La Personne responsable des marchés publics PI,

16 JUL 2024



Yarou Abd'el Kader SAKA ZIME

SECTION 0. AVIS D'APPEL D'OFFRES (AA0)

Avis d'appel d'offres

Nom de l'Autorité contractante : Agence des Infrastructures Sanitaires, des Equipements et de la Maintenance (AISEM)

Objet : Acquisition, installation et mise en service d'équipements au profit des six (6) centres de santé et de l'Hôpital de Zone de la commune de Tchaourou (Poursuite)

Référence SIGMAP : F_PSP-GCT_88230.

Avis N° : 006/MS/AISEM/PRMP/PSP-GCT/SP DU.....

08 AOU 2024

Identification de la procédure : Appel d'Offres Ouvert International

1- Cet Avis d'appel d'offres fait suite au plan de passation des marchés publics de l'Agence des Infrastructures Sanitaires, des Equipements et de la Maintenance (AISEM) publié sur le portail web des marchés publics du Bénin le 08 Mai 2024 (Version n°1).

2- L'Agence des Infrastructures Sanitaires, des Equipements et de la Maintenance (AISEM) a obtenu par le biais du Ministère de la Santé un prêt du Fonds Koweïtien pour le Développement Economique Arabe (FKDEA) pour couvrir le coût du projet *Santé Population de la Grande Commune de Tchaourou* et a l'intention d'utiliser une partie du prêt pour des paiements admissibles en vertu du contrat pour lequel le présent document d'appel d'offres relatif à l'acquisition d'équipements au profit des six centres de santé et de l'Hôpital de Zone de la commune de Tchaourou est lancé. Les paiements par le FKDEA ne seront effectués qu'à la demande du bénéficiaire du produit du prêt et sur l'approbation du FKDEA, et seront soumis, à tous égards, aux termes et conditions de l'accord de financement. Aucune autre partie que le bénéficiaire ne peut tirer des droits de la convention de financement ou avoir des droits sur le produit du prêt.

3- L'Agence des Infrastructures Sanitaires, des Equipements et de la Maintenance (AISEM) sollicite des offres sous pli fermé de la part de candidats éligibles et répondant aux qualifications requises pour fournir des équipements médicaux techniques et du mobilier médical au profit de l'Hôpital de Zone (HZ), le Centre de Santé Communal (CSC) de TCHATCHOU et les Centres de Santé d'Arrondissement (CSA) de KIKA, SANSON, BETEROU, ALAFIAROU et GORO ; répartis en quinze (15) lots pour un montant prévisionnel hors taxes répartis comme suit :

BON A LANCER

BON A LANCER

- o **Lot N°1** : Fourniture et Installation des équipements d'imagerie médicale ; pour un montant hors taxe de trois cent trente-sept millions sept cent onze mille huit cent soixante-quatre (337 711 864) F CFA ;
- o **Lot N°2** : Fourniture et Installation des équipements de laboratoire et de la chaîne de froid ; pour un montant hors taxe de deux cent trente-cinq millions deux cent huit mille quatre cent soixante-quinze (235 208 475) F CFA ;
- o **Lot N°3** : Fourniture et Installation des équipements d'ophtalmologie ; pour un montant hors taxe de cinquante-quatre millions neuf cent soixante-six mille cent deux (54 966 102) FCFA ;
- o **Lot N°4** : Fourniture et Installation des équipements d'ORL ; pour un montant hors taxe de vingt-quatre millions quatre cent soixante-six mille cent deux (24 466 102) F CFA ;
- o **Lot N°5** : Fourniture et Installation des équipements d'odontostomatologie ; pour un montant hors taxe de vingt-huit millions six cent un mille six cent quatre-vingt-quinze (28 601 695) F CFA ;
- o **Lot N°6** : Fourniture et Installation des équipements de kinésithérapie ; pour un montant hors taxe de trente-trois millions neuf cent quinze mille deux cent cinquante-quatre (33 915 254) F CFA ;
- o **Lot N°7** : Fourniture et Installation des équipements de bloc opératoire et instrumentation chirurgicale et gynécologique ; pour un montant hors taxe de deux cent quatre-vingt-seize millions cinq cent douze mille sept cent douze (296 512 712) FCFA ;
- o **Lot N°8** : Fourniture et Installation des équipements d'hygiène, de stérilisation et de buanderie ; pour un montant hors taxe de trois cent quarante millions cinq cent seize mille neuf cent quarante-neuf (340 516 949) FCFA ;
- o **Lot N°9** : Fourniture et Installation des équipements d'anesthésie, de réanimation ; pour un montant hors taxe de trois cent quatre-vingt-deux millions quatre cent six mille sept cent quatre-vingt (382 406 780) FCFA ;
- o **Lot N°10** : Fourniture et Installation des équipements de fluides médicaux ; pour un montant hors taxe de six cent millions huit cent

REC

BON A LANCER

quarante-sept mille quatre cent cinquante-huit (600 847 458) FCFA ;

- o **Lot N°11** : Fourniture et Installation des équipements de la morgue ; pour un montant hors taxe de soixante millions deux cent trois mille trois cent quatre-vingt-dix (60 203 390) FCFA ;
- o **Lot N°12** : Fourniture et Installation du Mobilier médical ; pour un montant hors taxe de deux cent quarante-quatre millions cinq cent vingt et un mille cent quatre-vingt-six (244 521 186) FCFA ;
- o **Lot N°13** : Fourniture et Installation du Mobilier ordinaire ; pour un montant hors taxe de deux cent quatre millions neuf cent trente-deux mille deux cent trois (204 932 203) FCFA ;
- o **Lot N°14** : Fourniture et Installation des équipements généraux et outillage de maintenance ; pour un montant hors taxe de deux cent soixante-deux millions quatre cent vingt-sept mille cinq cent quarante-deux (262 427 542) FCFA ;
- o **Lot N°15** : Fourniture et Installation du Matériel roulant ; pour un montant hors taxe de deux cent trente millions (230 000 000) FCFA.

Les variantes seront prises en considération.

NB :

- L'attribution sera faite par lot. Un candidat a la possibilité de soumissionner pour tous les lots. Cependant, les attributions sont limitées à un maximum de deux (02) lots si le soumissionnaire possède les qualifications requises.
- Lorsqu'un soumissionnaire est potentiel attributaire de plusieurs lots dont il ne peut être attributaire à la fois, on lui attribuera le lot sur lequel le montant entre son suivant immédiat et son montant est le plus élevé.
- En cas d'égalité de montant sur un quelconque lot (offre évaluée économiquement la plus avantageuse), on attribuera le marché au soumissionnaire ayant justifié plus de marchés similaires sur le lot concerné.

4- La participation à cet appel d'offres ouvert tel que défini dans la loi n°2020-26 du 29 septembre 2020 portant code des marchés publics en République du Bénin concerne tous les candidats éligibles, remplissant les conditions définies dans le présent Dossier d'Appel d'Offres Ouvert et qui ne sont pas frappés par les dispositions des articles 61 et 121 de ladite loi.

5- Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations auprès de la Personne Responsable des Marchés Publics de l'AISEM ; Email : rhodonou@gouv.bj et prendre connaissance des documents d'appel d'offres.

BON A LANCER

au secrétariat permanent des marchés publics **sis dans l'enceinte du Ministère de la Santé , dans les locaux de l'ancienne DIEM, Quartier Donaten - Akpakpa, 01 BP 882 Cotonou, République du Bénin ; Téléphone : +229 97 91 79 79 de 8h 00 à 12h30 et de 14h à 17h 30 (heure locale GMT+1).**

- 6- Le délai de livraison pour chacun des lots est de : Quatre-vingt-dix (90) jours calendaires au plus tôt et cent quatre-vingt (180) jours calendaires au plus tard à compter de la date mentionnée dans l'ordre de service de démarrer la livraison pour chacun des lots.
- 7- Les exigences en matière de qualification sont :

a) **Pour les anciennes entreprises :**

BON A LANCER

- Capacité technique et expériences :
- être une entreprise exerçant dans le domaine de la fourniture et/ou l'installation des équipements médicaux et/ou matériel médicaux et/ou consommables médicaux et/ou réactifs en rapport avec les lots (1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8, 9, 10, 11, 12, 14), ou dans le domaine de la fourniture des mobiliers (lot 13) ou du matériel roulant neuf (lot 15) justifié par le registre de commerce et/ou les statuts ;
- fournir l'agrément en cours de validité du Ministère de la Santé pour la fourniture des équipements médicaux/matériel médicaux / consommables médicaux/ réactifs en rapport avec la nature du lot concerné pour les lots (1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8, 9, 10, 11, 12, 14) à la date de dépôt des offres ;
- justifier d'un contrat de concession de véhicule neuf ou de distribution ou d'un agrément de représentation du fabricant de véhicule neuf (**pour le lot 15**) ;
- disposer d'une carte d'importateur en cours de validité à la date de dépôt des offres;
- disposer des moyens matériels et humains indiqués aux critères 5 et 6 de la sous-section C, critère d'évaluation et de qualification ;
- Fournir la preuve d'avoir exécuté en tant que fournisseur au cours des cinq (05) dernières années (2019, 2020, 2021, 2022 et 2023) ainsi que l'année en cours, au moins un (01) marché similaire de montant égal à :
 - cent soixante-huit millions huit cent cinquante-cinq mille neuf cent trente-deux (168 855 932) F CFA HT (**Lot N°1**) ;
 - cent dix-sept millions six cent quatre mille deux cent trente-sept (117 604 237) F CFA HT (**Lot N°2**) ;
 - vingt-sept millions quatre cent quatre-vingt-trois mille cinquante et un (27 483 051) F CFA HT (**Lot N°3**) ;

BON A LANCER

- douze millions deux cent trente-trois mille cinquante et un (12 233 051) F CFA HT (**Lot N°4**) ;
- quatorze millions trois cent mille huit cent quarante-sept (14 300 847) F CFA HT (**Lot N°5**) ;
- seize millions neuf cent cinquante-sept mille six cent vingt-sept (16 957 627) F CFA HT (**Lot N°6**) ;
- cent quarante-huit millions deux cent cinquante-six mille trois cent cinquante-six (148 256 356) F CFA HT (**Lot N°7**) ;
- cent soixante-dix millions deux cent cinquante-huit mille quatre cent soixante-quinze (170 258 475) F CFA HT (**Lot N°8**) ;
- cent quatre-vingt-onze millions deux cent trois mille trois cent quatre-vingt-dix (191 203 390) F CFA HT (**Lot N°9**) ;
- trois cent millions quatre cent vingt-trois mille sept cent vingt-neuf (300 423 729) F CFA HT (**Lot N°10**) ;
- trente millions cent un mille six cent quatre-vingt-quinze (30 101 695) F CFA HT (**Lot N°11**) ;
- cent vingt-deux millions deux cent soixante mille cinq cent quatre-vingt-treize (122 260 593) F CFA HT (**Lot N°12**) ;
- cent deux millions quatre cent soixante-six mille cent deux (102 466 102) F CFA HT (**Lot N°13**) ;
- cent trente et un millions deux cent treize mille sept cent soixante-onze (131 213 771) F CFA HT (**Lot N°14**) ;
- cent quinze millions (15 000 000) F CFA HT (**Lot N°15**) ;

Justifiés par les copies légalisées des attestations de bonnes fin d'exécution ou de procès-verbaux de réception, assorties des contrats (page de garde, page de signature et page portant le montant en copies simples) signés par les maîtres d'ouvrages ou, leurs représentants (Administration publique, sociétés ou offices d'état ou mixtes, représentations ou organisations internationales au Bénin) ou toutes autres personnes morales de droit privé.

NB : On entend par marché similaire :

- ✦ un marché de fournitures et/ou d'installation d'équipements médicaux et/ou matériel médicaux et/ou consommables médicaux et/ou réactifs en rapport avec la nature du lot concerné (lots 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8, 9, 10, 11, 12, 14) ou la fourniture du mobilier (lot 13) ou du matériel roulant (lot 15).

BON A LANCER

• **Capacité financière :**

- Fournir les états financiers des trois (03) dernières années d'exercices (2021, 2022 et 2023) certifiés par la Direction Générale des Impôts et par un membre de l'Ordre des Experts Comptables et Comptables Agréés (critère non applicable aux

BON A LANCER

- entreprises naissantes) ; la page de certification du membre de l'OECCA du Bénin et celle portant la mention de la DGI doivent être en original ou en copie légalisée ;
- avoir réalisé un chiffre d'affaires moyen annuel des trois (03) dernières années (2021, 2022 et 2023), justifié par les états financiers établis dans les formes prescrites par l'Annexe A-3-2, au moins égal à (en F CFA) :
- o **Lot N°1** : Fourniture et Installation des équipements d'imagerie médicale ; pour un montant hors taxe de trois cent trente-sept millions sept cent onze mille huit cent soixante-quatre (337 711 864) F CFA ;
 - o **Lot N°2** : Fourniture et Installation des équipements de laboratoire et de la chaîne de froid ; pour un montant hors taxe de deux cent trente-cinq millions deux cent huit mille quatre cent soixante-quinze (235 208 475) F CFA ;
 - o **Lot N°3** : Fourniture et Installation des équipements d'ophtalmologie ; pour un montant hors taxe de cinquante-quatre millions neuf cent soixante-six mille cent deux (54 966 102) FCFA ;
 - o **Lot N°4** : Fourniture et Installation des équipements d'ORL ; pour un montant hors taxe de vingt-quatre millions quatre cent soixante-six mille cent deux (24 466 102) F CFA ;
 - o **Lot N°5** : Fourniture et Installation des équipements d'odontostomatologie ; pour un montant hors taxe de vingt-huit millions six cent un mille six cent quatre-vingt-quinze (28 601 695) F CFA ;
 - o **Lot N°6** : Fourniture et Installation des équipements de kinésithérapie ; pour un montant hors taxe de trente-trois millions neuf cent quinze mille deux cent cinquante-quatre (33 915 254) F CFA ;
 - o **Lot N°7** : Fourniture et Installation des équipements de bloc opératoire et instrumentation chirurgicale et gynécologique ; pour un montant hors taxe de deux cent quatre-vingt-seize millions cinq cent douze mille sept cent douze (296 512 712) FCFA ;
 - o **Lot N°8** : Fourniture et Installation des équipements d'hygiène, de stérilisation et de buanderie ; pour un montant hors taxe de trois

BON A LANCER

BON A LANCER

cent quarante millions cinq cent seize mille neuf cent quarante-neuf (340 516 949) FCFA ;

- o **Lot N°9** : Fourniture et Installation des équipements d'anesthésie, de réanimation; pour un montant hors taxe de trois cent quatre-vingt-deux millions quatre cent six mille sept cent quatre-vingt (382 406 780) FCFA ;
- o **Lot N°10** : Fourniture et Installation des équipements de fluides médicaux ; pour un montant hors taxe de six cent millions huit cent quarante-sept mille quatre cent cinquante-huit (600 847 458) FCFA ;
- o **Lot N°11** : Fourniture et Installation des équipements de la morgue ; pour un montant hors taxe de soixante millions deux cent trois mille trois cent quatre-vingt-dix (60 203 390) FCFA ;
- o **Lot N°12** : Fourniture et Installation du Mobilier médical ; pour un montant hors taxe de deux cent quarante-quatre millions cinq cent vingt et un mille cent quatre-vingt-six (244 521 186) FCFA ;
- o **Lot N°13** : Fourniture et Installation du Mobilier ordinaire ; pour un montant hors taxe de deux cent quatre millions neuf cent trente-deux mille deux cent trois (204 932 203) FCFA ;
- o **Lot N°14** : Fourniture et Installation des équipements généraux et outillage de maintenance ; pour un montant hors taxe de deux cent soixante-deux millions quatre cent vingt-sept mille cinq cent quarante-deux (262 427 542) FCFA ;
- o **Lot N°15** : Fourniture et Installation du Matériel roulant ; pour un montant hors taxe de deux cent trente millions (230 000 000) FCFA.

Ou

- Avoir accès à des financements tels que des avoirs liquides, lignes de crédit, autres que l'avance de démarrage éventuelle, à hauteur du montant mentionné ci-dessous pour chacun des lots, justifié par une attestation d'une banque ou d'un organisme financier agréé en République du Bénin ou ayant un correspondant au Bénin :

Lot N°1 : Fourniture et Installation des équipements d'imagerie médicale ; pour un montant hors taxe de deux cent vingt-cinq millions cent quarante et un mille deux cent quarante-trois (225 141 243) F CFA ;

BON A LANCER

Lot N°2 : Fourniture et Installation des équipements de laboratoire et de la chaîne de froid ; pour un montant hors taxe de cent cinquante-six millions huit cent cinq mille six cent cinquante (156 805 650) F CFA ;

Lot N°3 : Fourniture et Installation des équipements d'ophtalmologie ; pour un montant hors taxe de trente-six millions six cent quarante-quatre mille soixante-huit (36 644 068) FCFA ;

Lot N°4 : Fourniture et Installation des équipements d'ORL ; pour un montant hors taxe de seize millions trois cent dix mille sept cent trente-cinq (16 310 735) F CFA ;

Lot N°5 : Fourniture et Installation des équipements d'odontostomatologie ; pour un montant hors taxe de dix-neuf millions soixante-sept mille sept cent quatre-vingt-dix-sept (19 067 797) F CFA ;

Lot N°6 : Fourniture et Installation des équipements de kinésithérapie ; pour un montant hors taxe de vingt-deux millions six cent dix cent soixante-neuf (22 610 169) F CFA ;

Lot N°7 : Fourniture et Installation des équipements de bloc opératoire et instrumentation chirurgicale et gynécologique ; pour un montant hors taxe de cent quatre-vingt-dix-sept millions six cent soixante-quinze mille cent quarante et un (197 675 141) FCFA ;

Lot N°8 : Fourniture et Installation des équipements d'hygiène, de stérilisation et de buanderie ; pour un montant hors taxe de deux cent vingt-sept millions onze mille deux cent quatre-vingt-dix-neuf (227 011 299) FCFA ;

Lot N°9 : Fourniture et Installation des équipements d'anesthésie, de réanimation ; pour un montant hors taxe de deux cent cinquante-quatre millions neuf cent trente-sept mille huit cent cinquante-trois (254 937 853) FCFA ;

Lot N°10 : Fourniture et Installation des équipements de fluides médicaux ; pour un montant hors taxe de quatre cent millions cinq cent soixante-quatre mille neuf cent soixante-douze (400 564 972) FCFA ;

BON A LANCER

BON A LANCER

Lot N°11 : Fourniture et Installation des équipements de la morgue ; pour un montant hors taxe de quarante millions cent trente-cinq mille cinq cent quatre-vingt-treize (40 135 593) FCFA ;

Lot N°12 : Fourniture et Installation du Mobilier médical ; pour un montant hors taxe de cent soixante-trois millions quatorze mille cent vingt-quatre (163 014 124) FCFA ;

Lot N°13 : Fourniture et Installation du Mobilier ordinaire ; pour un montant hors taxe de cent trente-six millions six cent vingt et un mille quatre cent soixante-neuf (136 621 469) FCFA ;

Lot N°14 : Fourniture et Installation des équipements généraux et outillage de maintenance ; pour un montant hors taxe de cent soixante-quatorze millions neuf cent cinquante et un mille six cent quatre-vingt-quinze (174 951 695) FCFA ;

Lot N°15 : Fourniture et Installation du Matériel roulant ; pour cent cinquante-trois millions trois cent trente-trois mille trois cent trente-trois (153 333 333) FCFA.

Les exigences concernant le chiffre d'affaires moyen annuel ou l'existence de liquidités ou ligne de crédit ne sont pas cumulatives.

b) Pour les entreprises naissantes et/ou celles qui n'ont pas encore trois (03) années d'existence :

• Capacité technique et expériences :

- être une entreprise exerçant dans le domaine de la fourniture et/ou l'installation d'équipements médicaux et/ou matériel médicaux et/ou consommables médicaux et/ou réactifs en rapport avec les lots (1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8, 9, 10, 11, 12, 14), ou dans le domaine de la fourniture du mobilier (lot 13) ou du matériel roulant neuf (lot 15) justifié par le registre de commerce et/ou les statuts ;
- fournir l'agrément en cours de validité du Ministère de la santé pour la fourniture d'équipements médicaux/matériel médicaux / consommables médicaux/ réactifs en rapport avec la nature du lot concerné pour les lots (1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8, 9, 10, 11, 12, 14) à la date de dépôt des offres ;
- justifier d'un contrat de concession de véhicule neuf ou de distribution ou d'un agrément de représentation du fabricant de véhicule neuf (**pour le lot 15**) ;

BON A LANCER

BON A LANCER

- disposer d'une carte d'importateur en cours de validité à la date de dépôt des offres ;
- disposer des moyens matériels et humains indiqués aux critères 5 et 6 de la sous-section C, critère d'évaluation et de qualification ;
- fournir **un personnel d'encadrement** (un directeur technique BAC + 5 en ingénierie biomédical ou équivalent pour les lots (1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8, 9, 10, 11, 12, 14) ; un menuisier de niveau DT (Diplôme de Technicien) (niveau BAC) pour le lot 13 et un mécanicien de niveau DT (Diplôme de Technicien) (niveau BAC) pour le lot 15 ayant au moins une expérience (01) spécifique au cours des cinq (05) dernières années), appuyée des cv, des diplômes en copies légalisées, des attestations de travail en original ou en copie légalisées.

NB: On entend par marché similaire : un marché de fournitures et/ou d'installation d'équipements médicaux/matériel médicaux / consommables médicaux/ réactifs en rapport avec la nature du lot concerné (lots 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8, 9, 10, 11, 12, 14) ou la fourniture du mobilier (lot 13) ou du matériel roulant (lot 15). Le personnel d'encadrement (pour les entreprises naissantes) devra justifier un marché exécuté de même montant et de même nature que les marchés similaires exigés pour les anciennes entreprises pour chaque lot. Aussi, chaque attestation de travail devra contenir l'objet du marché. Le nombre d'année d'expérience générale sera décompté à partir de la date d'obtention du diplôme.

• **Capacité financière :**

- fournir le bilan d'ouverture ainsi que les états financiers de leur année années d'existence portant le cachet de l'entreprise ;
- Fournir la preuve de l'assurance des risques professionnels de montant égal à :

Lot N°1 : Fourniture et Installation des équipements d'imagerie médicale ; pour un montant hors taxe de trois cent soixante-onze millions quatre cent quatre-vingt-trois mille cinquante (371 483 050) F CFA ;

Lot N°2 : Fourniture et Installation des équipements de laboratoire et de la chaîne de froid ; pour un montant hors taxe de deux cent cinquante-huit millions sept cent vingt-neuf mille trois cent vingt-trois (258 729 323) F CFA ;

Lot N°3 : Fourniture et Installation Fourniture et Installation des équipements d'ophtalmologie ; pour un montant hors taxe

de soixante millions quatre cent soixante-deux mille sept cent douze (60 462 712) FCFA ;

Lot N°4 : Fourniture et Installation des équipements d'ORL ; pour un montant hors taxe de vingt-six millions neuf cent douze mille sept cent douze (26 912 712) F CFA ;

Lot N°5 : Fourniture et Installation des équipements d'odontostomatologie ; pour un montant hors taxe de trente et un millions quatre cent soixante et un mille huit cent soixante-cinq (31 461 865) F CFA ;

Lot N°6 : Fourniture et Installation des équipements de kinésithérapie ; pour un montant hors taxe de trente-sept millions trois cent six mille sept cent soixante-dix-neuf (37 306 779) F CFA ;

Lot N°7 : Fourniture et Installation Fourniture et Installation des équipements de bloc opératoire et instrumentation chirurgicale et gynécologique ; pour un montant hors taxe de trois cent vingt-six millions cent soixante-trois mille neuf cent quatre-vingt-trois (326 163 983) FCFA ;

Lot N°8 : Fourniture et Installation des équipements d'hygiène, de stérilisation et de buanderie ; pour un montant hors taxe de trois cent soixante-quatorze millions cinq cent soixante-huit mille six cent quarante-quatre (374 568 644) FCFA ;

Lot N°9 : Fourniture et Installation des équipements d'anesthésie, de réanimation ; pour un montant hors taxe de quatre cent vingt millions six cent quarante-sept mille quatre cent cinquante-huit (420 647 458) FCFA ;

Lot N°10 : Fourniture et Installation des équipements de fluides médicaux ; pour un montant hors taxe de six cent soixante millions neuf cent trente-deux mille deux cent quatre (660 932 204) FCFA ;

Lot N°11 : Fourniture et Installation des équipements de la morgue ; pour un montant hors taxe de soixante-six millions deux cent vingt-trois mille sept cent vingt-neuf (66 223 729) FCFA ;

Lot N°12 : Fourniture et Installation du Mobilier médical ; pour un montant hors taxe de deux cent soixante-huit millions neuf cent soixante-treize mille trois cent cinq (268 973 305) FCFA ;

BON A LANCER

BON A LANCER

Lot N°13 : Fourniture et Installation du Mobilier ordinaire ; pour un montant hors taxe de deux cent vingt-cinq millions quatre cent vingt-cinq mille quatre cent vingt-trois (225 425 423) FCFA ;

Lot N°14 : Fourniture et Installation des équipements généraux et outillage de maintenance ; pour un montant hors taxe de deux cent quatre-vingt-huit millions six cent soixante-dix mille deux cent quatre-vingt-seize (288 670 296) FCFA ;

Lot N°15 : Fourniture et Installation du Matériel roulant ; Pour un montant hors taxe de deux cent cinquante-trois millions (253 000 000) FCFA ;

- Avoir accès à des financements tels que des avoirs liquides, lignes de crédit, autres que l'avance de démarrage éventuelle, à hauteur du montant mentionné ci-dessous pour chacun des lots, justifié par une attestation d'une banque ou d'un organisme financier agréé en République du Bénin ou ayant un correspondant au Bénin :

Lot N°1 : Fourniture et Installation des équipements d'imagerie médicale ; pour un montant hors taxe de deux cent vingt-cinq millions cent quarante et un mille deux cent quarante-trois (225 141 243) F CFA ;

Lot N°2 : Fourniture et Installation des équipements de laboratoire et de la chaîne de froid ; pour un montant hors taxe de cent cinquante-six millions huit cent cinq mille six cent cinquante (156 805 650) F CFA ;

Lot N°3 : Fourniture et Installation des équipements d'ophtalmologie ; pour un montant hors taxe de trente-six millions six cent quarante-quatre mille soixante-huit (36 644 068) FCFA ;

Lot N°4 : Fourniture et Installation des équipements d'ORL ; pour un montant hors taxe de seize millions trois cent dix mille sept cent trente-cinq (16 310 735) F CFA ;

Lot N°5 : Fourniture et Installation des équipements d'odontostomatologie ; pour un montant hors taxe de dix-neuf millions soixante-sept mille sept cent quatre-vingt-dix-sept (19 067 797) F CFA ;

BON A LANCER

BON A LANCER

Lot N°6 : Fourniture et Installation des équipements de kinésithérapie ; pour un montant hors taxe de vingt-deux millions six cent dix cent soixante-neuf (22 610 169) F CFA ;

Lot N°7 : Fourniture et Installation des équipements de bloc opératoire et instrumentation chirurgicale et gynécologique ; pour un montant hors taxe de cent quatre-vingt-dix-sept millions six cent soixante-quinze mille cent quarante et un (197 675 141) FCFA ;

Lot N°8 : Fourniture et Installation des équipements d'hygiène, de stérilisation et de buanderie ; pour un montant hors taxe de deux cent vingt-sept millions onze mille deux cent quatre-vingt-dix-neuf (227 011 299) FCFA ;

Lot N°9 : Fourniture et Installation des équipements d'anesthésie, de réanimation ; pour un montant hors taxe de deux cent cinquante-quatre millions neuf cent trente-sept mille huit cent cinquante-trois (254 937 853) FCFA ;

Lot N°10 : Fourniture et Installation des équipements de fluides médicaux ; pour un montant hors taxe de quatre cent millions cinq cent soixante-quatre mille neuf cent soixante-douze (400 564 972) FCFA ;

Lot N°11 : Fourniture et Installation des équipements de la morgue ; pour un montant hors taxe de quarante millions cent trente-cinq mille cinq cent quatre-vingt-treize (40 135 593) FCFA ;

Lot N°12 : Fourniture et Installation du Mobilier médical ; pour un montant hors taxe de cent soixante-trois millions quatorze mille cent vingt-quatre (163 014 124) FCFA ;

Lot N°13 : Fourniture et Installation du Mobilier ordinaire ; pour un montant hors taxe de cent trente-six millions six cent vingt et un mille quatre cent soixante-neuf (136 621 469) FCFA ;

Lot N°14 : Fourniture et Installation des équipements généraux et outillage de maintenance ; pour un montant hors taxe de cent soixante-quatorze millions neuf cent cinquante et un mille six cent quatre-vingt-quinze (174 951 695) FCFA ;

Lot N°15 : Fourniture et Installation du Matériel roulant ; pour cent cinquante-trois millions trois cent trente-trois mille trois cent trente-trois (153 333 333) FCFA.

BON A LANCER

BON A LANCER

Voir le document d'Appel d'offres pour les informations détaillées.

- 8- Les candidats intéressés peuvent obtenir gratuitement le dossier d'appel d'offres complet à compter du 09 août 2024.....
Le dossier d'appel d'offres en version papier ou en version électronique sous le format PDF sera immédiatement remis aux candidats intéressés sur simple présentation de ces derniers au secrétariat permanent des marchés publics **sis dans l'enceinte du Ministère de la Santé, dans les locaux de l'ancienne DIEM, Quartier Donaten - Akpakpa**. Le dossier d'appel d'offres sera adressé aux candidats à leurs frais par la poste normale. Ce dossier peut être téléchargé ou être obtenu par voie électronique à condition que le candidat remplisse la fiche de retrait du dossier.

Ce retrait est matérialisé par une fiche de décharge établie selon un modèle mis à disposition par l'ARMP.

- 9- Les offres sont rédigées en langue française et devront être déposées en deux (02) exemplaires physiques, à savoir, un (01) original et une (01) copie, ainsi qu'une (01) version électronique scannée, unique et accessible de l'offre sur clé USB sous le format PDF, le tout dans une enveloppe unique à l'adresse ci-après **Secrétariat de la Personne Responsable des Marchés Publics de l'AISEM sis dans l'enceinte du Ministère de la Santé, dans les locaux de l'ancienne DIEM, Quartier Donaten - Akpakpa, Cotonou**; Email : bhodonou@gouv.bj; tel : +229 97 91 79 79 au plus tard le mercredi 18 septembre 2024 à 10 heures 00 minutes (heure locale, GMT +1). **Le défaut de présentation de l'offre suivant les modalités prévues ci-dessus est éliminatoire.** Les offres qui ne parviendront pas aux heures et date ci-dessus indiquées, seront purement et simplement rejetées et retournées sans être ouvertes et aux frais des soumissionnaires concernés.
- 10- Les offres (versions physique et électronique) seront ouvertes en présence des candidats ou de leurs représentants dûment mandatés qui souhaitent être présents à l'ouverture des plis, à l'adresse ci-après : **salle de réunion de l'AISEM sis dans l'enceinte du Ministère de la Santé, dans les locaux de l'ancienne DIEM, Quartier Donaten - Akpakpa, Cotonou** le mercredi 18 septembre 2024 à 10 heures 30 minutes (heure locale, GMT +1).
- 11- Les offres doivent comprendre une garantie de soumission, d'un montant en F CFA de :

- o Lot N°1 : trois millions trois cent soixante-dix-sept mille cent dix-neuf (3 377 119) ;

BON A LANCER

BON A LANCER

- o Lot N°2 : deux millions trois cent cinquante-deux mille quatre-vingt-cinq (2 352 085) ;
- o Lot N°3 : cinq cent quarante-neuf mille six cent soixante et un (549 661) ;
- o Lot N°4 : deux cent quarante-quatre mille six cent soixante et un (244 661) ;
- o Lot N°5 : deux cent quatre-vingt-six mille dix-sept (286 017) ;
- o Lot N°6 : trois cent trente-neuf mille cent cinquante-deux (339 152) ;
- o Lot N°7 : deux millions neuf cent soixante-cinq mille cent vingt-sept (2 965 127) ;
- o Lot N°8 : trois millions quatre cent cinq mille cent soixante-neuf (3 405 169) ;
- o Lot N°9 : trois millions huit cent vingt-quatre mille soixante-huit (3 824 068) ;
- o Lot N°10 : six millions huit mille quatre cent soixante-quinze (6 008 475) ;
- o Lot N°11 : six cent deux mille trente-quatre (602 034) ;
- o Lot N°12 : deux millions quatre cent quarante-cinq mille deux cent douze (2 445 212) ;
- o Lot N°13 : deux millions quarante-neuf mille trois cent vingt-deux (2 049 322) ;
- o Lot N°14 : deux millions six cent vingt-quatre mille deux cent soixante-quinze (2 624 275) ;
- o Lot N°15 : deux millions trois cent mille (2 300 000).

En ce qui concerne les micros, petites et moyennes entreprises, la garantie de l'offre peut prendre la forme d'une simple lettre de déclaration de garantie suivant le modèle prévu dans les formulaires du dossier d'appel d'offres. Toutefois, les garanties doivent être émises par une banque de bonne réputation. Les obligations émises par les institutions financières autres que les banques seront rejetées.

12- Les offres devront demeurer valides pendant une durée de **quatre-vingt-dix (90) jours calendaires** jours calendaires à compter de la date limite de soumission.

13- Les offres doivent être présentées et déposées par lot sous peine de rejet.

Fait à Colombo le 10 08 AOU 2024

La Personne Responsable des Marchés Publics,



Bernice A. Grâce HODONOU

BON A LANCER



Rubrique

Procès Verbal d'ouverture



REPUBLIQUE DU BENIN



N° 032/MAEP/PRMP/PDI-CVA/Se du 20 Juin 2024

Ministère de l'Agriculture, de l'Élevage et de la Pêche

Projet : **BEN1014** : Projet de Développement Intégré de la Chaîne de Valeur Agricole –
(PDI-CVA) Bénin

Mode de Financement : **Vente à tempérament / BID**

PROCES-VERBAL D'OUVERTURE DES OFFRES

**Acquisition et distribution des intrants spécifiques (engrais,
insecticides, etc.) pour les producteurs ciblés (150 T par an) dans
les Pôles 1,2,4.**

JUIN 2024

PROCES VERBAL DE L'OUVERTURE DES PLS RECUS EN REPONSE AU DOSSIER D'APPEL D'OFFRE NATIONAL
N°002/MAEP/PRMP/PDI-CVA/S-PRMP DU 10/05/ 2024 POUR L'ACQUISITION ET DISTRIBUTION DES INTRANTS SPECIFIQUES
(ENGRAIS, INSECTICIDES, ETC) POUR LES PRODUCTEURS CIBLES (150 T PAR AN) DANS LES POLES 1,2,4

PROCES VERBAL D'OUVERTURE DES OFFRES RECUES EN REPONSE AU DOSSIER D'APPEL D'OFFRE NATIONAL N°002/MAEP/PRMP/PDI-CVA/S-PRMP DU 10/05/ 2024 POUR L'ACQUISITION ET DISTRIBUTION DES INTRANTS SPECIFIQUES (ENGRAIS, INSECTICIDES, ETC.) POUR LES PRODUCTEURS CIBLES (150 T PAR AN) DANS LES POLES 1,2,4

L'an deux mille vingt-quatre et le jeudi 20 juin à 10 heures 30 minutes, dans la salle de réunion de la Direction du Cabinet du Ministère de l'Agriculture, de l'Elevage et de la Pêche (MAEP) à Cotonou, le Comité d'Ouverture et d'Evaluation des Offres (COE) a procédé à l'ouverture des plis relatifs au marché cité en objet au profit du Projet de Développement Intégré des Chaines de Valeurs Agricoles au Bénin (PDI-CVA).

Ont participé aux travaux :

- Du côté de l'administration, les personnes dont les noms suivent :

Président : M. SAMBA Fabien, Membre PRMP/MAEP

Rapporteur : M. NOUKPONSI Oscar, Représentant du Coordonnateur, SPM/PDI-CVA

Membres :
M. ANKI DOSSO Fadel, Représentant DG/CAGD ;
Mme. HOLONOU A. Judith, Représentante DCMP/MAEP

- Du côté des soumissionnaires :
 - Madame HONFIN Anita, représentant de PRO-AGRO TRADING ;
 - Monsieur KPOVIESSI Emmanuel, représentant de SOTIG INTERNATIONAL ;

Cet appel à concurrence fait suite à la publication de l'Avis General De Passation Des Marches (AGPM) sur le site web de la BIsD et de DG MARKET, cet Avis a fait l'objet de publication sur le site web de la BIsD : <https://www.isdb.org/project-procurement/node/2178> le 7 juillet 2023; sur DG MARKET : <https://www.dgmarket.com/tender/68520230> le 7 juillet 2023 ; le journal LA NATION n°8492 du 16 mai 2024 et sur la plateforme du journal des Marches Publics du Bénin.

La date limite de remise des offres était fixée au 20 juin 2024 à 10 heures 00 minute.

Le Dossier d'Appel d'Offre National a été validé par la Cellule de Contrôle des Marchés Publics suivant le procès-verbal n°0033-02/CCMP/MAEP/2024 du 19 février 2024 et par ANO de la BIsD N° RHA/BEN1014/VON2/1804/2024 du 18 avril 2024G.

Le Président du comité ayant constaté que le quorum est atteint, a ouvert la séance par la lecture des noms des soumissionnaires dont les offres ont été réceptionnées et enregistrées dans le registre spécial des offres. Il s'agit de :

Numéro d'ordre	Soumissionnaire	Date et heure de dépôt	Identité et contact du porteur	Pays d'origine	Observations
1	SOTIG INTERNATIONAL	20/06/2024 08h 12 min	KPOVIESSI Emmanuel, 96 20 99 41	Bénin	NEANT
2	PRO AGRO TRADING	20/06/2024 09h 48 min	TOSSA Cyrille, 97 68 83 31	Bénin	NEANT
3	AKATEC GROUP	20/06/2024 09h 51 min	NINI Placide, 69 66 12 40	Bénin	NEANT
4	AGRI GONA ALHERY	20/06/2024 09h 56 min	HOUSSOU Mavine, 54 03 23 46	Bénin	NEANT

Ensuite, les dispositions du Dossier d'Appel d'Offre National relatives à l'ouverture des plis ont été rappelées par le secrétaire de séance.

Le COE a procédé en outre à l'ouverture des plis et à la vérification de la présence matérielle des pièces essentielles constitutives de chaque offre.

Les résultats de cette vérification sont consignés dans le tableau n°1 en annexe.

A l'issue de l'ouverture des plis, le Président de séance a donné la parole aux représentants des firmes ayant participé à la séance d'ouverture pour formuler des observations éventuelles. Ces derniers ont fait remarquer qu'ils n'avaient rien à signaler. Ensuite, la séance a été suspendue pour permettre aux représentants des soumissionnaires de se retirer.

Les travaux démarrés à 10 heures 30 minute ont pris fin à 13 h 30 minutes.

Ont signé

Président



Fabian SAMBA KPONHINTO
(Membre PRMP/MAEP)

Rapporteur

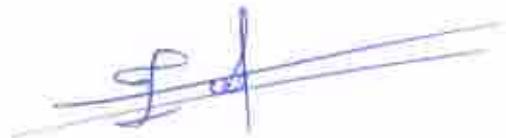


Oscar NOUKPONSI
(Représentant Coordonnateur, SPM/ PDI-CVA)

Membres



A. Judith HOLONOU
(Représentant DCMP/MAEP)



Fadel ANKI DOSSO
(Représentant DG/CAGD)

ANNEXE: I

Fiche d'ouverture du DAON N°002/MAEP/PRMP/PDI-CVA/S-PRMP du 10 mai 2024 pour l'acquisition et distribution des intrants spécifiques (engrais, insecticides, etc.) pour les producteurs ciblés (150 T par an) dans les Pôles 1,2,4

N°	Éléments à vérifier	LOT 1				LOT 2				LOT 3			
		1	2	3	4	1	2	3	4	1	2	3	4
	DATE	20/06/2024	20/06/2024	20/06/2024	20/06/2024	20/06/2024	20/06/2024	20/06/2024	20/06/2024	20/06/2024	20/06/2024	20/06/2024	20/06/2024
	HEURES	08h12m	09h48	09h51	09h51	08h12	09h48	09h51	09h48	08h12	09h48	09h51	09h56
1.	Nom du soumissionnaire	SOTIG INTERNATI ONAL	PRO-AGRO TRADING	AKATEC GROUP	AKATEC GROUP	SOTIG INTERNATI ONAL	PRO-AGRO TRADING	AKATEC GROUP	AKATEC GROUP	SOTIG INTERNATI ONAL	PRO-AGRO TRADING	AKATEC GROUP	AGRI GONA ALHERY
2.	Lettre de soumission datée, signée et cachetée	F HT 242 500 000	F HT 213 750 000	F HT 337 500 000	F HT 337 500 000	F HT 48 750 000	F HT 60 000 000	F HT 105 000 000	F HT 105 000 000	F HT 89 493 750	F HT 161 500 000	F HT 177 625 000	F HT 119 000 000
3.	Garantie de l'offre	F AFGC	F AFGC	F CORIS BANK	F CORIS BANK	F AFGC	F AFGC	F CORIS BANK	F CORIS BANK	F AFGC	F Lettre de déclaration	F CORIS BANK	F Lettre de déclaration
4.	L'original ou la photocopie légalisée de l'attestation de non faillite, datant de moins de trois (3) mois à la date de dépôt des offres et délivrée par un tribunal de première instance ou suivant la législation du pays du soumissionnaire	F	F	F	F	F	F	F	F	F	F	F	F
5.	Une copie certifiée conforme du registre de commerce et des statuts définissant la forme juridique de l'entreprise ainsi qu'une copie certifiée conforme de son numéro (FU) (en original ou en photocopie légalisée dans l'offre originale)	F	F	F	F	F	F	F	F	F	F	F	F
6.	L'original ou la photocopie du Relevé d'Identité Bancaire	F	F	F	F	F	F	F	F	F	F	F	F
7.	La liste des prestations similaires déjà exécutés suivi des attestations de bonne fin d'exécution ou des procès-verbaux de réception, signés par les maîtres d'ouvrage pour les trois dernières années	F	F	F	F	F	F	F	F	F	F	F	NE

PROCES VERBAL DE L'OUVERTURE DES PLUS RECHES EN REPONSE AU DOSSIER D'APPEL D'OFFRE NATIONAL N°002/MAEP/PRMP/PDI-CVA/S-PRMP DU 10/05/2024 POUR L'ACQUISITION ET DISTRIBUTION DES INTRANTS SPECIFIQUES (ENGRAIS, INSECTICIDES, ETC.) POUR LES PRODUCTEURS CIBLES (150 T PAR AN) DANS LES POLES 1,2,4

[Signature]

Éléments à vérifier	LOT 1				LOT 2				LOT 3			
	1	2	3	4	1	2	3	4	1	2	3	4
DATE	20/06/2024	20/06/2024	20/06/2024	20/06/2024	20/06/2024	20/06/2024	20/06/2024	20/06/2024	20/06/2024	20/06/2024	20/06/2024	20/06/2024
HEURES	08h12m	09h48	09h51	08h12	09h48	09h51	08h12	09h48	08h12	09h48	09h51	09h56
Les états financiers des trois dernières années (2021, 2022 et 2023) certifiés par un membre de l'Ordre des Experts Comptables et Comptables Agrégés et portant la mention DGID ; la page de certification du membre de l'OECCA du Bénin et celle portant la mention de la DGID doivent être en original ou en copie légalisée. Les soumissionnaires étrangers devront fournir les états financiers en conformité avec la législation de leur Pays d'origine Certifié ou attesté par leur représentation consulaire ou diplomatique éventuelle au Bénin. Le cas échéant, une attestation d'une banque agréée en République du Bénin certifiant que le soumissionnaire peut bénéficier de crédits bancaires	F, 2021, 2022 et 2023	F, Bilan d'ouverture 2024										
Fiche technique et prospectus	F	F	F	F	F	F	F	F	NF	F	F	F
10. Autorisation d'importateur d'intrant	F	F	F	F	F	F	F	F	F	F	F	NF
11. Preuve d'homologation du produit en République du Bénin	NF	F	NF									
12. Preuves des analyses de laboratoire préalable des intrants et leur interprétation	F	NF	NF	F	F	F	F	F	NF	NF	NF	NF
13. Formulaire de renseignements sur le Soumissionnaire	F	F	F	F	F	F	F	F	F	F	F	F
14. Formulaire de renseignements sur les membres de groupement	NA											

N°	Éléments à vérifier	LOT 1				LOT 2				LOT 3			
		1	2	3	4	1	2	3	4	1	2	3	4
1	DATE	20/06/2024	20/06/2024	20/06/2024	20/06/2024	20/06/2024	20/06/2024	20/06/2024	20/06/2024	20/06/2024	20/06/2024	20/06/2024	20/06/2024
1	HEURES	08h12m	09h48	09h51	09h51	09h48	09h51	09h51	09h48	08h12	09h48	09h51	09h56
1	Bordereau des prix des Biens à importer daté, signé et cacheté	F	F	F	F	F	F	F	F	F	F	F	F
1	Bordereau des prix des Biens, déjà importés daté, signé et cacheté	NF	F	NF	NF	F	NF	NF	F	NF	F	F	F
1	Bordereau des prix pour les fournitures fabriquées dans le pays de l'acheteur daté, signé et cacheté	NF	F	NF	NF	F	NF	NF	F	NF	F	NF	F
18	Bordereau des prix et calendrier d'exécution des Services connexes	F	F	F	F	F	F	F	F	F	F	F	F
19	Spécification technique	F	F	F	F	F	F	F	F	F	F	F	F

[Handwritten signatures in blue ink]

PROCES VERBAL DE L'OUVERTURE DES PLUS RECUS EN REPONSE AU DOSSIER D'APPEL D'OFFRE NATIONAL N°002/MAEP/PRMF/FDI-CVA/S-PRMF DU 10/05/ 2024 POUR L'ACQUISITION ET DISTRIBUTION DES INTRANTS SPECIFIQUES (ENORAIS, INSECTICIDES, ETC.) POUR LES PRODUCTEURS CIBLES (150 T PAK AN) DANS LES POLES 1,2,4



République du BENIN
Présidence de la République
Agence de Développement de Sèmè City



PROCÈS VERBAL D'OUVERTURE DES PLIS
Avis d'Appel d'Offres N° 023/ADSC/DPSI-PRMP/APM/SP-PRMP/2024
du 09/07/2024

Objet du dossier d'appel d'offres :

Sélection de prestataires pour assurer le nettoyage des locaux (intérieurs et extérieurs) de Sèmè one (et son annexe 1), de Sèmè Two et de Sèmè Three, par accord-cadre à bon de commande sur trois (03) ans (2024 à 2026).

Référence SIGMAP : S_DPSI_86523

Source de financement : Budget National

Août 2024



Handwritten signature and initials



République du Bénin
Présidence de la République
Agence de Développement de Sèmè City



Procès-verbal d'ouverture des plis

Objet : Sélection de prestataires pour assurer le nettoyage des locaux (Intérieurs et extérieurs) de Sèmè one (et son annexe 1), de Sèmè Two et de Sèmè Three, par accord-cadre à bon de commande sur trois (03) ans (2024 à 2026).

Mode de passation : Appel d'Offres Ouvert National

L'an deux mille vingt-quatre et le lundi cinq août à 10 heures 30-minutes, dans la salle de réunion de l'Agence de Développement de Sèmè City (ADSC), la Commission d'Ouverture et d'Évaluation (COE) a procédé à la recevabilité et à l'ouverture des plis relatifs au marché cité en objet.

Ce dossier d'appel d'offres a fait l'objet d'une publication dans le journal LA NATION N°8531 du jeudi 11 juillet 2024, dans le Journal des Marchés Publics N° 384 du jeudi 11 juillet 2024.

Le dossier d'appel d'offres a été validé par la Cellule de Contrôle des Marchés Publics auprès de la Présidence de la République (CCMP/PR) suivant le procès-verbal N° 0501-07/DNCMP/CCMP/PR/2024 du 05 juillet 2024.

Ont pris part à cette séance conformément à la note de service N°026/ADSC/DG/DAF-PRMP/SP-PRMP/2024 du 31 juillet 2024, les cadres dont les noms suivent :

Présidente/Rapporteur : Claudia AGBIDINOUKOUN, Secrétaire PRMP/ADSC

Membres :

Administration	Nom et Prénom(s)	Qualité	Observations
ADSC	Carlos HOUNKANLINKPE	Assistant PRMP	Avec voix délibérative
ADSC	Donald ADANDEDJAN	Représentant du Chef de l'Unité Pôle Régional Développement des Infrastructures	Avec voix délibérative
ADSC	Charlebon SOUKPO	Représentant du Directeur Administratif et Financier	Avec voix délibérative

La Cellule de Contrôle des Marchés Publics auprès de la Présidence a été invitée par la lettre n°0828/ADSC/PRMP/APM/SP-PRMP/2024 du 31/07/2024 mais n'est pas représentée à la séance d'ouverture.

Les prestations sont réparties en deux (02) lots comme suit :

- **lot 1** : Nettoyage des locaux (intérieur et extérieur) de Sèmè One ;
- **lot 2** : Nettoyage des locaux (intérieur et extérieur) et entretien des espaces verts de Sèmè two, Sèmè Three et de l'annexe 1 de Sèmè One.

Aux date et heure limite de dépôt des offres fixées au lundi 05 juillet 2024 à 10 heures 00 minutes, vingt-quatre (24) candidats ont retiré le dossier et six (06) soumissionnaires ont déposés leurs plis dans les délais soit quatre (04) soumissionnaires pour les lots 1 et 2, un (01) soumissionnaire pour le lot 1 et un (01) soumissionnaire pour le lot 2. Le nombre de plis reçus par lot se présente comme suit :

- **Lot 1** : Cinq (05) plis ;
- **Lot 2** : Cinq (05) plis.

Après avoir vérifié que le quorum est atteint, le représentant de la PRMP a ouvert la séance par la lecture des noms des soumissionnaires dont les offres ont été réceptionnées et enregistrées dans le registre spécial des offres. Il s'agit de :

Numéro d'ordre	Soumissionnaire	Date et heure de dépôt	Identité et contact du porteur	Pays d'origine	Observations
1	HAP GLOBAL SERVICES (Lot 2)	05/08/24 à 08h 10 Mn	ATCHEKPE Juste Tél : +229 94 68 13 43	Bénin	Néant
2	SERVICES.COM (Lot 1 et Lot 2)	05/08/24 à 08h 16 Mn	HOUNGBEDJI Abdou Tél : +229 64 55 44 48	Bénin	Néant
3	NOUVELLE TECHNIQUE DE PRESTATION (Lot 1 et Lot 2)	05/08/24 à 08h 23 Mn	VIKOU Valérie Tél : +229 69 74 97 62	Bénin	Néant
4	CSEB (Lot 1 et Lot 2)	05/08/24 à 09h 18 Mn	DAGBO Eurydice Tél : +229 62 52.03.66	Bénin	Néant
5	NICKEL PRESTATION (Lot 1)	05/08/24 à 09h 29 Mn	KYGO Abigaëlle Tél : +229 69 42 61 61	Bénin	Néant
6	NET MULTI-SERVICES (Lot 1 et Lot 2)	05/08/24 à 09h 52 Mn	GOGAN Aristide Tél : +229 40 13 18 18	Bénin	Néant

La COE a ensuite procédé à la recevabilité et à l'ouverture des plis.

Examen de la recevabilité des plis

Tableau de recevabilité des plis (début)

N°	Soumissionnaires Eléments à vérifier	HAP GLOBAL SERVICES (Lot 2)	SERVICES.COM (Lot 1 et Lot 2)	NOUVELLE TECHNIQUE DE PRESTATION (Lot 1 et Lot 2)	CSEB (Lot 1 et Lot 2)	NICKEL PRESTATION (Lot 1)	NET MULTI-SERVICES (Lot 1 et Lot 2)
	Date et heure de dépôt des offres	05/08/24 à 08h 10 Mn	05/08/24 à 08h 16 Mn	05/08/24 à 08h 23 Mn	05/08/24 à 09h 18 Mn	05/08/24 à 09h 29 Mn	05/08/24 à 09h 52 Mn
1.	Respect de la date et de l'heure limites de dépôt des plis	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI
2.	Respect du caractère anonyme des plis	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI
3.	Respect de l'intégrité des plis	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI
4.	Respect de la condition de retrait du DAC	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI
	Acceptation pour l'ouverture des offres : Accepté/Rejeté	Accepté	Accepté	Accepté	Accepté	Accepté	Accepté

Tableau de recevabilité des plis (suite et fin)

N°	Soumissionnaires Éléments à vérifier	HAP GLOBAL SERVICES (Lot 2)	SERVICES.C OM (Lot 1 et Lot 2)	NOUVELLE TECHNIQUE DE PRESTATION (Lot 1 et Lot 2)	CSEB (Lot 1 et Lot 2)	NICKEL PRESTATION (Lot 1)	NET MULTI- SERVICES (Lot 1 et Lot 2)
	Date et heure de dépôt des offres:	05/08/24 à 08h 10 Mn	05/08/24 à 08h 16 Mn	05/08/24 à 08h 23 Mn	05/08/24 à 09h 18 Mn	05/08/24 à 09h 29 Mn	05/08/24 à 09h 52 Mn
1	Respect de la date et de l'heure limites de dépôt des plis	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI
2	Respect du caractère anonyme des plis	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI
3	Respect de l'intégrité des plis	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI
4	Respect de la condition de retrait du DAC	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI
	Acceptation pour l'ouverture des offres : Accepté/Rejeté	Accepté	Accepté	Accepté	Accepté	Accepté	Accepté

Ouverture des plis

La COE a procédé en outre à l'ouverture des plis et à la vérification de la présence matérielle des pièces essentielles constitutives de chaque offre. Les offres ainsi que les documents jugés les plus importants qui y sont annexés, ont été paraphés par les membres présents de ladite commission.

Les résultats de cette vérification sont consignés dans le tableau ci-après :



Tableau d'ouverture des plis

N°	Éléments à vérifier	Soumissionnaires					
		1	2	3	4	5	6
		HAP GLOBAL SERVICES (Lot 2)	SERVICES.COM (Lot 1 et Lot 2)	NOUVELLE TECHNIQUE DE PRESTATION (Lot 1 et Lot 2)	CSEB (Lot 1 et Lot 2)	NICKEL PRESTATION (Lot 1)	NET MULTI-SERVICES (Lot 1 et Lot 2)
1.	Date et heure de dépôt des offres	05/08/24 à 08h 10 Mn	05/08/24 à 08h 08h 16 Mn	05/08/24 à 08h 23 Mn	05/08/24 à 09h 18 Mn	05/08/24 à 09h 29 Mn	05/08/24 à 09h 52 Mn
2.	Enveloppes marquées « RETRAIT » (le cas échéant)	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant
3.	Enveloppes marquées « REMPLACEMENT » (le cas échéant)	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant
4.	Enveloppes marquées « MODIFICATION » (le cas échéant)	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant
5.	Enveloppes intérieures et les mentions (2)	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui
6.	Présence de clé USB (OUI ou NON)	-	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui
	Présence de l'offre scannée sur clé USB (OUI ou NON)	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui
7.	Présence de l'offre scannée sur clé USB (OUI ou NON)	-	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui
	Date et heure d'enregistrement de l'offre sur la clé	-	04/08/24 à 20 heures 12 minutes	04/08/24 à 22 heures 52 minutes	02/08/24 à 17 heures 44 minutes	05/08/24 à 00 heures 56 minutes	05/08/24 à 09 heures 17 minutes
8.	Date et heure d'enregistrement de l'offre sur la clé	03/08/24 à 16 heures 50 minutes	04/08/24 à 20 heures 23 minutes	04/08/24 à 23 heures 26 minutes	02/08/24 à 18 heures 11 minutes	-	05/08/24 à 09 heures 18 minutes
	Habilitation à signer datée, signée et	-	F	F	F	F	F
9.	Habilitation à signer datée, signée et	NE	F	F	F	-	F

N°		Éléments à vérifier		Soumissionnaires					
				1	2	3	4	5	6
		HAP GLOBAL SERVICES (Lot 2)	SERVICES.COM (Lot 1 et Lot 2)	NOUVELLE TECHNIQUE DE PRESTATION (Lot 1 et Lot 2)	CSEB (Lot 1 et Lot 2)	NICKEL PRESTATION (Lot 1)	NET MULTI-SERVICES (Lot 1 et Lot 2)		
		F (lettre)	F (lettre)	F (lettre)	F (FONA GA)	-	F (lettre)		
	Lot 2								
	Lot 1	-	F	F	F	F	F		
17.	Lot 2	F	F	F	F	-	F		
18.	Accord ou promesse d'accord de groupement (en cas de groupement)	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A		
	Lot 1	-	F	F	F	F	F		
	Lot 2	F	F	F	F	-	F		
	Lot 1	-	F	F	F	F	F		
20.	Lot 2	F	F	F	F	-	F		
21.	Lot 1	-	F	F	F	F	F		
	Lot 2	F	F	F	F	-	F		
22.	Lot 1	-	F	F	F	F	F		
	Lot 2	F (qualification+ CV+ diplôme)	F	F	F	-	F		

N°		Soumissionnaires					
		1	2	3	4	5	6
Éléments à vérifier		HAP GLOBAL SERVICES (Lot 2)	SERVICES.COM (Lot 1 et Lot 2)	NOUVELLE TECHNIQUE DE PRESTATION (Lot 1 et Lot 2)	CSEB (Lot 1 et Lot 2)	NICKEL PRESTATION (Lot 1)	NET MULTI-SERVICES (Lot 1 et Lot 2)
29.	Attestation de capacité financière	- NF	F(FONAGA) F(FONAGA)	F(AFGC) F(AFGC)	F(FONAGA) F(FONAGA)	F(FONAGA) -	F(AFGC) F(AFGC)
30.	Fiche technique de l'équipement proposé aux fins de confirmation que cet équipement est adapté au sol PVC (Mono brosse (250 tr/min) à disque rouge ou Autolaveuse à disque rouge ou tout autre engin de nettoyage adapté au sol en PVC)	- Lot 1	F -	E -	NF -	F -	F -
31.	États financiers (2021, 2022 et 2023)	- Lot 1 Lot 2	F(2021, 2022, 2023) F(2021, 2022, 2023)	F(BO 2022) + EF (2022 et 2023) F(BO 2022) + EF (2022 et 2023)	F(2021, 2022, 2023) F(2021, 2022, 2023)	F(2021, 2022, 2023) -	F (2020, 2021, 2022) 2) NF (2023) F (2020, 2021, 2022) 2) NF (2023)
32.	Attestation d'assurance de risques professionnels pour les entreprises naissantes et celles qui n'ont pas encore	- Lot 1 Lot 2	N/A N/A	F(NOBILA ASSURANCE) F(NOBILA ASSURANCE)	N/A N/A	N/A -	N/A N/A

N°		Soumissionnaires					
		1	2	3	4	5	6
Éléments à vérifier		HAP GLOBAL SERVICES (Lot 2)	SERVICES.COM (Lot 1 et Lot 2)	NOUVELLE TECHNIQUE DE PRESTATION (Lot 1 et Lot 2)	CSEB (Lot 1 et Lot 2)	NICKEL PRESTATION (Lot 1)	NET MULTI-SERVICES (Lot 1 et Lot 2)
trois (3) années d'existence							
Observations		Oui ¹	Oui ² (Lot 2)	RAS	Oui ³	Oui ⁴	Oui ⁵

Légende : F : Fourni ; NF : Non Fourni, NA : Non applicable, RAS : Rien à Signaler, BO : Bilan d'ouverture ; EF : Etats Financiers



- ¹ Absence de mention originale et copie sur les versions physiques permettant de différencier l'originale de la copie, EF 2025 (Non fourni), Attestation de travail du personnel non fourni, attestation de capacité financière non fourni et preuve de disponibilité du matériel non fourni
- ² Le montant TTC en lettre non correcte, le montant en chiffre a été lu et noté
- ³ La fiche technique pour le Mono Brosse n'a pas été fourni
- ⁴ Le montant en lettre (HT) diffère du montant en chiffre
- ⁵ L'état financier 2023 n'a pas été fourni

A l'issue de l'ouverture des plis, la représentante de la PRMP a donné la parole aux représentants des soumissionnaires pour formuler leurs observations éventuelles. Aucune observation n'a été enregistrée de leur part.

Les membres du COE n'ont fait aucune observation.

Les listes de présence à cette séance sont jointes en annexe du présent procès-verbal d'ouverture.

La représentante de la PRMP a clôturé la séance à 15 heures 30 minutes.

Fait à Cotonou, le lundi 05 août 2024

Présidente/ Rapporteur

Claudia AGBIDINOUCOUN

Les membres

Administration	Nom et Prénom(s)	Qualité	Signature
ADSC	Carlos HOUNKANLINKPE	Assistant PRMP	
ADSC	Donald ADANDEDJAN	Représentant du Chef de l'Unité Pôle Régional Développement Infrastructures	
ADSC	Charlebon SOUKPO	Représentant du Directeur Administratif et Financier	

En annexe la liste de présence et le tableau d'ouverture.



PRMP

MARCHE DE FOURNITURES

PROCES VERBAL D'OUVERTURE DES PLIS
AVIS DE AOO N°1105/MS/CNHU-HKM/PRMP/SP-
PRMP/DMDAC/STFS/SA DU
03 / 07 / 2024

**Objet : Appel d'Offre Ouvert (AOO) N° : S_DG_85793 RELATIVE A LA
SELECTION D'UN PRESTATAIRE POUR LE GARDIENNAGE DES
LOCAUX ET DES BIENS AU PROFIT DU CNHU-HKM PAR ACCORD
CADRE BIENNAL A BONS DECOMMANDE EN DEUX LOTS**

Source de financement : Budget autonome

Gestion : 2024-2025

Imputation budgétaire : 637

Accord de prêt : Sans objet

Août 2024

PROCES-VERBAL D'OUVERTURE DES PLIS

Objet : Dossier d'appel D'offre (DAO) N° : S _DG _85793 relatif à la sélection d'un prestataire pour le gardiennage des locaux et des biens au profit du CNHU-HKM par accord cadre biennal à bons de commande en deux lots

Mode de passation : Appel d'Offre Ouvert

L'an deux mil vingt-quatre et le 09 août à 11 heures 00 minutes dans la salle de cours de la médecine physique du CNHU-HKM, la Commission d'Ouverture et d'Evaluation (COE), a procédé à la recevabilité et à l'ouverture des plis relatifs au marché cité en objet.

Ce dossier d'appel à concurrence et son addendum ont fait l'objet d'une publication dans le journal des marchés publics, au Journal Officiel LA NATION et sur le portail des Marchés Publics. La date limite de remise des offres était fixée au **09 août 2024 à 10 heures précise**.

Le Dossier d'Appel d'Offre (DAO) et son addendum ont été validés et ont obtenu le BON à LANCER de la Cellule de Contrôle des Marchés Publics du CNHU-HKM respectivement 28 juin 2024 suivant la fiche d'autorisation du bon à lancer n° 248-2024/MS/CNHU-HKM/CCMP/SC et le 23 juillet 2024 suivant la fiche d'autorisation de bon à lancer n° 297-2024/MS/CNHU-HKM/CCMP/SP.

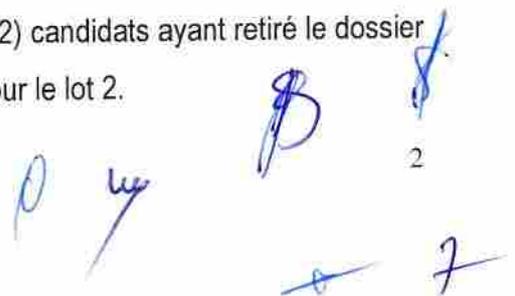
Ont pris part à cette séance, outre le représentant de la Cellule de Contrôle des Marchés Publics (**Herman AZANMASSO-PIERRE**), les personnes dont les noms suivent, conformément à la note de service n°2024-1349/MS/CNHU-HKM/PRMP/SP-PRMP/DMDAC/STFS/SA du 23 juillet 2024 :

- Président : Mahugnon Codjo Saluc EDAH, PRMP / CNHU-HKM ;
- Rapporteur : Giovanni LALEYE, C/STFS / PRMP / CNHU-HKM ;

Administration	Nom et Prénom(s)	Qualité	Observations
DAF	AZON Ambroise	Représentant DAF/CNHU-HKM	avec voix délibérative.
PRMP	SESSOU Franck	DSEC/PRMP/CNHU-HKM	avec voix délibérative.
DEM	ZITTI Espoir	Représentant	avec voix délibérative.
DEM	AVADEME Charles	Représentant	avec voix délibérative.

Mr AVADEME Charles n'étant plus disponible s'est fait représenter par Mr Ebénézer TOSSOU. Mr ZITTI Espoir n'étant pas disponible s'est excusé.

Aux date et heure limites de dépôt des offres, sur les douze (12) candidats ayant retiré le dossier quatre (04) soumissionnaires ont déposé pour le 1 et cinq (05) pour le lot 2.



Après avoir vérifié que le quorum est atteint, le Président de la COE a ouvert la séance par la lecture des noms des soumissionnaires dont les offres ont été réceptionnées et enregistrées dans le registre spécial des offres. Il s'agit de :

N°	Soumissionnaire	Date et heure de dépôt	Identité du porteur	Pays d'origine	OBSERVATION
1	IDEAL EXPERT SECURITE (lot 1)	09-08-2024 à 08h 20	BANCOLE Pacôme (51 53 39 46)	BENIN	RAS
2	BENIN ESCO CENTER (lot 2)	09-08-2024 à 08h 46	SAGBOHAN Aimé (97 88 54 98)	BENIN	RAS
3	SOPAG MULTI-SERVICES SARL (lot 2)	09-08-2024 à 08h 50	KENOU Landry (91 20 63 75)	BENIN	RAS
4	SISTERN SECURITE SARL (lot 1 et 2)	09-08-2024 à 09h 15	AFFOGNON Olivia (96 14 44 95)	BENIN	RAS
5	BRAIN STORM GROUP SARL (lot 1 et 2)	09-08-2024 à 09h 30	ALIDJINOU Oscar (96 00 74 09)	BENIN	RAS
6	INTER-CON SECURITY SYSTEMS BENIN (lot 1 et 2)	09-08-2024 à 09h 40	EDAH Adèle (67 67 21 44)	BENIN	RAS

Les prestations de service de gardiennage sont en deux lots.

La Commission d'Ouverture et d'Evaluation des Offres (COE) a ensuite procédé à la recevabilité et à l'ouverture des plis.

Examen de la recevabilité des plis

Tableau de recevabilité des plis

Lot :1

N°	Eléments à vérifier	Soumissionnaires			
		IDEAL EXPERT SECURITE	SISTERN SECURITE SARL	BRAIN STORM GROUP SARL	INTER-CON SECURITY SYSTEMS BENIN
1	Respect de la date et de l'heure limites de dépôt des plis	OUI	OUI	OUI	OUI
2	Respect du caractère anonymat des plis	OUI	OUI	OUI	OUI
3	Respect de l'intégrité des plis	OUI	OUI	OUI	OUI
4	Respect de la condition de retrait du DAC	OUI	OUI	OUI	OUI
Acceptation pour l'ouverture des offres : Accepté/Rejeté (le non-respect de l'une quelconque des dispositions entraîne le rejet du pli)		Accepté	Accepté	Accepté	Accepté

Lot :2

N°	Soumissionnaires				
	BENIN ESCO CENTER	SOPAG MULTI-SERVICES SARL	SISTERN SECURITE SARL	BRAIN STORM GROUP SARL	INTER-CON SECURITY SYSTEMS BENIN
1	Respect de la date et de l'heure limites de dépôt des plis	OUI	OUI	OUI	OUI
2	Respect du caractère anonymat des plis	OUI	OUI	OUI	OUI
3	Respect de l'intégrité des plis	OUI	OUI	OUI	OUI
4	Respect de la condition de retrait du DAC	OUI	OUI	OUI	OUI
Acceptation pour l'ouverture des offres : Accepté/Rejeté (le non-respect de l'une quelconque des dispositions entraîne le rejet du pli)		Accepté	Accepté	Accepté	Accepté

NB : Le non-respect de ces dispositions entraîne le rejet du pli

Ouverture des plis

L'ouverture des plis a consisté à la vérification de la présence matérielle des pièces essentielles constitutives de chaque offre. Les offres ainsi que les documents jugés les plus importants qui y sont annexés, ont été paraphés par les membres présents de ladite commission.

Les résultats de cette vérification sont consignés dans le tableau ci-après :

Tableau d'ouverture des plis

LOT 1 :

N°	Éléments à vérifier	Soumissionnaires			
		IDEAL EXPERT SECURITE	SISTERN SECURITE SARL'	BRAIN STORM GROUP SARL	INTER-CON SECURITY SYSTEMS BENIN
1.	Enveloppes marquées « RETRAIT » (le cas échéant)	NEANT	NEANT	NEANT	NEANT
2.	Enveloppes marquées « MODIFICATION » (le cas échéant)	NEANT	NEANT	NEANT	NEANT
3.	Enveloppes inférieures et les mentions	UNE (01)	UNE (01)	DEUX (02)	UNE (01)
4.	Présence de clé USB	OUI	OUI	OUI	OUI
5.	Présence de l'offre scannée sur clé USB	OUI	OUI	OUI	OUI
6.	Lettre de soumission	F	F	F	F
7.	Montant HT de l'offre	40 497 600	58 344 000	44 304 000	4 550 000
8.	Montant TTC de l'offre	47 787 168	68 845 920	52 278 720	5 369 000
9.	Rabais	NEANT	NEANT	NEANT	NEANT
10.	Validité de l'offre	90 JRS	90 JRS	90 JRS	90 JRS
11.	Délai de réalisation	24 MOIS	24 MOIS	24 MOIS	24 MOIS
12.	Accord ou promesse d'accord du groupement	NA	NA	NA	NA
13.	Habilitation à signer, le cas échéant	F	F	F	F
14.	Lettre de déclaration de garantie	NA	NA	F	NA
15.	Garantie de soumission	F	F	NA	F
16.	Montant	450 000	400 000	--	450 000
17.	Structure émettrice	AFGC SA	SUNU ASSURANCES	--	FONAGA
18.	Engagement du soumissionnaire	F	F	F	F
19.	Bordereau des Prix Unitaires	F	F	F	F
20.	Devis quantitatif et estimatif (DQE)	F	F	F	F

Conformément à l'IC 21.1 page 31 du DAO le soumissionnaire n'a pas mentionné copie ou originale sur son offre. Le dépouillement fait ne valide pas l'acceptation de l'offre il reviendra à la COE d'apprécier la validité de l'offre. C'est pour cela les deux (02) offres ont été paraphées.

21.	Méthode d'exécution	F	F	F	F	F
22.	Calendrier d'exécution	F	F	F	F	F
23.	Resumé des spécifications techniques	F	F	F	F	F
24.	Engagement à payer au moins le SMIG aux agents de sécurité	F	F	F	F	F
25.	Attestation de la visite de site signée par la PRMP	NF	F	F	F	F
26.	Liste des marchés similaires	F	F	F	NF	F
27.	Formulaire EXP 4.1 (liste expériences générales)	F	F	F	F	NF
28.	Formulaire EXP 4.2 (a) (liste expériences spécifiques)	F	F	F	F	NF
29.	Formulaires EXP 4.2 (b) (liste autres expériences spécifiques)	F	F	F	NF	NF
30.	Preuves des marchés similaires	F	F	F	F	F
31.	Liste du personnel affectée à l'exécution du marché (formulaire PER 1)	F	F	F	F	F
32.	Preuves des expériences et qualifications du personnel (CV, attestation de travail, diplôme, carte d'identité)	F	F	F	F	F
33.	Casiers judiciaires	F	F	F	F	F
34.	Liste du matériel pour l'exécution du marché	F	F	F	F	F
35.	Preuves de disponibilité des moyens matériels	F	F	F	F	F
36.	Attestation de capacité financière	F	F	F	F	F
37.	Montant	3 750 000	3 750 000	3 750 000	3 750 000	3 750 000
38.	Structure émettrice	AFGC SA	SUNU ASSURANCE	CORIS BANK	INTERNATIONAL	FONAGA
39.	Etats financiers	2021, 2022, 2023	2020, 2021, 2022, 2023	2023, 2022, 2021	2023, 2022, 2021	2023, 2022, 2021
40.	Attestation d'assurance responsabilité civile professionnelle	F	F	F	F	F
41.	RCCM	F	F	F	F	F
42.	Statut	(15-11-2019)	(12-02-2013)	(20-10-2006)	(20-02-1998)	(20-02-1998)
43.	Autorisation du Ministère de l'intérieur	F	F	F	NF	NF
44.	Attestation de non faillite	F	F	F	F	F
45.	Attestation de non-exclusion de la commande publique	F	F	F	F	F
46.	Attestation fiscale	F	F	F	F	F

SR

3

47.	IFU	F	F	F	F	F
48.	Atestation CNSS	F	F	F	F	F
49.	RIB	F	F	F	F	F
50.	Formulaire de divulgation des bénéficiaires effectifs	F	F	F	F	F
51.	Formulaire ANT 2	F	F	F	F	NF
52.	Formulaire Eli - 1.1 (formulaire de renseignements sur le candidat)	F	F	F	F	F
53.	Formulaires Eli - 1.2 (formulaire de renseignements sur les membres de groupement)	NA	NA	NA	NA	NA
54.	Formulaires Fin- 3.1 (situation financière)	F	F	F	F	F
55.	Formulaires Fin 3.2 (chiffre d'affaires annuel moyen des activités de fournitures)	F	F	F	F	F
56.	Formulaires Fin 3.3 (capacité de financement)	F	F	F	F	F

e

SR

+

+

LOT 2 :

N°	Éléments à vérifier	Soumissionnaires				
		BENIN ESCO CENTER	SOPAG MULTI-SERVICES SARL	SISTERN SECURITE SARL ²	BRAIN STORM GROUP SARL	INTER-CON SECURITY SYSTEMS BENIN
1.	Enveloppes marquées « RETRAIT » (le cas échéant)	NEANT	NEANT	NEANT	NEANT	NEANT
2.	Enveloppes marquées « MODIFICATION » (le cas échéant)	NEANT	NEANT	NEANT	NEANT	NEANT
3.	Enveloppes intérieures et les mentions	UNE (01)	UNE (01)	UNE (01)	DEUX (02)	UNE (01)
4.	Présence de clé USB	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI
5.	Présence de l'offre scannée sur clé USB	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI
6.	Lettre de soumission	F	F	F	F	F
7.	Montant HT de l'offre	18 720 000	31 680 000	53 856 000	40 147 200	4 200 000
8.	Montant TTC de l'offre	22 089 600	37 382 400	63 550 080	47 373 696	4 956 000
9.	Rabais	NEANT	NEANT	NEANT	NEANT	NEANT
10.	Validité de l'offre	90 JRS	90 JRS	90 JRS	90 JRS	90 JRS
11.	Délai de réalisation	24 MOIS	24 MOIS	24 MOIS	24 MOIS	24 MOIS
12.	Accord ou promesse d'accord du groupement	NA	NA	NA	NA	NA
13.	Habilitation à signer, le cas échéant	F	F	F	F	F
14.	Lettre de déclaration de garantie	NA	F	NA	F	NA
15.	Garantie de soumission	F	NA	F	NA	F
16.	Montant	400 000	--	450 000	--	400 000
17.	Structure émettrice	CHEQUE BIIC	--	SUNU ASSURANCES	--	FONAGA
18.	Engagement du soumissionnaire	F	F	F	F	F
19.	Bordereau des Prix Unitaires	F	F	F	F	F
20.	Devis quantitatif et estimatif (DQE)	F	F	F	F	F
21.	Méthode d'exécution	F	F	F	F	F

² Conformément à l'IC 21.1, page 31 du DAO le soumissionnaire n'a pas mentionné copie ou originale sur son offre. Le dévouillement fait ne vaide pas l'acceptation de l'offre il reviendra à la COE d'apprécier la validité de l'offre. C'est pour cela les deux (02) offres ont été paraphées.

22.	Calendrier d'exécution	F	F	F	F	F	F	F	F
23.	Résumé des spécifications techniques	F	F	F	F	F	F	F	F
24.	Engagement à payer au moins le SMIG aux agents de sécurité	F	F	F	F	F	F	F	F
25.	Attestation de la visite de site signée par la PRMP	NF	F	F	F	F	F	F	F
26.	Liste des marchés similaires	F	NF	NF	F	F	NF	NF	F
27.	Formulaire EXP 4.1 (liste expériences générales)	NF	F	F	F	F	F	F	NF
28.	Formulaire EXP 4.2 (a) (liste expériences spécifiques)	NF	F	F	F	F	NF	NF	NF
29.	Formulaires EXP 4.2 (b) (liste autres expériences spécifiques)	NF	F	F	F	F	F	F	NF
30.	Preuves des marchés similaires	F	F	F	F	F	F	F	F
31.	Liste du personnel affectée à l'exécution du marché (formulaire PER 1)	F	F	F	F	F	F	F	F
32.	Preuves des expériences et qualifications du personnel (CV, attestation de travail, diplôme, carte d'identité)	F	F	F	F	F	F	F	F
33.	Casiers judiciaires	F	F	F	F	F	F	F	F
34.	Liste du matériel pour l'exécution du marché	F	F	F	F	F	F	F	F
35.	Preuves de disponibilité des moyens matériels	F	F	F	F	F	F	F	F
36.	Attestation de capacité financière	F	F	F	F	F	F	F	F
37.	Montant	3 333 000	3 333 000	3 333 000	3 333 000	3 333 000	3 333 000	3 333 000	3 333 000
38.	Structure émettrice	FONAGA	AFGC SA	AFGC SA	SUNU ASSURANCES	CORIS BANK INTERNATIONAL	FONAGA	FONAGA	FONAGA
39.	Etats financiers	2021, 2022, 2023	2023, 2022, 2021	2023, 2022, 2021	2020, 2021, 2022, 2023	2023, 2022, 2021	2023, 2022, 2021	2023, 2022, 2021	2023, 2022, 2021
40.	Attestation d'assurance responsabilité civile professionnelle	F	F	F	F	F	F	F	F
41.	RCCM	(22-02-2016)	(19-03-2010)	(12-02-2013)	(12-02-2013)	(20-10-2006)	(20-02-1998)	(20-02-1998)	(20-02-1998)
42.	Statut	NF	F	F	F	NF	NF	NF	NF
43.	Autorisation du Ministère de l'intérieur	F	F	F	F	F	F	F	F
44.	Attestation de non faillite	F	F	F	F	F	F	F	F
45.	Attestation de non-exclusion de la commande publique	F	F	F	F	F	F	F	F
46.	Attestation fiscale	F	F	F	F	F	F	F	F
47.	IFU	F	F	F	F	F	F	F	F

48.	Attestation CNSS	F	F	F	F	F	F	F
49.	RIB	F	F	F	F	F	F	F
50.	Formulaire de divulgation des bénéficiaires effectifs	F	F	F	F	F	F	F
51.	Formulaire ANT 2	F	F	F	F	F	F	NF
52.	Formulaire Eli - 1.1 (formulaire de renseignements sur le candidat)	F	F	F	F	F	F	F
53.	Formulaires Eli - 1.2 (formulaire de renseignements sur les membres de groupement)	NA						
54.	Formulaires Fin- 3.1 (situation financière)	F	F	F	F	F	F	F
55.	Formulaires Fin 3.2 (chiffre d'affaires annuel moyen des activités de fournitures)	F	F	F	F	F	F	F
56.	Formulaires Fin 3.3 (capacité de financement)	F	F	F	F	F	F	F

En outre, la vérification de la présence des pièces a donné lieu aux observations suivantes :

- des soumissionnaires : NEANT ;
- des membres du COE : NEANT ;
- des membres de l'organe de contrôle : le représentant de l'organe de contrôle ignore les raisons pour lesquelles la direction de SISTERN SECURITE SARL en communication avec la représentante à vérifier la position de ce dernier par rapport à son offre.

Les listes de présence à cette séance sont en annexe.
Le président a clôturé la séance à 14 heures 44 minutes.

Fait à Cotonou, le 09 août 2024

Le Président



Mahugnon C. Saluc EDAH

Le Rapporteur

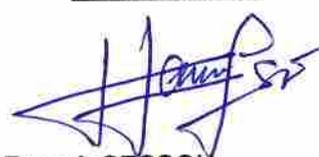


Giovani LALEYE

Les membres



Ambroise AZON



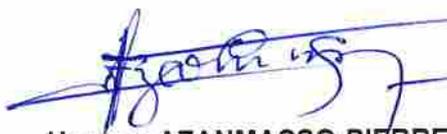
Franck SESSOU



Ebénézer TOSSOU

ce 09
10/08
24

L'organe de contrôle



Herman AZANMASSO-PIERRE



République du BENIN
Présidence de la République
Agence de Développement de Sèmè City



PROCÈS VERBAL D'OUVERTURE DES PLIS
Dossier d'Appel d'Offres N°F_DSMM_86943 du 10/07/2024

Objet du dossier d'appel d'offres :

Sélection d'un prestataire pour l'impression de supports de communication petits formats et grands formats y compris les signalétiques, par accord cadre à bon de commande sur trois (03) ans (2024 à 2026) – Relance

Référence SIGMAP : F_DSMM_86943

Source de financement : Budget national

Août 2024



République du Bénin
Présidence de la République
Agence de Développement de Sèmè City



Procès-verbal d'ouverture des plis

Objet : Sélection d'un prestataire pour l'impression de supports de communication petits formats et grands formats y compris les signalétiques, par accord cadre à bon de commande sur trois (03) ans (2024 à 2026) - Relance

Mode de passation : Appel d'Offres Ouvert National

L'an deux mille vingt-quatre et le mardi six août à 10 heures 30 minutes, dans la salle de réunion de l'Agence de Développement de Sèmè City (ADSC), la Commission d'Ouverture et d'Évaluation (COE) a procédé à la recevabilité et à l'ouverture des plis relatifs au marché cité en objet.

Ce dossier d'appel d'offres a fait l'objet d'une publication dans le journal LA NATION N°8531 du jeudi 11 juillet 2024, dans le Journal des Marchés Publics N°384 du 11 juillet 2024 et sur le portail web des marchés publics.

Le dossier d'appel d'offres a été validé par la Cellule de Contrôle des Marchés Publics auprès de la Présidence de la République (CCMP/PR) suivant le procès-verbal N° 0499-07/DNCCMP/CCMP/PR/2024 du 05 juillet 2024.

Ont pris part à cette séance conformément à la note de service N°024/ADSC/DG/DAE-PRMP/SP-PRMP/2024 du 30 juillet 2024, les cadres dont les noms suivent :

Président/Rapporteur : Carlos HOUNKANLINKPE, Assistant PRMP/ADSC

Membres :

Administration	Nom et Prénom(s)	Qualité	Observations
ADSC	Claudia AGBIDINOUKOUN	Secrétaire PRMP	Avec voix délibérative
ADSC	Léonidas MEWOUSI	Responsable Supports de Communication	Avec voix délibérative
ADSC	Aïsha FADONOUGBO	Responsable Communication Digitale	Avec voix délibérative
ADSC	Charlebon SOUKPO	Représentant du Directeur Administratif et Financier	Avec voix délibérative

La Cellule de Contrôle des Marchés Publics auprès de la Présidence a été invitée par la lettre n°0838/ADSC/PRMP/APM/SP-PRMP/2024 du 02/08/2024 mais n'est pas représentée à la séance d'ouverture.

Les prestations sont réparties en deux (02) lots comme suit :

- **lot 1 :** Recrutement d'un prestataire pour l'impression de supports de communication petits formats au profit de l'Agence de Développement de Sèmè City, par accord cadre à bon de commande sur trois (03) ans (2024 à 2026) ;
- **lot 2 :** Recrutement d'un prestataire pour l'impression de supports de communication grands formats y compris la signalétique au profit de l'Agence de Développement de Sèmè City, par accord cadre à bon de commande sur trois (03) ans (2024 à 2026)

Aux date et heure limite de dépôt des offres fixées au 06 août 2024 à 10 heures 00 minutes, trente-neuf (39) candidats ont retiré le dossier et onze (12) soumissionnaires ont déposés leurs plis dans les délais. Il convient de souligner que l'un (1) des plis reçus sur le lot 1 a été déposé hors délais. Le nombre de plis reçus par lot se présente comme suit :

- **Lot 1** : huit (8) plis ;
- **Lot 2** : quatre (4) plis.

Après avoir vérifié que le quorum est atteint, le représentant de la PRMP a ouvert la séance par la lecture des noms des soumissionnaires dont les offres ont été réceptionnées et enregistrées dans le registre spécial des offres. Il s'agit de :

Numéro d'ordre	Soumissionnaire	Date et heure de dépôt	Identité et contact du porteur	Pays d'origine	Observations
1	DUNAMIS CORPORATE (lot 2)	05/08/2024 à 11h 10 Mn	AGOSSOU Sylvana Tél : (0229) 51 87 94 32	Bénin	Néant
2	HASIMEX TRANSPORT (lots 1 et 2)	06/08/2024 à 9h 00 Mn	SEGLA Osvatte Tél : 66 52 76 52	Bénin	Néant
3	IMPRIMERIE GUTENBERG (lot 1)	06/08/2024 à 9h 12 Mn	NOUKOUMONKE Enock Tél : (+229) 97 14 24 00	Bénin	Néant
4	LES ANGLÉS D'AFRIQUE (lot 1)	06/08/2024 à 9h 30 Mn	ADJE Gloria Tél : (+229) 97 40 43 18	Bénin	Néant
5	ENTAC SARL (lots 1 et 2)	06/08/2024 à 9h 35 Mn	KODO Jean-Pierre Tél : (+229) 40 51 72 09	Bénin	Néant
6	CBP (lot 1)	06/08/2024 à 9h 37 Mn	APOVO Nina Tél : (+229) 53 10 03 00	Bénin	Néant
7	SAINTE CHARLOTTE (lots 1 et 2)	06/08/2024 à 9h 40 Mn	EDAGUIZET Noël Tél : (+229) 61 68 96 70	Bénin	Néant
8	BLUE SQUARE (lot 1)	06/08/2024 à 9h 46 Mn	EKOUE-BUA Foly Tél : (+229) 54 10 19 64	Bénin	Néant
9	SCRIPT LASER BENIN (lot 1)	06/08/2024 à 10h 01 Mn	KIKI Germain Tél : (+229) 90 63 88 83	Bénin	Pli non ouvert car parvenu hors délai

La Commission d'Ouverture et d'Evaluation des Offres (COE) a ensuite procédé à la vérification de la conformité des plis ainsi qu'il suit :

Pli(s) parvenu (s) hors délais : un (1) pli sur le lot 1

Nombre de plis ouverts :

- Sur le lot 1 : sept (7) plis
- Sur le lot 2 : quatre (4) plis

La COE a ensuite procédé à la recevabilité et à l'ouverture des plis (voir page suivante)

X

Examen de la recevabilité des plis

Tableau de recevabilité des plis

N°	Soumissionnaires Éléments à vérifier	DUNAMIS CORPORATE (lot 2)	HASIMEX TRANSPORT (lots 1 et 2)	IMPRIMERIE GUTENBERG (lots 1)	LES ANGLES D'AFRIQUE (lot 1)	ENTAC SARL (lots 1 et 2)
	Date et heure de dépôt des offres	05/08/2024 à 11h 10 Mn	06/08/2024 à 9h 00 Mn	06/08/2024 à 9h 12 Mn	06/08/2024 à 9h 30 Mn	06/08/2024 à 9h 35 Mn
1.	Respect de la date et de l'heure limites de dépôt des plis	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI
2.	Respect du caractère anonymat des plis	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI
3.	Respect de l'intégrité des plis	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI
4.	Respect de la condition de retrait du DAC	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI
Acceptation pour l'ouverture des offres : Accepté/Rejeté		Accepté	Accepté	Accepté	Accepté	Accepté

N°	Soumissionnaires Éléments à vérifier	CBP (lot 1)	SAINTE CHARLOTTE (lots 1 et 2)	BLUE SQUARE (lot 1)	SCRIPT LASER BENIN (lot 1)
	Date et heure de dépôt des offres	06/08/2024 à 9h 37 Mn	06/08/2024 à 9h 40 Mn	06/08/2024 à 9h 46 Mn	06/08/2024 à 10h 01 Mn
	Respect de la date et de l'heure limites de dépôt des plis	OUI	OUI	OUI	NON
2.	Respect du caractère anonymat des plis	OUI	OUI	OUI	OUI
3.	Respect de l'intégrité des plis	OUI	OUI	OUI	OUI
4.	Respect de la condition de retrait du DAC	OUI	OUI	OUI	OUI
Acceptation pour l'ouverture des offres : Accepté/Rejeté		Accepté	Accepté	Accepté	Rejeté

Ouverture des plis

La COE a procédé en outre à l'ouverture des plis et à la vérification de la présence matérielle des pièces essentielles constitutives de chaque offre. Les offres ainsi que les documents jugés les plus importants qui y sont annexés, ont été paraphés par les membres présents de ladite commission.

Les résultats de cette vérification sont consignés dans le tableau ci-après :

Tableau d'ouverture des plis

• Lot 1

N°	Éléments à vérifier	Soumissionnaires / Numéro de pli			
		02	03	04	05
		HASIMEX	IMPRIMERIE GUTENBERG	LES ANGLÉS D'AFRIQUE SARL	ENTAC SARL
1.	Date et heure de dépôt des offres	06/08/2024 à 9h 00 Mn	06/08/2024 à 9h 12 Mn	06/08/2024 à 9h 30 Mn	06/08/2024 à 9h 35 Mn
2.	Enveloppes marquées « RETRAIT » (le cas échéant)	Néant	Néant	Néant	Néant
3.	Enveloppes marquées « REMPLACEMENT » (le cas échéant)	Néant	Néant	Néant	Néant
4.	Enveloppes marquées « MODIFICATION » (le cas échéant)	Néant	Néant	Néant	Néant
5.	Enveloppes intérieures et les mentions (2)	Oui	Oui	Oui	Oui
6.	Présence de clé USB (OUI ou NON)	Oui	Oui	Oui	Oui
7.	Présence de l'offre scannée sur clé USB (OUI ou NON)	Oui	Oui	Oui	Oui
	Date et heure d'enregistrement de l'offre sur la clé	06/08/2024 à 8h 17Mn	05/08/2024 à 17h 58Mn	05/08/2024 à 19h 49Mn	05/08/2024 à 20h 22Mn
8.	Habilitation à signer datée, signée et cachetée, le cas échéant	F	NF	F	F
9.	Lettre de soumission datée, signée et cachetée	F	F	F	F
10.	Rabais	Néant	Néant	Oui (1%)	Néant
11.	Montant TTC de l'offre en F CFA	Non indiqué	37 807 200 (3 ans)	Non indiqué	Non indiqué

N°	Éléments à vérifier	Soumissionnaires / Numéro de pli				
		02	03	04	05	
		HASIMEX	IMPRIMERIE GUTENBERG	LES ANGLÉS D'AFRIQUE SARL	ENTAC SARL	
12.	Montant HT de l'offre en F CFA	31 425 000 (3ans)	32 040 000 (3ans)	7 177 000 (1 an)	31 500 000 (3 ans)	
13.	Bordereau des Prix Unitaires	F	F	F	F	
14.	Bordereau des Prix pour les fournitures	F	F	NF	F	
15.	Garantie de soumission ou lettre de déclaration de garantie ou chèque	F (lettre)	F (lettre)	F (lettre)	F (lettre)	
16.	Engagement du soumissionnaire à respecter le code d'éthique et de déontologie dans la commande publique daté, signé et cacheté.	F	F	F	F	
17.	Accord ou promesse d'accord de groupement (en cas de groupement)	NA	NA	NA	NA	
18.	Liste du personnel (uniquement pour entreprises naissantes et celles qui n'ont trois (03), années d'existence	F	NA	NA	NA	
19.	Preuves des expériences et de qualifications du personnel (entreprises naissantes et celles qui n'ont pas 3 années d'existences)	F	NA	NA	NA	
20.	Description technique des prestations	F	F	F	F	
21.	Extrait du registre de commerce	F (2023)	F (1998)	F (2015)	F (2019)	
22.	Références techniques (liste des prestations similaire et attestation de bonne fin d'exécution)	NA	F	F	F	

N°	Éléments à vérifier	Soumissionnaires / Numéro de pli			
		02	03	04	05
		HASIMEX	IMPRIMERIE GUTENBERG	LES ANGLÉS D'AFRIQUE SARL	ENTAC SARL
23.	Echantillons	F	F	F	F
24.	Preuve de possession d'un atelier numérique et offset	F	F	F	F
25.	Attestation de capacité financière	NF	F (SONIBANK)	F (ORABANK)	F (FONAÇA)
26.	États financiers (2021, 2022 et 2023 ²)	F (BO 2023 et EF 2023)	F (EF 2021, 2022, 2023)	F (EF 2021, 2022, 2023)	F (EF 2021, 2022, 2023)
27.	Attestation d'assurance de risques professionnels pour les entreprises naissantes et celles qui n'ont pas encore trois (3) années d'existence	F (GAB)	NA	NA	NA
Observations		OUI ¹	OUI	OUI ²	RAS

Lot 1 (suite)

N°	Éléments à vérifier	Soumissionnaires		
		06	07	08
		CBP	SAINTE CHARLOTTE	BLUE SQUARE
1.	Date et heure de dépôt des offres	06/08/2024 à 9h 37 Min	06/08/2024 à 9h 40 Min	06/08/2024 à 9h 46 Min
2.	Enveloppes marquées « RETRAIT » (le cas échéant)	Néant	Néant	Néant
3.	Enveloppes marquées « REMPLACEMENT » (le cas échéant)	Néant	Néant	Néant
4.	Enveloppes marquées « MODIFICATION » (le cas échéant)	Néant	Néant	Néant
5.	Enveloppes intérieures et les mentions (2)	Oui	Oui	Oui
6.	Présence de clé USB (OUI ou NON)	Oui	Oui	Oui

¹ L'attestation de capacité financière n'a pas été fournie. Le soumissionnaire a plutôt fourni une note en lieu et place.

² Le bardeau des prix pour les fournitures n'est pas fourni.

N°	Éléments à vérifier	Soumissionnaires		
		06	07	08
		CBP	SAINTE CHARLOTTE	BLUE SQUARE
7.	Présence de l'offre scannée sur clé USB (OUI ou NON)	Oui	Oui	Oui
	Date et heure d'enregistrement de l'offre sur la clé	05/08/2024 à 18h 00Mn	05/08/2024 à 21h 25Mn	05/08/2024 à 10h 59Mn
8.	Habilitation à signer datée, signée et cachetée, le cas échéant	NF	F	NF
9.	Lettre de soumission datée, signée et cachetée	F	F	F
10.	Rebais	Néant	Néant	Néant
11.	Montant TTC de l'offre en F CFA	13 894 500 (3 ans)	12 299 730 (3 ans)	7 640 000 (1 an)
12.	Montant HT de l'offre en F CFA	Non indiqué	10 423 500 (3ans)	
13.	Bordereau des Prix Unitaires	F	F	F
14.	Bordereau des Prix pour les fournitures	NF	F	NF
15.	Garantie de soumission ou lettre de déclaration de garantie au chèque	NF	F (AFGC)	F (lettre)
16.	Engagement du soumissionnaire à respecter le code d'éthique et de déontologie dans la commande publique daté, signé et cacheté	F	F	F
17.	Accord ou promesse d'accord de groupement (en cas de groupement)	NA	NA	NA

Dez

N°	Éléments à vérifier	Soumissionnaires		
		06	07	08
		CBP	SAINTE CHARLOTTE	BLUE SQUARE
18.	Liste du personnel (uniquement pour entreprises naissantes et celles qui n'ont pas 03 années d'existence)	NA	NA	NA
19.	Preuves des expériences et de qualifications du personnel (entreprises naissantes et celles qui n'ont pas 3 années d'existence)	NA	NA	NA
20.	Description technique des prestations	NF	F	NF
21.	Extrait du registre de commerce	F (1990)	F (1996)	F (2016)
22.	Références techniques (Liste des prestations, similaire et attestation de bonne fin d'exécution)	F	F	F
23.	Echantillons	NF	F	F
24.	Preuve de possession d'un atelier numérique et offset	NF	F	F
25.	Attestation de capacité financière	NF	F (AFGC)	NF
26.	Etats financiers (2021, 2022 et 2023)	NF	F (2020, 2021, 2022) NF (EF 2023)	F (2021, 2022) NF (EF 2023)
27.	Attestation d'assurance de risques professionnels pour les entreprises naissantes et celles qui n'ont pas encore trois (3) années d'existence	NA	NA	NA
	Observations	OUP	OUI*	OUI*

Légende : F : Fourni ; NF : Non Fourni ; EF : États Financiers ; BO : Bilan d'Ouverture ; RAS : Rien à Signaler

* L'habilitation à signer, le bordereau de prix pour les fournitures, le descriptif technique des prestations, échantillons, preuves de possession de capacité financière et les états financiers ne sont pas fournis.
 * Les états financiers de 2023 n'ont pas été fournis.
 * Le nature HT au TTC du montant n'a pas été précisée. L'attestation de capacité financière n'est pas fournie mais un engagement de fournir la capacité financière a été délivré : le bordereau de prix pour les fournitures et la description technique n'ont pas été fournis

PROCES VERBAUX D'OUVERTURE DES PLIS RELATIFS A LA SÉLECTION DES FURNITURES POUR L'IMPRESSAIRE DES SUPPORTS DE COMMUNICATION PRINTES (PRODUITS ET GRANDS FORMATS) Y COMPRIS LES SERVICES ALIQUOTA, PAR ACCORD CLOUÉ, A NOS DE COMMANDE EST 17009

N°	Éléments à vérifier	Soumissionnaires			
		01	02	03	04
		DUNAMIS CORPORATE	HASIMEX TRANSPORT	ENTAC SARL	SAINTE CHARLOTTE
12.	Montant HT de l'offre en F CFA	NF	79 395 000 (3 ans)	93 396 000 (3 ans)	45 300 000 (3 ans)
13.	Bordereau des Prix Unitaires	NF	F	F	F
14.	Bordereau des Prix pour les fournitures	NF	F	F	F
15.	Garantie de soumission ou lettre de déclaration de garantie ou chèque	NF	F (lettre)	F (lettre)	F (AFGC)
16.	Engagement du soumissionnaire à respecter le code d'éthique et de déontologie dans la commande publique daté, signé et cacheté	NF	F	F	F
17.	Accord ou promesse d'accord de groupement (en cas de groupement)	NA	NA	NA	NA
18.	Liste du personnel (uniquement pour entreprises naissantes et celles qui n'ont trois (03) années d'existence	NF	F	NA	NA
19.	Preuves des expériences et de qualifications du personnel (entreprises naissantes et celles qui n'ont pas 3 années d'existence)	NF	F	NA	NA
20.	Liste des matériels	NF	F	F	F
21.	Preuve de disponibilité des matériels	NF	NF	F	NF
22.	Description technique des prestations	NF	F	F	F

PROCES VERBAL POUR RETOUR DES PLS RELATIVES A LA SÉLECTION D'UN PRESTATAIRE POUR L'IMPRESION DE SUPPORTS DE COMMUNICATIONS PETITS FORMATS ET GRANDS FORMATS Y COMPRIS LES ÉCRANS LIQUIDES PAR ACCORD CADRE A BON DE COMMANDE SUR TROIS (3) ANS (2024 A 2026) - BELANCE

N°	Éléments à vérifier	Soumissionnaires			
		01	02	03	04
		DUNAMIS CORPORATE	HASIMEX TRANSPORT	ENTAC SARL	SAINTE CHARLOTTE
23.	Extrait du registre de commerce	F (2022)	F (2023)	F (2019)	F (1996)
24.	Références techniques (Liste des prestations similaire et attestation de bonne fin d'exécution)	F	NA	F	F
25.	Preuves de possession d'un atelier numérique	NF	F	F	F
26.	Attestation de capacité financière	NF	NF (promesse suite à un retard)	F (FONAGA)	F (AFGC)
27.	Etats financiers (2020, 2021 et 2022)	NF	F (BO + EF 2023)	F (2021, 2022, 2023)	F (2020, 2021, 2022), NF (EF 2023)
28.	Attestation d'assurance de risques professionnels pour les entreprises naissantes et celles qui n'ont pas encore trois (3) années d'existence	NF	F (GAB)	NA	NA
Observations		OUI	OUI	RAS	OUI

Légende : F : Fourni; NF : Non Fourni; EF : États Financiers; BO : Bilan d'Ouverture; RAS : Rien à Signaler

A l'issue de l'ouverture des plis, le représentant de la PRMP a donné la parole aux représentants des soumissionnaires pour formuler leurs observations éventuelles. Aucune observation n'a été formulée.

Les membres de la Commission d'Ouverture et d'Évaluation (COE) n'ont fait aucune observation.

Il convient de noter que le pli parvenu hors délai a été retourné au cours de la séance contre décharge du soumissionnaire concerné.

Les listes de présence de cette séance sont jointes en annexe du présent procès-verbal d'ouverture.

Le représentant de la PRMP a clôturé la séance à 14 heures 35 minutes.

Fait à Cotonou, le mardi 06 août 2024

Président/ Rapporteur

Carlos HOUNKANLINKPE

Les membres

Administration	Nom et Prénom(s)	Qualité	Signature
ADSC	Claudia AGBIDINOUCOUN	Secrétaire PRMP	
ADSC	Léonidas MEWOUSI	Responsable Supports de Communication	
ADSC	Aisha FADONUGBO	Responsable Communication Digitale	
ADSC	Charlebon SOUKPO	Représentant du Directeur Administratif et Financier	

En annexe la liste de présence et le tableau d'ouverture.

9



Rubrique

Procès verbal d'attribution

MARCHE DE TRAVAUX

PROCES-VERBAL D'ATTRIBUTION PROVISoire
Avis d'appel d'offres N°011/PRMP/SBIR/SP-PRMP du 29/12/2023

Objet : *Réhabilitation des sites de diffusion (phase 2)*

Source de financement : NSIA

Gestion : 2024

Imputation budgétaire : 23

Accord de prêt : *Convention de Crédit à moyen terme
entre L'ETAT DU BENIN et NSIA BANQUE BENIN SA du 07
décembre 2022*

Commencé le 31/05/2024
Achévé le 31/05/2024

Mai 2024

(Handwritten signatures and initials)

Procès-verbal d'attribution provisoire

Objet : Réhabilitation des sites de diffusion (phase 2)

Avis d'appel d'offres N° : 011/PRMP/SBIR/SP-PRMP du 29/12/2023

Référence SIGMAP : T_DAF_75990 (PPMP 2023) ; T_DAF_87574 (PPMP 2024)

Mode de passation : Appel d'Offres Ouvert National

L'an deux mil-vingt-quatre et le vendredi trente-un mai à 14 heures 16 minutes, dans la salle de réunion de la Société Béninoise des Infrastructures de Radiodiffusion, sise au quartier Cadjehoun dans la Haie Vive, 1ère rue à gauche derrière le restaurant Livingston, maison n°453, la Commission d'ouverture et d'Evaluation des Offres (COE) a procédé à l'attribution provisoire du marché cité en objet.

Ont pris part à cette séance conformément aux notes de service N° 064-02/SBIR S.A./PRMP/SP-PRMP du 14 février 2024 et N°0113(b)-05/SBIR S.A./PRMP/SP-PRMP du 21 mai 2024, ceux dont les noms figurent sur la liste de présence en annexe.

Les résultats d'analyse des offres se présentent dans les tableaux synthèses ci-après :

Lot N°1	Intitulé : Travaux de réfection des bâtiments abritant les centres émetteurs et dépendances de Kétou, d'Abomey, d'Agouna (Djidja), de Pobè, de Lokossa, d'Abomey-Calavi Bâtiment R+1 et d'Abomey-Calavi Bâtiment Toiture et raccordement électrique des sites de Gbéhoué, de Colonou, d'Abomey-Calavi, de Porto-Novo et de Sèhouè
Procédures	
Mode de passation	Appel d'Offres Ouvert National
Justification	Conformément au PPMP

Référence de l'autorisation de l'organe de contrôle	Non applicable
Soumissionnaires	
<ul style="list-style-type: none"> - NDC GROUP - GROUPEMENT ABF SARL – C2E SARL - KOBAYE INTERNATIONAL - SAROUFATH ET FILS - MZO - LES SAVOIR-FAIRE - SOBECOP - GROUPEMENT MIKEM -ICEBERG - OFALESK - SOGEC PLUS - GROUPEMENT CAAM - KENDAL ET FILS - SUCCES HANIA - DOUKPE GROUPE - DSID BENIN - BENIN EXPERTISE CONSTRUCTION ET INGENIERIE - SGT-BTP SARL - CFAP LOUIS PASTEUR 	
Soumissionnaires écartés	
<p>❖ A l'examen de la recevabilité de l'offre</p> <ul style="list-style-type: none"> ○ LOT 1 <p>L'offre du soumissionnaire GROUPEMENT ABF SARL – C2E SARL est rejetée pour :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Non validité de la lettre de soumission ; En effet, la signature n'est pas en original : il s'agit de l'imprimé de la version scannée de la signature ; - Non validité de l'engagement du soumissionnaire à respecter le code d'éthique et de déontologie dans la commande publique daté, signé et cacheté ; En effet, l'engagement fourni fait référence au code d'éthique et de déontologie de « PAMF » joint à un dossier d'appel d'offres en date du 27 juin 2022. 	

Handwritten notes: \$ A 2 3 04

❖ A l'examen de la conformité technique

o LOT 1

L'offre du soumissionnaire NDC GROUP est rejetée pour :

- Non-conformité du Programme de mobilisation et de construction ; En effet, le programme de mobilisation et de construction est confondu aux calendriers de mobilisation et de construction alors que ces trois pièces doivent être fournies de manière distincte selon l'IC 30.2 des DPAO.

- Non-conformité de la Liste des matériels affectés aux travaux ; En effet, en lieu et place d'un camion benne et d'une camionnette, il a proposé une camionnette benne, une divergence substantielle au sens de l'IC 30.2 de la sous-section A. Instructions aux candidats (IC).

L'offre du soumissionnaire SOBECOP est rejetée pour : Non-conformité de la Liste du personnel ; En effet, le soumissionnaire a présenté 1 chef chantier au lieu de 6, n'a présenté aucun électricien au lieu de 5 requis par le DAO, et n'a pas présenté le personnel d'encadrement requis pour les entreprises naissantes et celles qui n'ont pas encore trois années d'existence alors que l'entreprise SOBECOP a été immatriculée au Registre du Commerce et du Crédit Immobilier le 13/01/2023

L'offre du soumissionnaire SOGEC PLUS est rejetée pour : Non-conformité de la liste de matériel ; En effet, la liste de matériel fournie (Formulaire MAT) ne prend pas en compte les règles et niveaux pour la maçonnerie, une omission substantielle au sens de l'IC 30.2 de la sous-section A. Instructions aux candidats (IC)

L'offre du soumissionnaire DOUKPE GROUPE est rejetée pour :

- Calendrier de construction non fourni ;

- Non-conformité de la Liste du personnel ; En effet, aucune des deux listes de personnel présentées dans l'offre du soumissionnaire n'est conforme au personnel requis pour les entreprises naissantes et celles n'ayant pas encore trois années d'existence alors que l'entreprise DOUKPE GROUPE a été immatriculée au Registre du Commerce et du Crédit Immobilier le 01/02/2022

Handwritten notes:
A 2 4 ay
♀

L'offre du soumissionnaire DSID BENIN est rejetée pour : Programme de mobilisation et de construction non fourni

L'offre du soumissionnaire CFAP LOUIS PASTEUR est rejetée pour :

- Programme de mobilisation et de construction non fourni ;

- Non-conformité de la Liste des matériels affectés aux travaux ; En effet, il s'agit d'une promesse de location portant sur une camionnette, un camion-benne et un camion-citerne au lieu d'une liste de matériels conforme à celle requise par le dossier d'appel d'offres.

❖ A l'issue de l'évaluation pour les autres soumissionnaires

○ LOT 1

L'offre du soumissionnaire SGT-BTP SARL n'a pas été retenue parce qu'elle n'est pas l'offre économiquement la plus avantageuse

L'offre du soumissionnaire KOBAYE INTERNATIONAL n'a pas été retenue parce qu'elle n'est pas l'offre économiquement la plus avantageuse.

L'offre du soumissionnaire SUCCES HANIA n'a pas été retenue parce qu'elle n'est pas l'offre économiquement la plus avantageuse

L'offre du soumissionnaire SAROUFATH ET FILS n'a pas été retenue parce qu'elle n'est pas l'offre économiquement la plus avantageuse

L'offre du soumissionnaire OFALESK n'a pas été retenue parce qu'elle n'est pas l'offre économiquement la plus avantageuse

L'offre du soumissionnaire LES SAVOIR-FAIRE n'a pas été retenue parce qu'elle n'est pas l'offre économiquement la plus avantageuse

L'offre du soumissionnaire GROUPEMENT CAAM - KENDAL ET FILS n'a pas été retenue parce qu'elle n'est pas l'offre économiquement la plus avantageuse

L'offre du soumissionnaire MZO n'a pas été retenue parce qu'elle n'est pas l'offre économiquement la plus avantageuse

L'offre du soumissionnaire GROUPEMENT MIKEM - ICEBERG n'a pas été retenue parce qu'elle n'est pas l'offre économiquement la plus avantageuse

Attributaire

Nom	BENIN EXPERTISE CONSTRUCTION ET INGENIERIE	
Montant proposé	277 266 377 FCFA TTC	
Montant évalué (corrigé)	277 266 377 FCFA TTC	
Principales dispositions permettant l'établissement du marché		
Objet du marché	Travaux de réfection des bâtiments abritant les centres émetteurs et dépendances de Kétou, d'Abomey, d'Agouna (Djidja), de Pobè, de Lokossa, d'Abomey-Calavi Bâtiment R+1 et d'Abomey-Calavi Bâtiment Toiture et raccordement électrique des sites de Gbéhoué, de Cotonou, d'Abomey-Calavi, de Porto-Novo et de Sèhoué	
Prix	277 266 377 FCFA TTC	
Délai d'exécution	04 mois	
Part de sous-traitance (le cas échéant)	-	
Variante pris en compte (cas échéant)	-	
Autres	-	

Lot N°2	Intitulé : Travaux de réfection des bâtiments abritant les centres émetteurs et dépendances de Bassila, d'Alédjo (Bassila), de Djougou, de Boukoumbé et de Porga et raccordement électrique des sites de Natilingou, de Tanguiéta, de Kouandé et de Dassa	
Procédures		
Mode de passation	Appel d'Offres Ouvert National	
Justification	Conformément au PPMP	
Référence de l'autorisation de l'organe de contrôle	Non applicable	
Soumissionnaires		
<ul style="list-style-type: none"> - GROUPEMENT ABF SARL – C2E SARL - G CONSTRUCTEURS - MERIDIONAL OFFICE 		

- KOBAYE INTERNATIONAL
- SAROUFATH ET FILS
- LES SAVOIR-FAIRE
- GROUPEMENT SKL - LGEB
- SOBECOP
- GROUPEMENT MIKEM -ICEBERG
- GROUPEMENT CAAM - KENDAL ET FILS
- GROUPEMENT VIPE INTER - ACE
- DOUKPE GROUPE
- DSID BENIN
- GRANDE CIBLE AFRIQUE TECHNOLOGIE
- BENIN EXPERTISE CONSTRUCTION ET INGENIERIE
- GOD GOD SARL
- CFAP LOUIS PASTEUR

Soumissionnaires écartés

❖ A l'examen de la recevabilité de l'offre

○ LOT 2

L'offre du soumissionnaire GROUPEMENT ABF SARL – C2E SARL est rejetée pour :

- Non validité de la lettre de soumission ; En effet, la signature n'est pas en original : il s'agit de l'imprimé de la version scannée de la signature ;
- Non validité de l'engagement du soumissionnaire à respecter le code d'éthique et de déontologie dans la commande publique daté, signé et cacheté ; En effet, l'engagement fourni fait référence au code d'éthique et de déontologie de « PAMF » joint à un dossier d'appel d'offres en date du 27 juin 2022.

L'offre du soumissionnaire GROUPEMENT VIPE INTER – ACE est rejetée pour : non validité de l'engagement du soumissionnaire à respecter le code d'éthique et de déontologie dans la commande publique daté, signé et cacheté ; En effet, la partie « attestons avoir pris connaissance des dispositions relatives à la lutte contre la » est omise dans l'engagement fourni.

❖ A l'examen de la conformité technique

o **LOT 2**

L'offre du soumissionnaire SOBECOP est rejetée pour : Non-conformité de la Liste du personnel ; En effet, le soumissionnaire a présenté 1 chef chantier au lieu de 6, n'a présenté aucun électricien au lieu de 4 requis par le DAO, et n'a pas présenté le personnel d'encadrement requis pour les entreprises naissantes et celles qui n'ont pas encore trois années d'existence alors que l'entreprise SOBECOP a été immatriculée au Registre du Commerce et du Crédit Immobilier le 13/01/2023)

L'offre du soumissionnaire DOUKPE GROUPE est rejetée pour : Non-conformité de la Liste du personnel ; En effet, aucune des deux listes de personnel présentées dans l'offre du soumissionnaire n'est conforme au personnel requis pour les entreprises naissantes et celles n'ayant pas encore trois années d'existence alors que l'entreprise DOUKPE GROUPE a été immatriculée au Registre du Commerce et du Crédit Immobilier le 01/02/2022

L'offre du soumissionnaire DSID BENIN est rejetée pour : Programme de mobilisation et de construction non fourni

L'offre du soumissionnaire GRANDE CIBLE AFRIQUE TECHNOLOGIE est rejetée pour : Programme de mobilisation et de construction non fourni ; En effet, seul, l'intercalaire est fourni, et ensuite le calendrier de mobilisation qui est une pièce distincte du programme de mobilisation et de construction.

L'offre du soumissionnaire CFAP LOUIS PASTEUR est rejetée pour : Non-conformité de la Liste des matériels affectés aux travaux ; En effet, la liste de matériel fournie (Formulaire MAT) ne présente pas les matériels suivants : Lot de matériels topographiques, Compacteur à guidage manuel, étais et échafaudages métalliques, motopompe, rabat nappe.

❖ **A l'issue de l'évaluation pour les autres soumissionnaires**

o **LOT 2**

L'offre du soumissionnaire KOBAYE INTERNATIONAL n'a pas été retenue parce qu'elle n'est pas l'offre économiquement la plus avantageuse

Handwritten signatures and initials in blue ink, including a large 'P' and 'oy'.

L'offre du soumissionnaire BENIN EXPERTISE CONSTRUCTION ET INGENIERIE n'a pas été retenue parce qu'elle n'est pas l'offre économiquement la plus avantageuse

L'offre du soumissionnaire GROUPEMENT SKL - LGEB n'a pas été retenue parce qu'elle n'est pas l'offre économiquement la plus avantageuse

L'offre du soumissionnaire SAROUFATH ET FILS n'a pas été retenue parce qu'elle n'est pas l'offre économiquement la plus avantageuse

L'offre du soumissionnaire MERIDIONAL OFFICE n'a pas été retenue parce qu'elle n'est pas l'offre économiquement la plus avantageuse

L'offre du soumissionnaire GOD GOD SARL n'a pas été retenue parce qu'elle n'est pas l'offre économiquement la plus avantageuse

L'offre du soumissionnaire LES SAVOIR-FAIRE n'a pas été retenue parce qu'elle n'est pas l'offre économiquement la plus avantageuse

L'offre du soumissionnaire GROUPEMENT CAAM - KENDAL ET FILS n'a pas été retenue parce qu'elle n'est pas l'offre économiquement la plus avantageuse

L'offre du soumissionnaire GROUPEMENT MIKEM - ICEBERG n'a pas été retenue parce qu'elle n'est pas l'offre économiquement la plus avantageuse

Attributaire	
Nom	G CONSTRUCTEURS
Montant proposé	161 053 268 FCFA TTC
Montant évalué (corrigé)	161 053 242 FCFA TTC
Principales dispositions permettant l'établissement du marché	
Objet du marché	Travaux de réfection des bâtiments abritant les centres émetteurs et dépendances de Bassila, d'Alédjo (Bassila), de Djougou, de Boukoumbé et de Porga et raccordement électrique des sites de Natitingou, de Tanguiéta, de Kouandé et de Dassa
Prix	161 053 242 FCFA TTC
Délai d'exécution	04 mois
Part de sous-traitance (le cas échéant)	-

Variante pris en compte (cas échéant)	-	
Autres	-	

Lot N°3	Intitulé : Travaux de réfection des bâtiments abritant les centres émetteurs et dépendances de Savalou, de Kaboua (Savè) et de Savè	
Procédures		
Mode de passation	Appel d'Offres Ouvert National	
Justification	Conformément au PPMP	
Référence de l'autorisation de l'organe de contrôle	Non applicable	
Soumissionnaires		
<ul style="list-style-type: none"> - GROUPEMENT ABF SARL - C2E SARL - GRETA GROUP - GOLGOTHA - SOCIETE POWERFULLIGT - MERIDIONAL OFFICE - KOBAYE INTERNATIONAL - ZICK SERVICES - LES SAVOIR-FAIRE - GROUPEMENT SKL - LGEB - GROUPEMENT MIKEM -ICEBERG - SOGEC PLUS - CAAM - GROUPEMENT VIPE INTER - ACE - ESPACK SERVICE PLUS ET FILS - CIBA SARL - DSID BENIN - GRANDE CIBLE AFRIQUE TECHNOLOGIE - BENIN EXPERTISE CONSTRUCTION ET INGENIERIE - GOD GOD SARL - CFAP LOUIS PASTEUR 		

Soumissionnaires écartés

❖ A l'examen de la recevabilité de l'offre

○ LOT 3

L'offre du soumissionnaire GROUPEMENT ABF SARL – C2E SARL est rejetée pour :

- Non validité de la lettre de soumission ; En effet, la signature n'est pas en original : il s'agit de l'imprimé de la version scannée de la signature ;
- Non validité de l'engagement du soumissionnaire à respecter le code d'éthique et de déontologie dans la commande publique daté, signé et cacheté ; En effet, l'engagement fourni fait référence au code d'éthique et de déontologie de « PAMF » joint à un dossier d'appel d'offres en date du 27 juin 2022.

L'offre du soumissionnaire GOLGOTHA est rejetée pour : non validité de la lettre de soumission, du Bordereau des Prix Unitaires daté, du Détail Quantitatif et Estimatif, de la confirmation écrite et de l'engagement du soumissionnaire à respecter le code d'éthique et de déontologie dans la commande publique ; En effet, ces pièces ont été signées par une personne dont l'habilitation n'est pas valide : Le signataire de la confirmation écrite est « Tchemsala OLOUNA » qui n'est pas le premier responsable de l'entreprise. Conformément au registre de commerce, DOSSOU MAURICE BESSAN est le premier responsable de l'entreprise.

L'offre du soumissionnaire GROUPEMENT VIPE INTER – ACE est rejetée pour : non validité de l'engagement du soumissionnaire à respecter le code d'éthique et de déontologie dans la commande publique daté, signé et cacheté ; En effet, la partie « attestons avoir pris connaissance des dispositions relatives à la lutte contre la » est omise dans l'engagement fourni.

❖ A l'examen de la conformité technique

○ LOT 3

L'offre du soumissionnaire LES SAVOIR-FAIRE est rejetée pour : Non-conformité de la Liste du personnel ; En effet, les chefs chantiers sont affectés à des sites

(KETOU, LOKOSSA, ABOMEY, AGOUNA, POBE, Abomey-Calavi (Bâtiment 2) et Abomey-Calavi (Bâtiment 1)) qui ne concernent pas le lot 3.

L'offre du soumissionnaire SOGEC PLUS est rejetée pour : Non-conformité de la liste de matériel ; En effet, la liste de matériel fournie (Formulaire MAT) ne prend pas en compte les règles et niveaux pour la maçonnerie, une omission substantielle au sens de l'IC 30.2 de la sous-section A. Instructions aux candidats (IC)

L'offre du soumissionnaire CIBA SARL est rejetée pour : Liste du personnel non fournie

L'offre du soumissionnaire DSID BENIN est rejetée pour : Programme de mobilisation et de construction non fourni

L'offre du soumissionnaire GRANDE CIBLE AFRIQUE TECHNOLOGIE est rejetée pour :

- Programme de mobilisation et de construction non fourni ; En effet, seul, l'intercalaire est fourni, et ensuite le calendrier de mobilisation qui est une pièce distincte du programme de mobilisation et de construction ;

- Non-conformité de la liste du personnel ; En effet, la liste du personnel ne prend pas en compte le topographe.

L'offre du soumissionnaire CFAP LOUIS PASTEUR est rejetée pour : Non-conformité de la liste de matériel ; En effet, la liste de matériel fournie (Formulaire MAT) ne présente pas les matériels suivants : Lot de matériels topographiques, Compacteur à guidage manuel, étais et échafaudages métalliques, motopompe, rabat nappe

❖ A l'évaluation financière

○ LOT 3

L'offre du soumissionnaire MERIDIONAL OFFICE est rejetée, en vertu de l'IC 31.3 de la sous-section A. Instructions aux candidats (IC), suite à la correction de l'offre entraînant une variation de plus de 10 % du montant de l'offre financière lue à l'ouverture, plus précisément 76,81% (c'est-à-dire : 80 161 414/104 360 408)

(Handwritten signatures and initials)

-preuve de propriété (ou carte grise) du camion benne non fournie.

Pour les rejets relatifs aux preuves non fournies, confer avis N°2023-137/ARMP/PR-CR/CRD/CD/SP/DRAJ/SRR/SA du 26 octobre 2023.

L'offre du soumissionnaire BENIN EXPERTISE CONSTRUCTION ET INGENIERIE est rejetée, en vertu de l'IC 32.7 alinéa 2. En effet, le soumissionnaire présente les offres économiquement les plus avantageuses sur les lots 1 et 3 mais a présenté le même camion et la même camionnette sur les 2 lots. Il ne peut donc être attributaire que d'un seul lot. Et l'écart entre son montant et celui de son suivant immédiat est le plus élevé sur lot 1 (Ecart sur lot 1 = 280 830 306 - 277 266 377 = 3 563 929 est supérieur à Ecart sur lot 3 = 105 166 967 - 102 384 219 = 2 782 748)

L'offre du soumissionnaire GROUPEMENT SKL – LGEB est rejetée conformément à l'avis N° 2023-137/ARMP/PR-CR/CRD/CD/SP/DRAJ/SRR/SA du 26 octobre 2023 pour : preuve de disponibilité de véhicule de liaison de capacité 05m3 (accepté à la conformité technique comme camionnette de capacité 05m3, la camionnette de capacité 1,4m3, immatriculée BZ 8864 RB n'étant pas acceptée) non fournie.

❖ A l'issue de l'évaluation pour les autres soumissionnaires

○ LOT 3

L'offre du soumissionnaire KOBAYE INTERNATIONAL n'a pas été retenue parce qu'elle n'est pas l'offre économiquement la plus avantageuse

L'offre du soumissionnaire SOCIETE POWERFULLIGT n'a pas été retenue parce qu'elle n'est pas l'offre économiquement la plus avantageuse

L'offre du soumissionnaire CAAM n'a pas été retenue parce qu'elle n'est pas l'offre économiquement la plus avantageuse

Attributaire	
Nom	ZICK SERVICES
Montant proposé	105 166 788 FCFA TTC
Montant évalué (corrigé)	105 166 967 FCFA TTC

Principales dispositions permettant l'établissement du marché		
Objet du marché	Travaux de réfection des bâtiments abritant les centres émetteurs et dépendances de Savalou, de Kaboua (Savè) et de Sayè	
Prix	105 166 967 FCFA TTC	
Délai d'exécution	04 mois	
Part de sous-traitance (le cas échéant)	-	
Variante pris en compte (cas échéant)	-	
Autres	-	

Lot N°4	Intitulé : Travaux de réfection des bâtiments abritant les centres émetteurs et dépendances de Bembèrèkè, de Kérou, de Madécali (Malanville), de Kompa (Karimama), de Kandi et de Parakou et raccordement électrique des sites de Parakou, de Tchaourou, de Nikki, de Banikoara et de Ségbana	
Procédures		
Mode de passation	Appel d'Offres Ouvert National	
Justification	Conformément au PPMP	
Référence de l'autorisation de l'organe de contrôle	Non applicable	
Soumissionnaires		
<ul style="list-style-type: none"> - NDC GROUP - GROUPEMENT ABF SARL - C2E SARL - GBETONDJI & COMPANY - G CONSTRUCTEURS - ZICK SERVICES - LES SAVOIR-FAIRE - SOBECOP - GROUPEMENT MIKEM -ICEBERG - GROUPEMENT CAAM - KENDAL ET FILS - NAVAGNON SARL 		

- DSID BENIN
- SGT-BTP SARL

Soumissionnaires écartés

❖ A l'examen de la recevabilité de l'offre

○ LOT 4

L'offre du soumissionnaire GROUPEMENT ABF SARL – C2E SARL est rejetée pour :

- Non validité de la lettre de soumission ; En effet, la signature n'est pas en original ; il s'agit de l'imprimé de la version scannée de la signature ;
- Non validité de l'engagement du soumissionnaire à respecter le code d'éthique et de déontologie dans la commande publique daté, signé et cacheté ; En effet, l'engagement fourni fait référence au code d'éthique et de déontologie de « PAMF » joint à un dossier d'appel d'offres en date du 27 juin 2022.

❖ A l'examen de la conformité technique

○ LOT 4

L'offre du soumissionnaire NDC GROUP est rejetée pour :

- Non-conformité du Programme de mobilisation et de construction ; En effet, le programme de mobilisation et de construction est confondu avec une partie du calendrier de mobilisation (calendrier de mobilisation du matériel) alors que le programme de mobilisation et de construction et le calendrier de mobilisation sont des documents devant être fournis de manière distincte selon l'IC 30.2 des DPAO
- Non-conformité de la Liste des matériels affectés aux travaux ; En effet, en lieu et place d'un camion benne et d'une camionnette, il a proposé une camionnette benne, une divergence substantielle au sens de l'IC 30.2 de la sous-section A. Instructions aux candidats (IC).

L'offre du soumissionnaire LES SAVOIR-FAIRE est rejetée pour : Non-conformité de la Liste du personnel ; En effet, les chefs chantiers sont affectés à des sites

(KETOU, LOKOSSA, ABOMEY, AGOUNA, POBE, Abomey-Calavi (Bâtiment 2) et Abomey-Calavi (Bâtiment 1)) qui ne concernent pas le lot 4.

L'offre du soumissionnaire SOBECOP est rejetée pour : Non-conformité de la Liste du personnel ; En effet, le soumissionnaire a présenté 1 chef chantier au lieu de 5, n'a présenté aucun électricien au lieu de 5 requis par le DAO, et n'a pas présenté le personnel d'encadrement requis pour les entreprises naissantes et celles qui n'ont pas encore trois années d'existence alors que l'entreprise SOBECOP a été immatriculée au Registre du Commerce et du Crédit Immobilier le 13/01/2023)

L'offre du soumissionnaire DSID BENIN est rejetée pour : Programme de mobilisation et de construction non fourni

❖ A l'issue de l'évaluation pour les autres soumissionnaires

o LOT 4

L'offre du soumissionnaire G CONSTRUCTEURS n'a pas été retenue parce qu'elle n'est pas l'offre économiquement la plus avantageuse

L'offre du soumissionnaire NAVAGNON SARL n'a pas été retenue parce qu'elle n'est pas l'offre économiquement la plus avantageuse

L'offre du soumissionnaire ZICK SERVICES n'a pas été retenue parce qu'elle n'est pas l'offre économiquement la plus avantageuse

L'offre du soumissionnaire GBETONDJI & COMPANY n'a pas été retenue parce qu'elle n'est pas l'offre économiquement la plus avantageuse

L'offre du soumissionnaire GROUPEMENT CAAM - KENDAL ET FILS n'a pas été retenue parce qu'elle n'est pas l'offre économiquement la plus avantageuse

L'offre du soumissionnaire GROUPEMENT MIKEM - ICEBERG n'a pas été retenue parce qu'elle n'est pas l'offre économiquement la plus avantageuse

Attributaire	
Nom	SGT-BTP SARL
Montant proposé	207 337 571 FCFA TTC
Montant évalué (corrigé)	191 525 807 FCFA TTC

Principales dispositions permettant l'établissement du marché		
Objet du marché	Travaux de réfection des bâtiments abritant les centres émetteurs et dépendances de Bembèrèkè, de Kérou, de Madécali (Malanville), de Kompa (Karimama), de Kandi et de Parakou et raccordement électrique des sites de Parakou, de Tchaourou, de Nikki, de Banikoara et de Ségbana	
Prix	191 525 807 FCFA TTC	
Délai d'exécution	04 mois	
Part de sous-traitance (le cas échéant)	-	
Variante pris en compte (cas échéant)	-	
Autres	-	

Au regard des informations inscrites dans le(s) tableau(x) ci-dessus, la Commission ou le Comité d'ouverture et d'Evaluation des Offres (COE) a adopté la proposition d'attribution provisoire ci-après :

Désignation des lots	Attributaire	Montant
Lot 1 : Travaux de réfection des bâtiments abritant les centres émetteurs et dépendances de Kétou, d'Abomey, d'Agouna (Djidja), de Pobè, de Lokossa, d'Abomey-Calavi Bâtiment R+1 et d'Abomey-Calavi Bâtiment Toiture et raccordement électrique des sites de Gbèhoué, de Cotonou, d'Abomey-Calavi, de Porto-Novo et de Sèhouè	BENIN EXPERTISE CONSTRUCTION ET INGENIERIE	277 266 377 FCFA TTC
Lot 2 : Travaux de réfection des bâtiments abritant les centres émetteurs et dépendances de Bassila, d'Alédjo (Bassila), de Djougou, de Boukoumbé et de Porga et raccordement	G CONSTRUCTEURS	161 053 242 FCFA TTC

électrique des sites de Natitingou, de Tanguléta, de Kouandé et de Dassa		
Lot 3 : Travaux de réfection des bâtiments abritant les centres émetteurs et dépendances de Savalou, de Kaboua (Savè) et de Savè	ZICK SERVICES	105 166 967 FCFA TTC
Lot 4 : Travaux de réfection des bâtiments abritant les centres émetteurs et dépendances de Bembèrèkè, de Kérou, de Madécali (Malarville), de Kompa (Karimama), de Kandi et de Parakou et raccordement électrique des sites de Parakou, de Tchaourou, de Nikki, de Banikoara et de Ségbana	SGT-BTP SARL	191 525 807 FCFA TTC
TOTAL		735 012 393 FCFA TTC

Le Président a clôturé la séance à 17heures 15 minutes.

Fait à Cotonou, le 31 mai 2024

Le Président



Etienne F. EGH

PRATP/SBIR SA. Les membres

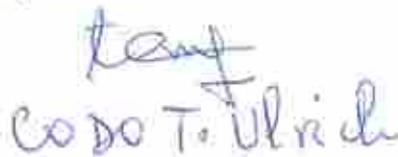
Le Rapporteur



Venance ABICUS



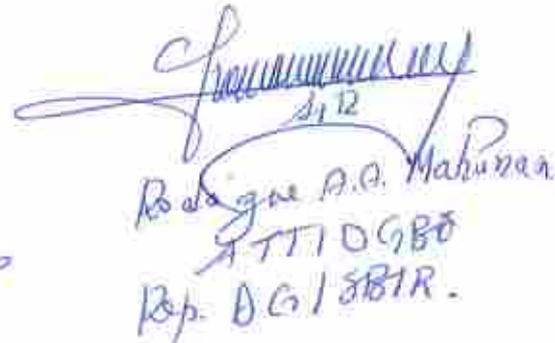
Sandous B. KODJOGBE



CODO T. Ulrich



David MOUNHAGHS



Rodrigue A.A. Mahoua
ATTIOGBO
Rp. DG/SBIR.

SOCIETE NATIONALE DES EAUX DU BENIN



PROCES-VERBAL D'ATTRIBUTION PROVISOIRE

Avis de demande de Renseignements et de Prix n° 018/24/SONEB/DG/PRMP/DAAG/S-PRMP du 24/06/2024 et du 15/07/2024

Objet : Acquisition de climatiseurs en accord-cadre

Référence SIGMAP : F_DAAG_85643

Source de financement : Budget autonome (Fonds propres)

Gestion : 2024-2025

Commencé le : 24 juillet 2024

Achévé le : 24 juillet 2024

Juillet 2024

z \$ HV φ

Procès-verbal d'attribution provisoire

Objet : Demande de Renseignements et de Prix n° F_DAAG_85643 relative à l'acquisition de climatiseurs en accord-cadre.

Mode de passation : Demande de Renseignements et de Prix

L'an deux mil vingt-quatre et le mercredi 24 juillet à 9 heures 35 minutes, le Comité d'ouverture et d'Evaluation des Offres (COE) a procédé dans la salle de conférence du 3^{ème} étage de la direction générale de la SONEB, à l'attribution provisoire du marché cité en objet.

Ont pris part à cette séance conformément à la note de service n°153/24/SONEB/DG/PRMP/SP du 12 juillet 2024 :

- Président : MEHOU Hugues
- Rapporteur : HOUNNOU Laurent, représentant de la DAAG, Chef Secteur Approvisionnement
- Membres :
 - ZIME MAKO Idayatou, Assistante en passation des marchés publics
 - HACHEME Ghislaine, représentante de la Direction Financière
 - AHOUANHOUN Max-Aurel, représentant du Département des Affaires Juridiques, du Contentieux, de la Documentation et des Archives

Les résultats d'analyse des offres se présentent dans le tableau synthèse ci-après :

Lot unique	Intitulé : Acquisition de climatiseurs en accord-cadre
Procédures	
Mode de passation	Demande de Renseignements et de Prix
Justification	Néant
Référence de l'autorisation de l'organe de contrôle	Procès-verbaux N°047/2024/CCMP/SECMP du 05 juin 2024 et N°063/2024/CCMP/SP du 08 juillet 2024.
Soumissionnaire(s)	
<ul style="list-style-type: none">- CANOTEF GROUP- S2BHC- PLANETECH SARL- SIMORGH SARL	
Soumissionnaires écartés	
Soumissionnaires	Motifs
S2BHC	Non-conformité du critère « niveau sonore (unité intérieur) » des climatiseurs 2 CV et 3 CV. <i>(Eliminatoire conformément à l'IC 26.2 des DPDRP et l'annexe A-1-2 : Pièces nécessaires pour la conformité technique de l'annexe A : Liste des pièces et documents constitutifs de l'offre)</i>
PLANETECH SARL	Non fourniture de la pièce « Agrément d'importation, de stockage et de distribution du Ministère en charge de l'Environnement ».

	<i>(Eliminatoire conformément à l'annexe A-1-1 : Pièces nécessaires pour la recevabilité de l'offre de l'annexe A : Liste des pièces et documents constitutifs de l'offre)</i>
SIMORGH SARL	Les fiches techniques fournies ne présentent pas les spécifications techniques du climatiseur 3 CV. <i>(Eliminatoire conformément à l'IC 26.2 des DPDRP et l'annexe A-1-2 : Pièces nécessaires pour conformité technique de l'annexe A : Liste des pièces et documents constitutifs de l'offre)</i>
Attributaire	
Nom	CANOTEF GROUP
Montant proposé	32.450.000 TTC
Montant évalué (corrigé)	32.450.000 TTC
Principales dispositions permettant l'établissement du marché	
Objet du marché	Acquisition de climatiseurs en accord-cadre
Prix	32.450.000 TTC
Délai d'exécution	18 mois pour l'accord-cadre
Délai de livraison	0,5 mois pour la livraison des climatiseurs

Au regard des informations inscrites dans le tableau ci-dessus, le Comité d'ouverture et d'Evaluation des Offres (COE) a adopté la proposition d'attribution provisoire ci-après :

Désignation des lots	Attributaire	Montant
Lot unique	CANOTEF GROUP	32.450.000 TTC

Le Président a clôturé la séance à 10 heures 05 minutes.

Fait à Cotonou, le 24 juillet 2024

Le Président


Hugues MEHOU

Le Rapporteur


Laurent HOUNNOU

Les membres


Max-Aurel AFOUANHOUN


Ghislaine HACHEME


Idayatou ZIME MAKO



Rubrique

Avis d'attribution définitive



MINISTÈRE
DE LA DÉCENTRALISATION
ET DE LA GOUVERNANCE LOCALE
REPUBLICQUE DU BENIN

BP : 77 Igolo
Tél : 97760739 / 66410650
email : mairie_ifangni@yahoo.fr
Web : www.ifangni.bj



AVIS D'ATTRIBUTION DEFINITIVE DE MARCHE

AVIS N° 112/019/SE-SP/PRMP

OBJET DU MARCHE	Achèvement de la construction de la clôture du CS Daagbé (LOT 3)
REFERENCE DU MARCHE	112/010/SE-SP/PRMP-RAAF-RST du 13/03/2024
MONTANT	18 295 104 F CFA
MODE DE PASSATION	APPEL D'OFFRES OUVERT NATIONAL (AOON)
DATE D'ATTRIBUTION	20/02/2024
DATE D'APPROBATION DU MARCHE	23/03/2024
DUREE D'EXECUTION	03 mois
TITULAIRE	COGEP SARL
FINANCEMENT	FADeC SANTE FONCTIONNEMENT
DISPOSTIONS APPLICABLES	LOI 2020-26 du 29 Septembre 2020 Portant Code des Marchés Publics en République du Bénin

Ifangni, le 05 juillet 2024

La Personne Responsable des Marchés Publics


Bachirou FADELE. -